

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO 0,50 F
1^{er} oct. au 30 sept FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél 870.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

Les Sociétés pourront se faire entendre du 1^{er} au 9 mai 1971 dans le cadre du
2^eme FESTIVAL - EXPOSITION INTERNATIONALE de la MUSIQUE
Foire de Paris, Terrasse R., Section Loisirs.
Pour tous renseignements et inscriptions, adressez vos demandes à la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, 121, r. La Fayette, Paris-10^e.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 238 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

JANVIER 1971

Une définition objective de l'Art

L'art est, à maints égards, l'expression de la plus vivante, la plus synthétique de la pensée et du sentiment humains, la plus largement intelligible aussi, puisque, parlant directement aux sens, l'art ne connaît pas la diversité extrême des mentalités. De plus, par sa finesse, sa délicatesse, l'art auditatif ou visuel, pénètre dans l'intelligence et la sensibilité du spectateur ou de l'auditeur à des profondeurs où la parole, soit écrite, soit parlée, avec sa précision analytique, insuffisamment nuancée, ne saurait atteindre.

Pour ces deux raisons, l'art aide les hommes, nonobstant toutes les différences de caractère, d'éducation, de civilisation, à se connaître, à se comprendre, du moins à se deviner mutuellement, par suite, à mettre en commun leurs ressources respectives en vue de se compléter les uns par les autres.

Une première condition s'impose pour que l'art puisse produire un si désirable résultat : à savoir sa valeur expressive, faite de laquelle il cesse d'être un art véritable. La remarque n'est pas superflue aujourd'hui, où, trop souvent, en certaines écoles, l'œuvre d'art ne suffit pas par elle-même à traduire la pensée, à extérioriser le sentiment, à révéler l'âme de son auteur. Mais dès lors qu'elle a besoin d'être expliquée en langage verbal, elle perd sa valeur de signe pour ne procurer aux sens qu'une jouissance physique, qui ne dépasse pas leur niveau, ou, à l'esprit, celle d'un jeu subtil et vain.

Autre condition pour que l'art accomplisse avec dignité et fruit sa glorieuse mission d'entente, de concorde, de paix : c'est que, par lui, les sens, loin d'appesantir l'âme et de la clore au sol, lui servent d'ailes au contraire, pour s'élever, des petites et des mesquines passagères, vers l'éternel vers le vrai, vers le beau, vers le seul vrai bien, vers le seul centre où se fait l'union ou se réalise l'unité, vers Dieu. N'est-ce pas tel que s'applique à la lettre le splendide

manifeste de l'apôtre : « Invisibilia enim ipsius a creatura mundi en quaecumque facta sunt, intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque eius virtus et divinitas ». (En effet, ses perfection invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres).

C'est pourquoi, toutes les maximes qui font dévier l'art de son rôle sublime le profanent et le stérilisent. « L'art pour l'art » : comme s'il pouvait être à lui-même sa propre fin, étant condamné à se mouvoir, à se traîner au ras des choses sensibles et matérielles ; comme si par l'art les sens de l'homme n'obéissent pas à une vocation plus haute que celle de la simple assimilation de la nature matérielle, la vocation d'éveiller dans l'esprit et dans l'âme de l'homme, grâce à la transparence de cette nature, le désir des « choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues et qui ne sont pas montées jusqu'à son cœur ».

D'un art immoral, qui fait profession d'abaisser et asservir aux passions charnelles les puissances spirituelles de l'âme, nous ne dirons rien ici. Du reste, « art » et « immoral » : ce sont là deux mots en errante contradiction, et votre esprit ignore leur jonction. Soyez donc félicités, Messieurs, d'avoir compris la tâche qui vous incombe, et d'avoir voulu, en face d'une « culture sans espérance », considérer l'art comme « source d'une espérance nouvelle ». Faites donc, sur la terre, sur l'humanité, sourire le reflet de la beauté et de la lumière divines, en aidant l'homme à aimer « tout ce qu'il y a de vrai, de pur, de juste, de saint, d'aimable », vous aurez contribué grandement à l'œuvre de la paix, et « Deus pacis erit vobiscum ».

(Extrait de l'allocution de Pie XII aux artistes catholiques lors de leur congrès à Rome).

Affaires culturelles

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Marcel Landowski, inspecteur général chargé du service de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère des Affaires culturelles, vient d'être nommé directeur de la musique par l'arrêté ministériel du mercredi 23 décembre 1970. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

EN AVANT LA MUSIQUE

De Beethoven à Pink Floyd, en passant par Aimable et son accordéon, la télévision et son service de la musique ouvrent largement le petit écran à tous les styles : classique, lyrique, pop, jazz ou divertissement.

Les fanfares, les chorales et les harmonies ont, elle aussi, depuis février, accès à la télé. L'émission de Serge Kaufmann « Les musiciens au soir » (samedi, première chaîne, 19 h 25) prouve que les traditions de nos aïeux ne disparaissent pas. Bien sûr, la vie trépidante des cités modernes empêche les jours de la semaine les musiciens amateurs de se réunir entre amis pour répéter. Le week-end, ils préfèrent rester chez eux ou se promener dans la campagne. Ça et là les parkings ont rasé les Kloazons dont les chapiteaux ornés abritaient les cliques de jadis. Les fanfares défilent rarement dans les rues de nos villages et les majorités à la mode américaine

A l'occasion de la nouvelle année, j'adresse mes vœux les meilleurs à tous les membres de la C.M.F., santé et bonheur pour eux et leur chère famille, sans oublier de souhaiter des succès de plus en plus grandissants aux sociétés musicales et aux fédérations.

Vu le nombre important de vœux que j'ai reçus, je me vois dans l'obligation de vous remercier par la voix du journal.

Le Président : J. SEMLER-COLLERY

ont remplacé le martial tambour-major qui lançait jusqu'aux nuages sa canne à pommeau doré. Pourquoi ? On affirme parfois que les Français goûtent de moins en moins les flonflons qui ravissaient nos grands-parents.

La Confédération musicale de France, rassemblant quarante-cinq fédérations départementales et régionales, avance pourtant le chiffre de 600.000 musiciens amateurs, regroupés dans environ 6.000 sociétés musicales. Qu'ils soient élèves des conservatoires de province ou des écoles de musique municipales, les jeunes prennent la relève des vétérans. Ils sont généralement formés par des chefs bénévoles, enseignants et travaillant pour le plaisir, pour que subsistent les chorales, les fanfares et les harmonies.

Les orchestres symphoniques sont minoritaires. Phénomène de l'époque : on abandonne violon, violoncelle et contrebasse pour préférer guitare et accordéon. Mais les chorales, qui se développent à peu près partout dans le cadre des paroisses, les fanfares et les harmonies sont florissantes. Surtout dans le Nord et l'Est. Ailleurs, comme en Bretagne et dans le Sud-Ouest, les groupes folkloriques prédominent.

Chaque année, un concours national distingue les meilleures forma-

La C.M.F. en deuil M. Rodolphe PFLIMLIN n'est plus

M. Rodolphe Pflimlin, président de la Fédération des Chorales d'Alsace, membre du Conseil d'administration de la C.M.F., chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, est décédé le 21 décembre 1970 à Mulhouse, après une courte maladie, à l'âge de 80 ans.

Ses obsèques auxquelles la C.M.F. était représentée par M. Moerlen, ont eu lieu le 24 décembre 1970, à l'église Saint-Etienne, sa paroisse d'origine.

La C.M.F. très affligée de la disparition de cet ardent et infatigable défenseur de la Musique et de nos sociétés chorales en particulier, présente à M. R. Pflimlin et à toute sa famille l'expression de sa vive sympathie.

NÉCROLOGIE

Décès du Commandant Claude LATY

Nous apprenons avec tristesse le décès du commandant Claude Laty, chef fondateur de la Musique de l'Air, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Croix de guerre 14-18 et ancien chef de la Musique du 46^eme R.I. à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu à Espalion le 13 octobre 1970.

La C.M.F. s'associe au deuil de sa famille et présente à Madame Claude Laty ses sincères condoléances.

Décès de Mme LANDOWSKI

Nous apprenons avec peine le décès de la mère de Monsieur Marcel Landowski, directeur de la Musique au ministère des Affaires culturelles.

Nous présentons à Monsieur Marcel Landowski l'expression de notre sympathie émue.

(Suite page 3)

La première œuvre de Berlioz

Hector Berlioz, né le 11 décembre 1803, dans la petite cité de la Côte Saint-André, qui est à mi-chemin entre Vienne et Grenoble, n'avait donc pas encore seize ans lorsqu'il écrivit à Ignace Pleyel la lettre qu'on lira plus loin.

Son père, médecin, écrivain scientifique et flûtiste distingué, le destinait naturellement à la carrière médicale, pour laquelle il n'avait que de l'aversion, depuis qu'il avait entendu les rares concerts qui se donnaient à Grenoble, et qui

l'enthousiasmèrent pour la musique de Beethoven, de Gluck et d'Haydn. Voici ce qu'il dit dans ses « Mémoires » de cette période angoissante de sa jeunesse.

« Etre médecin, étudier l'anatomie, disséquer, au lieu de me livrer corps et âme à la musique, cet art sublime dont je connaissais déjà la grandeur. Quitter l'Empire pour les plus tristes séjours de la terre, les anges immortels de la

(Voir la suite en 3^e page)

AVIS IMPORTANT

Instruction du 20 juillet 1970

Franchise, décade générale

Associations de la loi de 1901

(C.G.I., art. 282-1 et 2 et 302 ter)

[Sous-direction III D - Bureau III D 21]

L'article 302 ter 2 du Code général des Impôts exclut du champ d'application du régime d'imposition forfaitaire de bénéfice et de chiffre d'affaires les personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés.

D'une manière générale, les associations sont visées par cette exclusion ; par voie de conséquence elles ne peuvent bénéficier du régime de la franchise et de la décade générale en matière de taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 12 de la loi n° 70-576 du 3 juillet 1970, portant simplifications fiscales, modifie ces dispositions en permettant à certaines associations de bénéficier, à compter du 1^{er} janvier 1970, du régime des petites entreprises.

1. - Associations visées par la disposition nouvelle.
Les associations susceptibles d'être imposées forfaitairement, en matière de chiffre d'affaires et, le cas échéant, de bénéficier, au regard de la taxe sur la valeur ajoutée, de la franchise et de la décade générale, doivent remplir les conditions suivantes :

a. Etre constituées et déclarées selon les règles prévues par la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée.

A cet égard, on rappelle que l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager une déclaration des bénéfices. L'association peut se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable, mais celle qui veut obtenir la capacité juridique doit être rendue publique par les soins de ses fondateurs, c'est-à-dire faire l'objet, dans les conditions prévues par l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, d'une déclaration préalable à la préfecture ou à la sous-préfecture dans le ressort de laquelle se trouve son siège social.

Seules les associations ayant acquis la capacité juridique sont visées par les dispositions de l'article 12.

b. Ne pas être soumises à l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 206-1 du Code général des Impôts.

Dès lors, les groupements qui se trouvent effectivement soumis à l'impôt sur les sociétés au titre d'activités de nature industrielle, commerciale ou artisanale, demeurent obligatoirement imposables selon le régime de l'imposition d'après leur chiffre d'affaires réel.

2. - Application du régime d'imposition forfaitaire et de l'option pour le régime de l'imposition d'après le chiffre d'affaires réel.

Les associations qui jouissent de la capacité juridique et ne sont pas redevables de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 206-1 du Code général des Impôts sont placées dans le champ d'application du régime d'imposition forfaitaire de chiffre d'affaires, dans la mesure bien entendu où elles remplissent les conditions prévues pour l'application de ce régime, notamment celle relative aux chiffres d'affaires limites.

Le régime du forfait n'ayant aucun caractère obligatoire pour le redevable, les associations en cause peuvent exercer l'option pour l'imposition d'après leur chiffre d'affaires réel dans les délais prévus par les articles 302 ter 3 et 4 et 302 quinquies du Code général des Impôts.

Toutefois, à titre transitoire, les associations constituées à la date de la publication de la loi au Journal officiel, c'est-à-dire au 5 juillet 1970, peuvent exercer cette option, qui sera valable pour les opérations passibles de la taxe sur la valeur ajoutée réalisées au cours des années 1970 et 1971, du 6 juillet 1970 au 4 août 1970 inclusivement. A défaut d'option dans le délai imparti, ces associations se trouvent placées, pour les mêmes années, sous le régime d'imposition forfaitaire.

3. - Application de la franchise et de la décade générale.

Bien qu'elles demeurent exclues du champ d'application du forfait de bénéfice, les associations susvisées, dont le chiffre d'affaires est imposé forfaitairement, peuvent bénéficier du régime de la franchise et de la décade générale en matière de taxe sur la valeur ajoutée, dès lors, bien entendu, qu'elles satisfont aux autres conditions prévues pour l'application de ce régime, notamment celle relative aux limites de l'impôt annuellement exigible avant déduction de la taxe afférente aux investissements (cf. n° 621-03 et suivants de l'Instruction générale du 20 novembre 1967).

En revanche, elles demeurent exclues du champ d'application de la décade spéciale.

Les dispositions ci-dessus, en particulier celles relatives au bénéfice de la franchise, trouveront notamment à s'appliquer dans le cas des « clubs » qui revêtent en général la forme d'association de la loi de 1901 et qui se sont trouvés placés, en vertu des dispositions de la loi de finances pour 1970, n° 69-1161 du 24 décembre 1969, art. 20, dans le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée pour les recettes qu'ils réalisent des droits d'entrée acquittés par leurs adhérents.

Communiqué par M. DELTOUR,
Président de la Fédération du Genre.

Jean-Pierre ALLAUD,
(La Vie Catholique : 23 novembre 1970).

CHRONIQUE des DISQUES

LA VOIX

● BACH : DEUX CANTATES

La Cantate BWV 70 "Wachet, Betet, Seid bereit allerzeit", dévolue à quatre solistes, plus chœur et orchestre (comprenant, outre les cordes : hautbois, basson et trombe, c'est-à-dire la trompette non aiguë) est imposante et d'un réalisme étonnant. Elle est axée sur le jour de Jugement qui, d'après le texte, ne doit pas être une crainte pour les élus.

1ère partie - Chœur, avec trompette rappelant que le Jugement dernier sonnera. Récit de basse. Air d'alto avec violoncelle. Récitatif de ténor. Aria de soprano. Récitatif de ténor. Choral piccolato. 2ème partie - Aria de ténor avec hautbois. Récitatif de basse : le chant et l'orchestre composent un tableau dramatique. Air de basse réconfortant, sauf l'épisode central : "Terre et ciel, tombez en ruines". (Choral).

Avec la Cantate BWV 180 "Schmücke dich, o liebe Seele", le ton change : tout est douceur. D'un ferveur rayonnant, elle traduit la plus totale confiance. Dans l'orchestre, on trouve trois flûtes, deux hautbois et violoncelle piccolo. C'est le premier enregistrement de ce chef-d'œuvre inconnu.

(1. - Admirable chœur, avec deux flûtes à bec, sur le thème "Mon Dieu, avance-toi vers la lumière"; d'où une sorte de cortège, à la fois solennel et affectueux. 2. - Aria de ténor, avec flûte travélière : musique encourageante, déjà même jubilatoire. 3. - Récit et arioso, avec violoncelle, exprimant le désir céleste. 4. - Récitatif d'alto traduisant crainte et espoir. 5. - Confiance ariosa de soprano. 6 et 7. - Récitatif de basse et choral.)

Dans la liste des chanteurs comme dans celle des instrumentistes, on reconnaît des noms familiers, garants de la qualité musicale : des interprétations ; de même on ce qui concerne la chorale et l'Ensemble de Heilbronn, le chef F. Werner. Ne faisons qu'une petite réserve pour le soprano, pas toujours impeccable dans la première cantate (mais sa partie est si difficile et aléatoire) d'ailleurs plus épanouie dans la deuxième. Ces versions sont très sérieuses, et baignent dans le climat idéal. Captation massive, mais non épaisse. (1)

L'INSTRUMENT

● LA HARPE

Dans notre chronique précédente, nous avons présenté un récital de harpe contemporaine. Voici maintenant la harpe aux XVIIème et XIXème siècles. Rien que des œuvres originales, en un festival international.

De Spohr, Allemand, une "Fantaisie" opus 35 brillante et souriante. De l'Anglais Parish-Adams, trois "Romanes" (c'est-à-dire mélodies instrumentales accompagnées).

De Dizi, Belge, deux "Etudes" de virtuosité. Du Russe Glinka, un très romantique "Nocturne".

De Ruiz de Ribayas, Espagnol, "Hachas et Pavane". La première est une danse ancienne espagnole, la seconde une danse de cour Renaissance d'origine inconnue. Suit une "Seguedillas" anonyme.

Toujours d'un Espagnol, F. de Huetos des "Variations sur une chanson italienne". Alors que l'auteur du "Tento" entend après Cocchi, est de nationalité portugaise.

Des français enfin, La "Sonatina" de Nadeau et le "Caprice" de Labarre sont des courtes, simples mais gracieuses et charmantes.

Revenons que N. Zabaleta est un virtuose hors pair, doublé d'un musicien intelligent et sensible. Il a le son aigu du genre de la finesse. Il a le son aigu du genre de l'époque qu'il interprète. D'un des traductions d'un niveau stupéfiant à tous points de vue.

La réputation a bien cerné les contours de l'instrument. (2)

● L'ORGUE ANCIEN

Voi à les maîtres baroques allemands du sud, avant Bach. La part du lion faite à Pachelbel, ce n'est que justice, puisqu'il eut une grande influence sur Bach.

Dans le Choral "Von Himmel Hoch", il apparaît comme un intimiste ; tandis que dans la "Chaconne à la mineur", il se montre architecte, bâtissant avec assurance un édifice de plus en plus imposant. De lui encore, on entend une "Fugue en ut" concise et trapue, ainsi qu'une "Toccata pastorale" équilibrée.

Il y a aussi Muffat, dont nous avons déjà parlé. Il est représenté par sa "Toccata XI", au sujet de laquelle on peut parler des "goûts réunis", comme pour maintes œuvres de Couperin, et d'autre part, par une "Passacaille en sol mineur" dont la démarche bien conduite sortent constamment l'intérêt.

On trouvera enfin deux nous moins connus : Krieger avec "Toccata et fugue en la mineur" qui constituent un diptyque d'une belle ampleur ; et Speth, avec sa "Toccata" charpentée et scintillante.

J. Costa joue sur l'orgue historique de l'abbaye de Weingarten, qui remonte au XVIIIème et dont on voit une photo en couleurs sur la pochette. Il est très formel, important, grandiose. La douceur de maints registres n'a d'égale que la puissance de certains autres.

La réalisation est caractéristique par sa profondeur de champ et une lisibilité remarquable. (3)

● L'ORGUE MODERNE

Disque consacré à l'orgue français contemporain. Et tout particulièrement à Jehan Alain, grand espoir de l'orgue français tombé en 1940.

Les Litanies (opus 79) basées sur un thème grégorien, travaillé rythmiquement de façon originale, présentent un caractère obsessionnel.

Les deux Danses à A. Yavista (op. 52) dénotent clairement une intention lyrique.

Dans la première Fantaisie (op. 31) à la fanfare d'entrée succède un long soliloque, méditatif puis mystique.

De structure complexe et d'esprit également mystique, la deuxième Fantaisie (op. 73), manifeste à nouveau un certain goût pour l'exotisme.

Enfin le Postlude pour l'Office des Complices (op. 21) est une page douce, sereine, toute imprégnée de plain-chant.

Jean Langlais est représenté par sa Suite brève, qui date de 1947. Si le premier volet est un peu écrasant, le deuxième est souverainement beau, ainsi que la deuxième partie du troisième. ("Grands rythmes", "Cantilène", "Cantilène" : chante sur un fond harmonique chatoyant. "Prière", "Dialogue sur les mixtures" : toccata brillante et dansante, coupée par un épisode central mélodique orné.

Sur l'orgue d'une abbaye anglaise - dont on nous indique la registration - N. Kyriakonoff offre des interprétations extrêmement vivantes et colorées. La traduction de la cantilène est rayonnante.

Enregistrement présent et très lisible. (4)

● LE PIANO : POULENC

La suite intitulée Les soirées de Nazelles évoque les moments que le compositeur vécut dans ce lieu, étant enfant. On pense à Couperin - même écriture - et à Satie - pour les intentions, souvent humoristiques, et aussi pour la transparence du tissu harmonique.

(Aux deux extrémités du cycle, un préambule et un finale de vil argent. Après le premier, et avant le dernier, des cadences libres. Au centre, des variations dont chacune porte un titre qu'elle épouse parfaitement : le comble de la distinction, le cœur sur la main, la désinvolture et la discrétion, le goût du malheur, l'alerte vieilliesse.)

Suivent cinq de ses quatorze improvisations, pièces brèves très subtiles (No 5 ; 6, 7, 10) voire "Eloge des gammes" 12 ; dansant "Hommage à Schubert").

Le Thème varié est un petit chef-d'œuvre, bien venu et fort spirituel. L'exposition du thème, d'une calme plénitude, précède onze variations très libres, dont chacune fut qualifiée en ne peut mieux par l'auteur (joyeuse, noble, pastorale, sarcastique, mélancolique, ironique, élégiaque, volubile, fantasque, sybilline. Seule la dernière s'appelle banalement "finale").

Enfin, "Napoli" constitue un pittoresque souvenir de voyage. Le tableau est brossé en teintes claires, d'un pincois discret. 3 parties (barcarolle, nocturne, caprice d'une verve endiablée.)

Le jeu du pianiste J. Février est à la fois d'une sûreté extrême, d'une souplesse féline, d'une clarté diaphane. Le thème varié est donné en un style percutant, le caprice avec une agilité mousseuse.

La gravure a des résonances profondes et colorées. (5)

MUSIQUE DE CHAMBRE

● VIVALDI

"Les Quatre Saisons" constituent un cycle trop connu pour que la critique estime nécessaire de le commenter, et pour que, d'autre part, les interprètes puissent se permettre la médiocrité. Dieu merci ! Ce n'est pas le cas ici.

On note, à l'actif du violoniste Guy des Combes, la précision et la finesse du trait (Exemple : son staccato volant). L'Orchestre de la Radio Suisse Italienne, étaye l'édifice sur des basses solides. Avec R. Zabaleta, les nuances sont très recherchées, les moindres intentions du texte scrutées en profondeur.

Veut-on quelques détails ? Le Printemps est abondant en un tempo modéré. Le Largo se charge de claire poésie. Quant à la danse pastorale, ses élans sont contrôlés, ses sourires s'attachent d'une relative gravité.

Dans l'Été, l'introduction, les ritournelles ainsi que tout l'adagio, sont nonchalamment énoncés. L'Allegro proprement dit n'en paraît que plus brillant, et le finale plus fulgurant.

Les musiciens confèrent au volet initial de l'Automne un caractère assez inquiet, fébrile parfois. Le mouvement médian est rendu avec une prenante mélancolie. Quant à l'adagio, l'exécution de "La chasse" ne manque pas d'éclat.

Enfin, si les morceaux extrêmes de l'Hiver n'appellent aucune remarque particulière, l'interprétation du Largo procure une satisfaction émotionnelle autant qu'artistique.

Bref, une version attachante, qui apporte des vues très personnelles.

Le son s'inscrit dans une acoustique agréable. Sur la couverture, reproduction d'un des tableaux célèbres de Bruegel. (6)

● SCHONBERG :

LES QUATUORS A CORDES

Dans le Quatuor No 1, on découvre le premier Schonberg, qui dilate la notion de tonalité sans toutefois la faire craquer. Les thèmes sont développés suivant un schéma complexe difficile à détecter d'emblée rendant l'analyse délicate. Au demeurant est-elle vaine... il faut écouter et se laisser envelopper. Car la beauté plastique du matériel et le lyrisme qui inspire leur traitement, sont indéfectibles, portant sur l'ouïe et sur le cœur.

Le langage, serré, dense et cohérent, est cimenté par une polyphonie habile, vivante et expressive. Dans le mouvement

unique, on pourrait pratiquer les subdivisions traditionnelles (par exemple, en deuxième flau une sorte de scherzo nerveux et parfois magique, ensuite un épisode de lent riche de contenu musical et poétique).

Du point de vue de l'émotion artistique comme de celui de la tenue esthétique, la version du "Nouveau Quatuor Viennois" est exceptionnelle.

La gravure suit très soigneusement l'évolution de l'œuvre et sa courbe interprétative. Nous relevons sur la notice un jugement discutable, à méditer de toute façon : Retirer l'axe tonal d'un discours musical revenait à lui infliger une noblesse curieuse laquelle il fallait réagir.

Les Quatuors 3 et 4 font l'objet d'un autre disque. Dans les changements d'orientation qu'a subis la musique du 20ème, Schönberg est un pivot de très grande importance. Pour apprécier ces nouvelles œuvres, il convient naturellement d'appliquer une attention plus concentrée et de procéder à plusieurs écoutes.

Le Quatuor No 3 n'est guère plus la technique sérieuse est désormais adaptée. Il possède une réelle unité d'écriture : interdépendance thématique de ses quatre mouvements ; une unité de pensée aussi.

(1. - Est au fond structuré comme un allegro de sonate. 2. - se rapproche du genre "thème et variations". 3. - Prend la place et a le rôle du scherzo classique. 4. - Le finale épouse la forme rondo).

Encore plus profus, le Quatuor No 4 rappelle des observations assez analogues, sauf que l'ordre des deux mouvements centraux est inversé.

(1. - Volontaire, incisif, énergique, résolu. 2. - Un musicologue a reconnu là un héritage mahlerien. 3. - Ouvert par un puissant unisson, il se partage ensuite entre les effusions lyriques et de brusques poussées contestataires. 4. - Sa rythmique hurlée est vailleuse.)

Avec la même formation, les problèmes de "mise en place", plus délicats que dans le premier quatuor, n'ont cependant pas nu à la tenue esthétique.

Gravure copieuse ; plus d'une demi-heure par face. On apprend sur la notice que Schönberg a dit à peu près : "il n'importe pas de savoir comment c'est fait ; qu'on se contente de voir ce qui est" (7)

LE BALLET

● ADAM : Giselle

Giselle, qui se rattache au genre "ballet pantomime" est le type-même du ballet romantique. Écrit par Adam d'après un argument de Théophile Gautier sur une chorégraphie du fameux M. Petipa et avec "La Grisli" comme vedette, sa création eut lieu en 1841.

Voici, brièvement résumée, la légende de l'écrivain français puisa chez H. Heine : "Après la mort tragique d'une jeune fille qui aimait un prince déguisé en paysan, le fantôme de la jeune fille tra une nuit - mais une nuit seulement - rejoindra le bien-aimé afin de l'arracher aux emprises d'esprits malfaisants de la forêt."

D'aucuns considèrent ce ballet célèbre, qu'on joue encore de nos jours comme le chef-d'œuvre d'Adam. D'autres s'étonnent de cette popularité, trouvant - non à tort - la musique d'un sentimentalisme un peu facile. Quoi qu'il en soit, il laisse présager les œuvres de deux futurs grands spécialistes du ballet : D. Liab et Tchaïkovsky.

Il est certain que la partition est bien faite pour la danse et, aussi descriptive soit-elle, c'est-à-dire asservie à l'action qu'elle doit suivre, elle n'oublie jamais son objet. Mais son charme opère même en l'absence de l'élément visuel. Les mélodies sont gracieuses et - couantes -, les rythmes francs et variés. L'instrumentation adéquate aux intentions, tantôt veloutée, tantôt éclatante. Quant aux harmonies, elles sont évidemment assez banales. Le leit-motiv qui évoque Giselle traverse l'œuvre et lui impose son unité.

Le ballet comprend deux actes, dont nous ne citerons que les principaux numéros (1 - Introduction poétique. Galette des "vendanges". Célèbre "Retour des vendanges", Rutilante "chasse" avec cors. Robuste et joviale marche des "paysans". Ravissants "pas de deux" des jeunes paysans, en six parties dont une "polacca" et une valse. "Pas des vendanges" Golop général, et scène de la forêt. 2 - Introduction : comme un tamento lugubre. Hâte des chasseurs. Les feux follets. Alors que minuit sonne. Evocation magique. Entrée des paysans. Entrée du prince et apparition de Giselle. Fugue des Willis. Grand "pas de deux", dont le "anneau arabe, tendre et idyllique - le sommet expressif de la partition - et une valse noble. Très beau "lever du soleil" et arrivée de la cour).

L'orchestre de Monte-Carlo vaut plus par la qualité de ses solistes que par ses vertus d'ensemble. Conduit par R. Boungie, il joue avec légèreté et élégance, avec vie et dynamisme, avec souplesse, sensibilité et couleur. L'esprit de l'interprétation suit le compte des situations évacuées.

La reproduction sonore est remarquable de pureté. Elle s'inscrit sur deux disques, dont la gravure chargée (une bonne demi-heure par face) bénéficie d'un usinage impeccable. Livraison en coffret, avec une plaquette manuellement décorée à l'aide d'une trentaine de dessins d'époque, mais rédigés en anglais seulement. (8)

L'ORCHESTRE

SIBELIUS

Dans ce disque qui lui est exclusivement consacré, Sibelius apparaît une fois de plus comme un grand "barde" national.

Finlandia, dont nous avons déjà parlé, est une page dramatique aux intentions nettement patriotiques : la Finlande était opprimée par le Tsar. Elle rebelle la volonté indéfectible et le terme choqué du

peuple de se libérer, ainsi que le prouve la conclusion en apothéose de victoire. Cette page farouche rendit le compositeur célèbre dans son pays, et permit ensuite à sa renommée de dépasser les frontières.

Karelia est une suite tirée d'une musique de scène en sept tableaux n'ayant aucune interdépendance. (Intermezzo : pliqué de rutilantes taches colorées. Ballade de style médiéval : imprégnée d'une nostalgique poésie, elle se termine par un émouvant lamento du cor anglais. Marche d'armée ment clamée par des fanfares de cuivres soutenues par les timbales et scandées par les cymbales).

La fille de Pohjola est une des légendes du "Kalevala" (mythologie nordique). Il est difficile de la résumer (voir la notice). Dénommée "fantaisie", la partition constitue un véritable poème symphonique. En effet, cette pittoresque musique est très descriptive (Exemple : les ricanelements sarcastiques de la fille qui nargue le vieux : les essais fébriles et infructueux de celui-ci pour construire la barque etc.).

On ignore généralement que la Valse triste est tirée d'une musique de scène.

Enfin Le retour de Lemminkäinen est une autre légende, dont la musique est également évocatrice. Traversée par le leit-motiv qui représente le héros, c'est une épopée frénétique, couronnée par une grandiose coda.

L'exécution de Finlandia par la Helsingfors Orchestra, direction Barbirolli, possède une force de persuasion qui arrache l'adhésion : le cœur de l'auditeur se peut que vibrer à l'unisson de celui du compositeur et de ses interprètes. Il semblerait que celle de Karelia ait moins le caractère de celle de Sibelius. Les deux légendes jouissent d'une version très "visuelle", spectaculaire même !

La réalisation possède franchise, présence et relief. Le prix de lancement est nettement avantageux (9)

MARTINU

Les Fresques de Pierre della Francesca constituent une transposition musicale de trois des célèbres fresques d'Arezzo ; mais attention : il ne s'agit pas de description, seulement de la récréation d'un climat, de l'établissement d'une concordance entre les arts pictural et musical.

Ce qui frappe avant tout, c'est la vaine mélodique, d'une richesse et d'une souplesse toutes particulières. Du point de vue formel, les trois numéros composent une sorte de symphonie.

(1. - "Salomon et la reine de Saba" : tableau lumineux et euphorique. 2. - "Le rêve de Constantin" : mystique et clairvoyant. 3. - L'atmosphère initiale de trouble, d'angoisse, se métamorphose peu à peu, s'apaisant et prenant de l'éclat et de l'"altitude").

Suit le Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales, partition alors estimée exceptionnelle (1938) et l'œuvre à rattacher au jugement. L'œuvre traduit l'angoisse du moment ; invasion de la Tchecoslovaquie et menaces de guerre mondiale. Il est impossible de ne pas penser à Bartok.

1. Dès son départ, l'allegro est dynamique et volontaire, inquiet mais vigoureux, violent et essoufflant. 2. - médium, grave et sombre, douloureux, intense et concentré. 3. - S'éclaire brutalement, exprime un rage frénétique qui, après un moment d'abattement, affirme sa résolution de vaincre.

Conduit par Sejna, l'orchestre tchèque propose une interprétation rayonnante et colorée des Fresques, une version sobrement pathétique du concerto.

Grâce à la qualité technique de la réalisation, la musique "enveloppe" l'auditeur (10)

MUSIQUE D'AVANT-GARDE STOCKHAUSEN

Dans la pièce intitulée "Opus 1970" Stockhausen utilise comme matériau des fragments d'œuvres de Beethoven, qu'il modifie, malaxe, étire, superpose, dénature, filtre, etc. etc. à l'aide de transformations électroniques.

L'ouvrage mobilise quatre instruments : piano, guitare électrique, orgue électronique et tam-tam. Il nous a paru sans grand intérêt. En effet, long et fastidieux, il occupe deux grandes faces de disque sans apporter, nous semble-t-il, quelque chose de vraiment neuf et valable.

On pourrait penser à une de ces plaisanteries dont Stockhausen a le secret, et dont la réputation se base principalement sur le snobisme d'un certain public. Mais si l'on pense que l'objet on est la pensée beethovenienne, on peut estimer qu'il confine au sacrilège.

Bref, cet hommage au génial compositeur, élaboré pour l'année Beethoven, est probablement le plus original mais certainement pas le meilleur.

La réalisation stéréophonique est extraordinaire de fidélité, de relief et de présence. (11)

FOLKLORE ESPAGNE

Il faudra distinguer dans ce disque deux catégories différentes :

1) Des pages populaires, en général accompagnées par l'orchestre : "La Santa Espina" : célèbre sardane castillane. "Cantilena" : conte un chagrin d'amour. "Los Segadors" : chante les tristesses de la guerre (l'orchestration évoque un peu les saetas) ; "Remendo" : fraîche chanson paysanne ; "A raiz d'otoxo verde" avec refrain destiné à être dansé ; "Von veri von" : berceuse ; "Cancion de Cuzador" : chanson allusive d'un entrain endiablé ; "En la fuente del rosol" : d'un charme équivoque la femme "De los alamos vengo" avec castagnettes ; "Si la nueva rosalia" : chanson d'amour ; "Cancion de podar" : célèbre l'amour ; évoque les chants de plein-air ; Tre Hojitas madre" : mûle poésie et danse ; trois charmantes chansons andalouses, etc.

2) Des harmonisations de Federico Garcia Lorca soutenues à la seule guitare : "Los mozos de Mouleón" : poignante, c'est l'histoire d'une corrida tragique ; "Los reyes de la baraja" : brève et amusante ; "Nana de Sevilla" : berceuse triste ; "Las tres hojas" : piquant contraste entre la tristesse des paroles et l'allégresse de la musique ; "Romance de Don Boyso" : dans le style d'une ballade ; etc.

De sa voix directe, un peu abrupte même, Mara chante avec simplicité ; on sent qu'elle "croit" en ce qu'elle chante. Si elle se montre peut-être moins convaincante dans la cantilène, elle émeut (avec un style parlant) dans "Los mozos". Par ailleurs, elle montre à l'occasion de la vélocité d'élocution (Hacia Belen) et de l'inspiration ("Los reyes").

Prise de son avantageuse. Gravure généralement ; il y a vingt pièces. Tout siffle, parfois sur notre exemplaire. Présentation en album-pochette (orné de reproductions de Picasso) reproduisant les textes chantés et leur traduction française (12).

- (1) ERATO STU 70 583 (33/30)
- (2) CLASSIC 920 112 (33/30)
- (3) CLASSIC 991 054 (33/30)
- (4) PHILIPS 6 528 001 (33/30)
- (5) VOIX DE SON MAITRE C 063-10 759 (33/30)
- (6) MUSIDISC 30 RC 004 (33/30)
- (7) PHILIPS 829 737 et 829 739 LY (33/30)
- (8) DECCA SET 433 et 434 (33/30)
- (9) VOIX DE SON MAITRE C 063-10 258 (33/30)
- (10) SUPRAPHON 72 SUA ST 50 109 (33/30)
- (11) D.G.G. 139 461 SLPM (33/30)
- (12) CHANT DU MONDE LDX 74 429 (33/30)

Roland CHAILLON

**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones**

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.31
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

BEETHOVEN ET LA RUSSIE

Du vivant de Beethoven, la Russie avait déjà reconnu son génie. On connaît son amitié avec André Razoumovski, ambassadeur de Russie à Vienne et avec le prince Boris Golitsyne, ami de Pouchkine. C'est à la demande de Razoumovski que Beethoven écrivit ses trois quatuors op. 59 où il utilisa des chansons populaires russes.

Grâce à Golitsyne les mélomanes de St-Petersbourg connurent l'ensemble de son œuvre très tôt. La Russie peut même s'enorgueillir du fait que c'est à St-Petersbourg que fut exécuté pour la première fois dans le monde la « Missa Solemnis ». C'était le 7 avril 1824 (26 mars de l'ancien calendrier).

L'œuvre de Beethoven exerça une très grande influence sur la musique russe. En fait, la fameuse école russe du 19ème siècle est impensable sans lui. Il a directement influencé le fondateur de cette école, Mikhaïl Glinka, ainsi que l'un de ses représentants les plus importants : Piotr Tchaïkovski. Cette influence s'est également fait sentir sur la musique soviétique. Un homme comme Dmitri Chostakovitch, par exemple, reconnaît volontiers ce qu'il doit à Beethoven.

Beethoven a toujours été très apprécié en Russie. Au 19ème siècle et au début du 20ème, ce fut surtout dans les milieux intellectuels et progressistes. Sa musique rencontra un écho particulier chez des hommes comme Hertzén, Tourguéniev, Tolstoï.

Après la révolution de 1917, elle devint accessible à toute la population. Les concerts et les conférences se multiplièrent, en particulier, sous l'impulsion de Lénine et du Ministre de la culture, Anatole Lounatcharski, qui étaient tous deux des passionnés de Beethoven.

La célébration du 150ème anniversaire de sa naissance en 1920 et celle du centenaire de sa mort en 1927 ont pris une ampleur nationale. Il va en être de même cette année avec le 200ème anniversaire de sa naissance. Toute la saison musicale 1970-1971 est placée sous son signe.

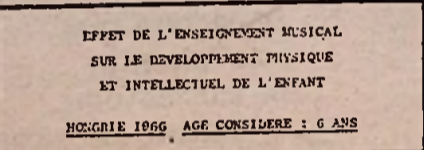
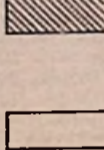
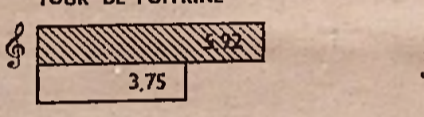
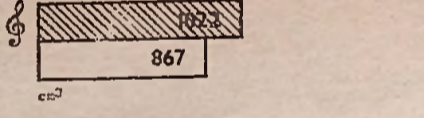
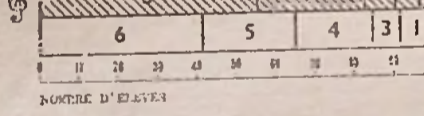
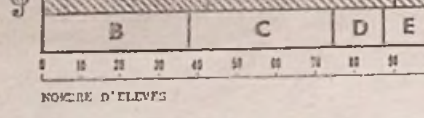
Les disques « Mélodia » vont sortir, à cette occasion, un album spécial contenant toutes les symphonies de Beethoven dirigées par les plus grands chefs d'orchestre du monde comme Toscanini, Bruno Walter, Herbert von Karajan, Nikolai Golovanov, etc.

(A.P.N.)

ENSEIGNEMENT MUSICAL EN HONGRIE

EFFET DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SUR LE DEVELOPPEMENT PHYSIQUE ET INTELLECTUEL DE L'ENFANT

HONGRIE 1966 AGE CONSIDERE : 6 ANS

ECOLE MUSICALES	ECOLE ORDINAIRE
 <p>MOYENNE DU RAPPORT INSPIRATION / EXPIRATION exprimées en centimètres</p>	
<p>TOUR DE POITRINE</p> 	
<p>CAPACITE RESPIRATOIRE</p> 	
<p>GYMNASTIQUE</p>  <p>Points obtenus</p>	
<p>TESTS ARITHMETIQUES</p>  <p>Temps de réponse</p>	

Communiqué par le Centre National de Prévention et de Protection

5, rue Daunou, PARIS-2ème
Soucieux de témoigner à leurs auteurs une reconnaissance bien méritée, le Centre National de Prévention et de Protection sélectionne ceux ou celles dont l'esprit d'initiative, le sang-froid et parfois le courage ont été exemplaires.
Dans le cadre de sa campagne sur le thème : « Prévoir pour Protéger », il se propose non seulement de donner une large publicité à leurs belles interventions mais aussi d'en récompenser les auteurs.
Nous avons pensé que les membres de votre Association pourraient nous aider dans notre sélection :
1) en nous proposant le classement régional qu'ils feraient entre certains beaux gestes que nous soumettrions à leur appréciation ;
2) en nous faisant connaître des cas dont nous n'aurions pas été informés au cours de l'année 1970 et qui sembleraient valoir à leurs au-

teurs d'être inscrits sur la liste des candidats au Grand Prix National de la Prévention (prix annuel).
Ce classement et cette recherche prépareraient une manifestation dans votre région à l'occasion de laquelle le candidat choisi par un jury régional serait honoré, puis retenu sur le plan national.
Nous sommes persuadés que vous serez d'accord pour nous aider à présenter, face à tant d'informations affligeantes, la relation de belles actions qui prouvent une moralité admirable en soi et hautement réconfortante.
Il nous serait agréable de recevoir votre accord aussi rapidement que possible, au plus tard dans le délai d'un mois, en même temps que les candidatures éventuelles au Grand Prix National de la Prévention que vous jugeriez opportun de nous présenter.
André CHANU.

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues : 27.355,40 F

M. Jean BENTABERRY, Toulouse (Hte-Garonne), 50 F ; M. Désiré DARMENTE, directeur de l'Ecole de Musique de Thouars (Deux-Sèvres), 50 F ; M. Charles HUGOT, Persan-Beaumont (Val-d'Oise), 20 F ; M. DEFFAYET Joseph, St-Cloud (Hauts-de-Seine), 16 F ; M. ANGEILLAU-ROBERT, Pierrefitte Nestalas (Htes-Pyrénées), 6 F ; M. Gaston FELIX, Le Perreux (Val-de-Marne), 6 F.

Total général à ce jour : 27.503,40 F

UNE UNIVERSITE DE CULTURE MUSICALE

On vient d'ouvrir dans la salle des colonnes de la Maison des Syndicats à Moscou, une Université de culture musicale dans le cadre des Universités populaires (on en compte 22.000 en Union Soviétique). Les élèves de cette Université sont déjà plusieurs centaines.

Les cours, donnés par d'éminents musicologues et compositeurs sont consacrés à des sujets comme « La musique populaire russe », « La musique russe », « La romance russe », « Tchaïkovski », « La culture musicale à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème (Raklunaninov, Scriabine, Tanéïev, Liadov, Arenski) ».

Une série de conférences sera également consacrée à « Prokofiev, Svritidov et Chostakovitch ».

Les cours sont suivis de concerts. (A.P.N.)

DE BEETHOVEN A BOURDELLE

Du mardi 15 au mardi 22 décembre inclus, le « Foyer des Jeunes Travailleurs » de Beauvais présentait une exposition consacrée à la vie et l'œuvre de Beethoven.

L'amour de la musique a permis à ces jeunes d'obtenir de nombreux concours et d'organiser une semaine culturelle particulièrement riche.

En effet sept grands bronzes de Bourdelle constituaient le centre de l'exposition ; Une centaine de documents graphiques retraçaient la carrière du grand musicien, et deux très beaux courts métrages illustraient la vie de Bourdelle, et la partie de son œuvre consacrée à Beethoven.

Pourquoi et comment cette exposition ?

Il y a trois ans, deux pensionnaires du foyer revenaient enthousiasmés d'un stage de formation et faisaient part de leur «révélation» musicale à leurs camarades. Peu de temps après le Comité d'Animation faisait un essai de musique en direct le 19 novembre 1968, en invitant le Trio Pasquier. Ces trois hommes d'une simplicité exceptionnelle prirent leur repas au milieu des jeunes travailleurs, présentèrent eux-mêmes leurs instruments, donnant ainsi le coup d'envoi des activités musicales du foyer.

Dès lors, un noyau de dix « mordus » ont organisé des auditions dans le foyer. « La messe pour le temps présent » remporte actuellement par exemple un très grand succès.

Sur une telle lancée, il était « impensable » pour ces jeunes de ne pas participer d'une façon ou d'une autre à « l'année Beethoven ». Et puis une partie des jeunes fut très impressionnée par une visite de l'exposition Beethoven et Bourdelle au musée Bourdelle de Paris, aussitôt naquit le « rêve fou » d'obtenir un bronze en prêt pour chapeauter la soirée Beethoven.

Souhaitons une réussite complète à ces garçons qui attestent du poids culturel des activités des Foyers de Jeunes Travailleurs.

AVIS

Des brochures (Pl. 12,5 x 16,5) 24 pages sur : « Savoir choisir entre l'Extinction et la Survie des Sociétés de Musique » sous presse, sont mises gratuitement à la disposition des Fédérations se chargeant de les répartir aux harmonies, fanfares et chorales affiliées (batteries exceptées). Adresser les demandes avant le 20 janvier 71 en indiquant le nombre nécessaire à Lashermes, 69 à Brignais, rue du Pensionnat.

Nos stages

STAGE DE BOULOURIS

Nous traiterons aujourd'hui de la première discipline « Le Solfège ».

Il est évident que les stagiaires faibles dans cette matière doivent se perfectionner et surtout faire des dictées pour améliorer leurs connaissances et cela deux heures par jour au moins.

Pour les autres, les cours de solfège de 1ère année sont divisés en deux parties : une partie pour leurs propres connaissances et une autre, leur exposant divers procédés d'enseignement. Je vais traiter les deux moyens qui après expérience permettent de conserver régulièrement les élèves inscrits et de les présenter avec succès aux épreuves de fin d'année.

1ère année :

1er procédé : par chanson
a) Le professeur apprend une chanson dès le début du cours et prend dans celle-ci une phrase contenant 5 notes dont les valeurs sont des noires.

Il écrit la musique de cette phrase au tableau en donnant à chaque signe écrit les explications nécessaires. Puis la phrase est reprise avec les paroles et les mesures à 2 temps, ensuite le même exercice est fait avec les notes.

Tout ce travail est fait par audition car musicalement il serait inutile s'il n'était pas suivi d'un travail précis.

b) Sur une deuxième partie, les élèves placeront individuellement les cinq notes dans un ordre brisé. Ils trouveront la place si cela est nécessaire en faisant reprendre par toute la classe les notes de la chanson et en s'arrêtant un peu sur le nom de la note à écrire.

— Placer ainsi 9 notes au tableau — Puis après l'écriture, faire lire la 1ère note puis les 2 premières etc... Ensuite, les relire avec la mesure apprise dans le chant.

c) travailler avec le chant sur les cinq notes. Par le système de la règle — contrôler individuellement chaque intervalle.

d) faire ensuite une dictée orale sur les 3 notes de l'accord. A l'audition du do, les élèves placent la main sur la table, pour le mi mettre la main à hauteur du visage, pour le sol la main sur la tête.

e) terminer à nouveau par la chanson.

2ème procédé :

Tracer une portée au tableau, sur laquelle les élèves placeront individuellement une des cinq notes en se servant d'un guide, c'est-à-dire, placer à la droite du tableau sur une portée les 5 notes.

Les élèves devront chanter la note à écrire en partant du do et s'arrêter sur cette note pendant son écriture.

— Puis le même travail sera fait comme il est indiqué au 1er procédé, même avec la mesure à 2 temps, les autres exercices seront identiques.

— En plus, la dictée sera écrite au tableau et chantée avec les notes et avec une phrase.

Le 1er procédé est continué jusqu'à ce que les élèves atteignent les 8 sons puis à partir de celui-ci, on peut travailler soit avec un solfège, soit en continuant le 2ème procédé.

Nota :
Chaque leçon doit apporter une connaissance nouvelle, soit pour le rythme en employant les 3 mesures, soit pour le chant.
2ème année :

a) Toujours l'écriture des sons en chantant et en partant du diapason, en laissant pour la réflexion un temps d'arrêt, qui sera réduit peu à peu jusqu'à ce que les élèves, en fin d'année, puissent chanter sans arrêt.

La lecture est faite sur cet exercice en cherchant à atteindre 120 = noire

b) Le chant : tous les intervalles sur l'étendue des 11 sons.

c) Le rythme par images successives, en partant du connu pour arriver au rythme étudié.

d) Les dictées par sons conjoints, intervalles et silences mesurés.

e) Théorie sur les intervalles à l'oreille.

Par exemple : faire entendre do-ré, le faire chanter sur « O » et écrire le chiffre 2 pour représenter la seconde note puis donner en partant du do un intervalle écarté, le faire chanter et écrire « O ». Renouveler l'exercice jusqu'à ce que l'intervalle faux se rapproche de l'intervalle cherché.

3ème année :

Principes de la 2ème année, mais de la manière suivante :

a) lecture de la clé de fa, toujours en plaçant les notes en les faisant chanter individuellement.

b) Travail des altérations.

Exemple : sol fa - sol fa# - sol fa# sol - sol fa sol - sol fa sol -

c) Solfège

Toujours par images successives et connaissance des mesures composées.

d) Dictée : intervalles et altérations ;

e) théorie - tonalité à l'oreille. Exemple : faire entendre 2 mesures en ut, les faire chanter et écrire la tonalité, faire de même sur la mineur et mélanger ensuite les 2 tonalités.

Cet enseignement appliqué depuis plusieurs années permet d'amener au cours moyen 60% des élèves de préparatoire et non comme l'indique le dernier contrôle confédéral 35.000 élèves en préparatoire et à peine 5.000 au cours moyen.

D'où la nécessité de se réunir pour trouver ou comparer des procédés afin de réduire cette différence.

A ROBERT

I.S.M.E. - Section française

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 1970

Le 5 décembre, la section Française de l'ISME a tenu son assemblée générale annuelle sous la Présidence de M. Georges Bonnet, inspecteur d'Académie.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport moral de Mlle Marguerite Jégu, secrétaire générale, présenté par Mme Paule Lanne, et le rapport financier présenté par Mme Jacqueline Ameller, trésorière.

L'assemblée a accepté la démission de Mlle Jégu de son poste de secrétaire générale, mais demeurant cependant membre du bureau.

Mlle Elisabeth Menard, professeur d'Education Musicale, Mlle Christiane Stellings, assistante administrative à la direction artistique classique (IME-Pathé-Mareoni), M. Henri Corbelle, inspecteur général des Yvelines,

ont été élus membres du comité. L'attribution de leurs fonctions sera décidée lors de la prochaine réunion du comité.

A l'occasion de cette soirée, la section française a remis à cha-

cun des membres présents l'ensemble des rapports présentés par les délégués d'Allemagne, d'Angleterre, d'Argentine, d'Australie, d'Autriche, du Canada, des Etats-Unis, de France, du Japon et de Suède lors du séminaire de Stockholm qui s'est déroulé du 2 au 6 juillet dernier sur le thème « Vue Universelle sur l'Education Musicale ». Un exemplaire de ces rapports sera envoyé à chacun des adhérents.

Avec la collaboration de Mmes Favière et Dogimont, M. Dogimont, professeur d'Education Musicale a présenté un bref rapport avec projection et bande enregistrée sur le IXème congrès de l'ISME qui s'est déroulé à Moscou du 2 au 8 juillet 70.

Le comité informe les membres présents que la section française organise en collaboration avec le professeur Egon Kraus, sous le patronage du ministère des Affaires Culturelles et du ministère de l'Education Nationale des « Journées d'information musicale » au Centre de Rencontres Internationales de Dijon du 20 au 24 février 1971.

Caractéristique de la méthode d'éducation musicale E. Willems

1 — Cette méthode d'éducation musicale-humaine part de bases philosophiques et psychologiques établissant :

- 1) la liaison entre la musique, l'être humain et le cosmos;
- 2) des ordonnances naturelles et hiérarchiques;
- 3) un travail basé sur la nature intime des élém. constitutifs de la musique (essentialisme) et non seulement sur leurs aspects extérieurs (existentialisme ou formalisme).

un ordre de développement pareil à celui de l'acquisition de la langue maternelle.

2 — L'éducation musicale générale qui en est issue est accessible à tous les enfants, doués ou non, à partir de l'âge de quatre ans environ. Elle assure, grâce à ses bases ordonnées et vivantes un développement de l'oreille musicale et du sens rythmique, précédant et préparant la pratique du solfège, celle de l'instrument ou de toute autre discipline musicale.

à conditionner les leçons d'initiation musicale des tout-petits ou les bases psychologiques de la telle éducation ne se bornent pas cours pré-solfégiques et pré-instrumentaux qui les suivent; elles ont toute leur valeur et leur importance dans l'intégration de la musique vivante à l'école et dans toute pratique musicale, vocale et instrumentale, qu'elle soit professionnelle ou non. Elles permettent aussi d'influencer favorablement l'éducation des enfants retardés, handicapés ou débiles.

Au stade professionnel, les principes et les applications de la vie rythmique et de la vie auditive seront continuellement valables, vivifiant en particulier le jeu instrumental, le solfège et l'harmonie, soulignant les diverses mémoires qui entrent en jeu depuis le début des études jusqu'à la maîtrise musicale générale et pédagogique d'une part, jusqu'à la virtuosité d'autre part et, enfin, grâce à la pratique vivante et suivie de l'improvisation rythmique, mélodique et harmonique, jusqu'à un minimum de création personnelle.

3 — Au point de vue pédagogique, elle s'inspire de la méthode globale pour tout ce qui concerne la vie, et de la méthode analytique pour la prise de conscience.

4 — Elle emploie — avec la participation active des élèves, mais d'une façon méthodique — des procédés naturels et vivants qui vont du concret sonore à l'abstrait, favorisant le passage homogène de l'instinct à la conscience et de celle-ci à l'automatisme.

5 — Elle exclut tout moyen extra-musical, soit comme base, soit comme point de départ (couleurs, dessin, phonétique, histoires, etc.).

6 — Par contre, elle utilise pratiquement et consciemment des éléments de travail typiques, empruntés à la seule musique (son, mouvement sonore, espace intratone, rythme, intervalles, accords, mélodies, gammes, chansons, etc.) soit notamment :

- a) un matériel auditif varié concernant les différents aspects du son et de l'oreille musicale — surtout sensorielle et affective;
- b) des frappés pour développer l'audiométrie et l'instinct rythmique, bases de la métrique vivante et du calcul métrique;
- c) des chansons choisies dans un but pédagogique ou une vue du développement de la sensibilité et de la pratique solfégique et instrumentale;
- d) un vocabulaire de termes musicaux employés dès le début, sans théorie, comme simple dénomination des éléments concrets essentiels : un son, un intervalle, un accord, une mélodie, une chanson, un rythme, un tempo, un nom de note, etc.;
- e) la gamme diatonique soit, en premier lieu, celle de notes égales ou non, par exemple, les modes antiques, pentatonique, hexatonale ou autres. Notre gamme majeure est envisagée avant tout comme une échelle de sons et de degrés et surtout, tonalement, comme un ensemble d'intervalles par rapport à la tonique (non pas comme une superposition de tétracordes structurés par tons et demi-tons);
- f) trois symboles de base : do, ré, mi, etc. pour les noms des notes; I, II, III, pour les degrés; 1ère, 2ème, 3ème, etc. pour les intervalles;
- g) le battement des mesures, pratiqué d'une façon naturelle mais méthodique et tenant compte de la nature pendulaire des mesures à

2 et 4 temps, et de la nature rotatoire de la mesure à 3 temps;

h) des mouvements corporels naturels et caractéristiques, comme la marche, la course, les sauts, les balancements, le sautillé, le galop, les mouvements tournants, etc. partant de la musique même et ayant pour but le développement d'un minimum de corporéité musicale et d'un maximum de sens du tempo :

- 1) physique et plastique; 2) expressif.

7 — Les leçons d'initiation musicale ne sont pas : ni de la gymnastique, ni de la rythmique, ni de la mimique, ni de la chorégraphie, ni de simples leçons de chant.

8 — Les leçons de solfège, dont le programme synthétique fait la place nécessaire au développement auditif, sensoriel, affectif et mental, ainsi qu'au rythme vivant, seront toujours musicales. Les chansons, en particulier les chansons d'intervalles, continueront à jouer un rôle capital.

Le déchiffrement (alliant les sons et les noms des notes) utilise tout d'abord la lecture par relativité, ensuite la lecture par absolu des clés et, dès que possible, les deux principes simultanément. La gamme majeure, les gammes mineures et enfin d'autres modes feront l'objet d'un travail tantôt quantitatif, tantôt qualitatif. La dictée est basée sur la mémoire musicale, l'audition intérieure et l'automatisme des noms. Les improvisations rythmique et mélodique sont pratiquées régulièrement.

La théorie musicale n'a de raison d'être qu'en fonction des phénomènes musicaux, préalablement et concrètement vécus par l'instinct, la sensorialité et l'affectivité. Il conviendra donc de ne jamais confondre la connaissance intellectuelle théorique de la musique (simple étiquetage verbal ou écrit, énoncé formel et superficiel des éléments extérieurs du son, du rythme, de la métrique, des règles compositionnelles, de la mélodie, du contrepoint, et de l'harmonie) avec la véritable audition intérieure qui succède, dans l'ordre évolutif, à l'expérience instinctive, sensorielle et affective réellement vécue. Cet ordre évolutif, particulièrement visible en art et important pédagogiquement, peut se résumer ainsi :

- 1) vivre les phénomènes musicaux;
- 2) les sentir affectivement;
- 3) savoir ce qu'on vit et, plus tard, le vivre consciemment.

Nous n'aurons donc qu'un minimum de théorie pour un maximum de pratique intérieure.

9 — Les leçons instrumentales s'inspirent des mêmes principes fondamentaux faisant passer la musique avant l'instrument et la vie avant la perfection formelle; le jeu instrumental requiert la participation harmonieuse de tout l'être et de sa vie intérieure (dynamisme, sensorialité, sensibilité et intelligence). La position du corps, des mains et des doigts rejointra les lois naturelles de la vie avec leurs alternances d'efforts et de détente. Le chant intérieur et la respiration occupent une très grande place dans le jeu instrumental. On ne joue pas avec les doigts — donc extérieurement, comme on le préconise encore trop souvent — mais par les doigts qui sont reliés, grâce au système nerveux et musculaire, à l'oreille, au sens rythmique et aux différents niveaux du cerveau, ce qui au point de vue des sons, des rythmes, des accords, des noms de notes, etc.

En faisant intervenir le jeu instrumental dans quatre domaines différents mais complémentaires :

- 1) le jeu d'oreille, par la reproduction de chansons ou de musiques entendues;
- 2) le jeu par la lecture, où la connaissance solfégique se joint à la pratique instrumentale qui peut aboutir à la lecture à première vue;
- 3) le jeu instrumental consacré à l'intériorisation et à l'interprétation de la littérature musicale artistique, où le « jeu de mémoire », (qui suit le jeu par la lecture) occupe une place prépondérante;
- 4) le choix des œuvres, de même que celui des études et des exercices qui pourront être proposés afin de favoriser la maîtrise et la virtuosité instrumentale, musicale et artistique, sera effectué en fonction de la nature de l'élève et des buts poursuivis.

On n'oubliera pas les valeurs sensorielles propres à chaque discipline :

- 1) l'improvisation qui réalise des

états d'âme ou bien des jeux musicaux, tirant parti de l'instrument même, la voix comprise. L'improvisation doit être pratiquée dès le début et peut consister, chez l'enfant, en de simples petites inventions.

La technique instrumentale, souvent extérieure et machinale, sera peu à peu remplacée par une attitude musicale utilisant les sources vitales du rythme et vivant les rapports sonores, mélodiques et harmoniques. Cette attitude développera la musicalité, tout en entretenant l'élan intérieur et permettra d'obtenir des progrès instrumentaux par la musique elle-même, vécue, sentie et pensée par « le dedans ».

On attachera une très grande importance à l'ordre des sons, l'ordre des noms, l'ordre des doigts et des doigts et l'ordre des touches.

De même, on s'efforcera de synchroniser au maximum les différents mémoires musicales et instrumentales.

Genève et Delémont, septembre 1970.

Edgar WILLEMS, Jacques CHAPUIS.

Nécrologie

COMMANDANT CLAUDE LATY 1887-1970

Chef fondateur de la Musique de l'Air
Officier de la Légion d'Honneur

Médaille Militaire - Croix de Guerre 14-18

ses obsèques ont eu lieu le 13 octobre 1970 à Espalion (Aveyron)

Commandant Claude Laty 1887-1970
Chef fondateur de la Musique de l'Air; Officier de la Légion d'Honneur; Médaille Militaire; Croix de Guerre 14-18.
Obsèques le 13 octobre 1970 à Espalion (Aveyron).

Claude Laty est né à Marseille en 1887, où il fit ses études musicales (piano, harmonie) au Conservatoire, puis travailla le contrepoint et la composition sous la direction de divers maîtres à Paris, et retournant en sa ville natale, il tint au conservatoire plusieurs suppléances. Reçu sous-chef de Musique de l'Armée en 1910, il fut affecté au 106ème à Chalons-sur-Marne jusqu'en décembre 1913.

Puis Sous-Chef au 46ème de Paris, avec lequel il partit en campagne en août 1914 et s'y vit attribuer la médaille militaire pour le fait d'armes de la prise de Vauquois en menant l'attaque de la fameuse position aux accents de la Marseillaise.

Inscrit au tableau d'avancement à la suite du concours de février 14, il fut nommé chef de musique au 122ème, où il resta jusqu'à la fin de la guerre. Passant successivement au 95ème à Bourges — au 141ème à Marseille — au 99ème à Lyon, le Cne Laty revint au 46ème en décembre 1932, puis fut désigné pour créer et diriger la Musique de l'Air en 1936. Nommé Commandant en 1939, M. Laty quitta la Musique de l'Air (replacé à Toulouse) après l'armistice de 1940.

Resté en relations étroites avec un bon nombre de sociétés populaires, M. Laty a écrit durant plusieurs années de nombreux articles techniques pour le journal de la Confédération Musicale de France. Il a dirigé la Musique Municipale de Roanne de 1946 à 1959.

Comme compositeur, il a abordé tous les genres : Mélodies, Musique de Chambre, (sonates, quatuor, trios), Pièce instrumentales (piano, orgue, instruments à vent). Œuvres symphoniques (suites d'orchestre, rapsodies, divertissements) et naturellement un grand nombre de transcriptions pour musique d'Harmonie.

Il s'était retiré en 1960 dans sa propriété à Espalion (Aveyron) : villa Bellevue, Avenue de Saint-Pierre.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTO
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

L'œuvre pédagogique d'Edgar Willems

Edgar Willems est de nationalité belge. Il fit ses études à l'École Normale, puis à l'École des Beaux-Arts de Bruxelles, afin de se consacrer à la peinture. Cependant, dès son enfance, il fut attiré par la musique qu'il pratiqua surtout en autodidacte. Après en avoir complété l'étude au Conservatoire de Genève, il donna dès 1928 des cours sur la philosophie et la psychologie de la musique, et fut nommé en 1929 professeur de solfège d'adultes.

Voyant la nécessité de donner à l'éducation musicale des bases plus psychologiques et plus vivantes que par le passé, il écrivit plusieurs livres et carnets pédagogiques et répandit son enseignement dans plusieurs pays.

Sa première publication, intitulée « Nouvelles idées philosophiques sur la musique » date de 1931. Elle énonce les critères essentiels, bases de toute une œuvre pédagogique et scientifique. Écartant les considérations métaphysiques, Willems part de la musique même et établit entre elle et l'être humain des liens profonds, psychologiques, propres à satisfaire les phénoménologues actuels. Rythme, mélodie et harmonie rejoignent la nature physiologique, affective et mentale de l'être humain. Ces trois éléments fondamentaux sont placés schématiquement entre deux pôles matériels et spirituels, soit la vibration sonore et l'art.

Cette considération essentialiste, musculo-humaine qui tient aussi compte des forces vitales créatrices, présentes dans les autres régimes de la vie, a permis de créer une méthode d'éducation musicale qui évolue et développe, dès le plus jeune âge, la musicalité (la vie harmonique) qui existe, en potentialité, dans chaque être humain. Sans jamais avoir recours à des moyens extra-musicaux, cette méthode permet de pratiquer une véritable culture auditive et rythmique pendant l'étude du solfège et de l'instrument facile et vivant. Durant de nombreuses années, Edgar Willems s'est consacré à l'initiation musicale des tout-

petits (dès l'âge de trois à quatre ans), à la rééducation d'élèves et de musiciens professionnels, d'enfants retardés, handicapés ou débiles.

Ses expériences dans le domaine du développement auditif, ainsi que la direction de nombreuses chorales, l'ont autorisé à écrire deux volumes sur « L'oreille musicale » (1940, 1946). D'autres livres ont comme titre : « L'éducation musicale nouvelle », « Le jazz et l'oreille musicale », « La préparation musicale des tout-petits », « Le rythme musical », « L'introduction à la musicothérapie », ainsi que le livre « clé » : « Les bases psychologiques de l'éducation musicale ».

Afin d'aider les pédagogues à mettre les principes proposés en pratique, Willems a écrit toute une série de « Carnets pédagogiques » consacrés à l'initiation musicale des enfants, aux débuts du solfège et du piano, ainsi qu'aux mouvements naturels visant particulièrement le sens du tempo, et encore, plus récemment, le « Livre de solfège élémentaire » pour le maître et pour l'élève.

Parmi le matériel sonore mis au point ou inventé par Edgar Willems, il faut mentionner ce qui touche à l'espace intratone (domaine important, étant donné l'état actuel de l'évolution musicale) : séries de clochettes (jusqu'à 1/300e d'un ton), l'audiomètre et le sonomètre (jusqu'à 1/2000e d'un ton), la flûte de pan intratone. Pour la culture auditive des intervalles et des accords, l'audiocolor permet un entraînement individuel.

La méthode Edgar Willems a été introduite en Suisse, Portugal, Espagne, France, Espagne, Italie, Allemagne, Yougoslavie, Argentine, Brésil, Uruguay et Venezuela et plus particulièrement dans les centres suivants : Conservatoires de Genève et Lausanne, Institut Jacques Chapuis à Bière et Granges, Groupe Variétés de la SSPM, Fondation Calvère de Gullyblan à Lézards en France, ainsi qu'à l'École Jurasienne et Conservatoire de Musique, siège de l'Association Internationale des professeurs d'éducation musicale, méthode

LE DEVELOPPEMENT GENETIQUE DE LA PERCEPTION MUSICALE

par Arlette Zenatti, professeur au Conservatoire National de Musique de Mans.

Par une étude expérimentale effectuée chez des enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans, l'auteur examine deux aspects importants de la perception musicale : d'une part, le développement des mécanismes perceptifs qui sont mis en jeu par la discrimination des sons et la structuration du champ sonore, d'autre part, l'assimilation psychologique du système tonal.

Une première expérience concerne la perception d'une œuvre polyphonique, de forme fuguée. Constitué par une superposition de lignes mélodiques, la fugue comporte un thème qui est présenté successivement par chacune des diverses voix. La reconnaissance du thème exige que la perception explore les différents plans sonores. Les résultats montrent un développement de l'activité perceptive avec l'âge, se manifestant par un accroissement de la mobilité, de l'amplitude et de la rapidité des trajets exploratoires.

Une seconde expérience étudie les relations existant entre la perception mélodique et l'acculturation tonale. Une influence culturelle, en relation avec les époques et les civilisations, s'exerce sur la structure de la langue musicale. Ainsi, notre civilisation occidentale est fortement marquée par le système tonal. Dans quelle mesure la perception musicale de l'enfant subit-elle cette influence ? L'expérience consiste en une présentation de groupes mélodiques appartenant à deux séries, l'une tonale, l'autre atonale. Chaque groupe est répété deux fois : la deuxième présentation peut être semblable à la première ou bien, au contraire, comporter un changement mélodique, l'une des notes étant modifiée. Selon les résultats, on constate une évolution génétique de la discrimination perceptive. L'acculturation tonale se manifeste par une discrimination du changement de note significativement plus aisée dans la série tonale. La prépondérance de la série tonale évolue en relation avec la finesse de la discrimination perceptive. L'âge d'environ 8 ans se caractérise par un développement très net de l'acculturation tonale.

Enfin, une expérience de sondage s'attache à déterminer quel est le degré de développement de la perception musicale chez l'enfant de 6 ans. Treize épreuves embrassent la perception des relations de hauteur entre les sons, la perception mélodique, harmonique, rythmique. Le quotient intellectuel est mesuré au moyen du test composite de Binet-Simon (révision 1955). Les corrélations entre les épreuves sont recherchées. Les capacités des sujets sont comparées sous forme de profils psychologiques.

En conclusion, dépassant le cadre de ses expériences et s'inspirant de la théorie relationnelle de J. Piaget, l'auteur s'interroge sur les aspects acceptables d'un passage entre la perception musicale et la genèse de la musicalité.

Cette étude présente un intérêt non seulement sur le plan de la recherche fondamentale mais également du fait de ses implications pédagogiques. La perception musicale de l'enfant connaît des limites dont l'éducation doit tenir compte. (Édité par le Centre National de la Recherche Scientifique).

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1970, nous rappelons aux sociétés que leurs adhérents peuvent obtenir les récompenses suivantes :

Médaille CMF :

- Médaille de Bronze après 20 ans de service
- Médaille d'argent après 30 ans de service
- Médaille d'Or après 40 ans de service
- Médaille de Chef Bronze après 15 ans de direction
- Médaille de Chef Argent après 20 ans de direction
- Médaille de Chef Or après 25 ans de direction
- Médaille de Vétérans à 65 ans d'âge
- Médaille d'Or pour les personnes ayant rendu des services notoires à nos sociétés ou à l'art musical.
- Médaille du Cinquantenaire pour les Sociétés
- Médaille du centenaire pour les Sociétés

SOCIÉTÉ HAENDEL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de la première SOCIÉTÉ HAENDEL française.

Elle s'est fixé pour but « la promotion et la diffusion des œuvres de Georges-Frédéric HAENDEL et de ses contemporains ».

Vaste programme que nous espérons mener à bien par l'organisation de 2 concerts en 1971, l'édition de disques en production libre, ainsi que diverses manifestations dont nous vous tiendrons informés.

Tout artiste tout mélomane intéressé par notre Association peut se mettre en rapport avec nous en écrivant à :

SOCIÉTÉ HAENDEL, 26, rue du Général-Roguet, 92 - CLICHY.

SACEM

Le prix musical Guido Valcarenghi, créé par Madame Margherita Wallmann pour récompenser l'auteur d'une œuvre lyrique, a été décerné sous la présidence d'honneur de Herbert von Karajan, Trente-six auteurs appartenant à douze pays d'Europe et d'Amérique avaient concouru à ce prix. Le jury, présidé par Georges Auric, membre de l'Institut de France et Président d'honneur de la SACEM, et composé de Boris Blacher, Luciano Chailly, Giulio Confalonieri, Ernesto Halffter, s'est réuni à la Villa d'Este, à Gernobio, du 24 au 29 septembre. Y ont apporté leur collaboration Emmanuel Rondeville de l'Institut Giancarlo Menotti, Darius Milhaud et Francesco Siciliani. Après avoir délibéré, le jury a attribué le prix au roumain Pascal Bentou pour son œuvre « Hamlet ». Cet auteur s'était déjà vu attribuer le prix de l'Etat roumain (1964) et un prix Italia (1966) de la RAI. Le jury a ensuite décerné la Médaille d'or créée par la société italienne des auteurs et éditeurs, à l'américain Robert W. Mann pour son œuvre « The Scarlet letter » et mis en évidence les œuvres « Il Ghetto » de l'italien Giancarlo Colombini, et « Strategy » de l'anglais Sidney John Kay.

Le prix et la médaille d'or seront remis à leurs titulaires au cours d'une cérémonie organisée par la SIAE qui se déroulera à Rome vers la mi-décembre.

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Ouvrières - 12, av. Sœur Rosalie - PARIS-13ème. — révisée et complétée de Michel Faure de la Musique (2ème édition Briguët).

COMMUNIQUÉ

Dans l'Amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie 3, rue MICHELET - PARIS-VIème

— VENDREDI 15 JANVIER 1971 à 12 h 30 :

Musique Traditionnelle d'Asie avec le concours de : Tran Van Khe, Tran Quang Hai Cheng Shui Cheng, Djamchid Chemirani ; (œuvres Chinoises, Iraniennes, et Vietnamiennes).

— VENDREDI 22 JANVIER 1971 à 12 h 30 :

Lubomir Yankoff, violoniste, et Eliane Bouilhoul, pianiste ; (œuvres de J.-M. Leclair, Beethoven, G. Faure).

— VENDREDI 29 JANVIER 1971 à 12 h 30 :

Ensemble Musica Antiqua de Prague, sous la Direction du Dr. L.T. Vachulka ; (œuvres Anciennes sur instruments anciens).

PLACE : 5 F. ; Etudiants : 4 F. Abonnements (5 concerts) : 20 F. Etudiants : 15 F.

Carnets collectifs (5 places pour le même concert) : 20 F. ; Etudiants : 15 F.

Avant le concert : buffet (non compris) à partir de 11 h 45.

• Renseignements : Mlle Francine Franz 22 bis, rue Marbeau - PARIS-XVIème Tél. : 727-54-74 et permanence le vendredi de 10 h à 12 h 30 à l'Institut de Musicologie 3, rue MICHELET - PARIS-VIème.

Palmarès du concours d'excellence 1970

NOMS.	PRENOMS	FEDERATIONS	SOCIETES	INSTRUMENTS		SOLFEGE	
				NOTES	PRIX	NOTES	PRIX
PIANO							
Mlle	Bossu Nicole	Bouches-du-Rhône	Musique Nationale de la Douane de Marseille	15	2ème	18	1er
M.	Gaiuassia Gérard	Centre	Harmonie Municipale de Vichy	18,50	1er	11,50	3ème
Mlle	Chabran Viviane	Basses-Alpes	Ecole Municipale de Musique de Manosque	15,75	2ème	11	3ème
Mlle	Grimaldes Charles	Sud-Ouest	Harmonie de la Bastide	13,50	2ème	11,50	3ème
M.	Renard Christiane	Ile-de-France	« Art par la Joie », Sevran	11,50	3ème	12,50	3ème
Milles	De Mattia Sylvie	Moselle et Meurthe-et-Moselle	Philharmonique des Forges de Jœuf	13,50	2ème	8	—
	Coma Françoise	Sud-Ouest	Orchestre des Benjamin de Bordeaux	11	3ème	6,50	—
VIOLON							
Mlle	Renard Sylvie	Nord et Pas-de-Calais	Cercle Symphonique d'Aulnoye	15,50	2ème	14	2ème
ACCORDEON							
Mlle	Crépin Josiane	Centre	Société des Accordéonistes Montluçonnais	15,50	2ème	15,50	2ème
GUIRE							
MM.	Girard Daniel	Alsne	Conservatoire de Laon	18	1er	10,50	3ème
	Garcla Philippe	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	16	2ème	10,50	3ème
FLUTE							
Mlle	Gualta Josiane	Bouches-du-Rhône	Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille	16,50	2ème	13,50	2ème
M.	Senet Dominique	Vosges	Harmonie Municipal d'Épinal	11,25	3ème	13	2ème
Mlle	Gervais Anne	Sarthe-et-Mayenne	Harmonie des Chemins de Fer du Mans	11,50	3ème	10,50	3ème
M	Jemling Michel	Musique d'Alsace	Harmonie Colmarienne	14,25	2ème	7,50	—
Mlle	Desquerre Joëlle	Sud-Ouest	Musique Municipale de Parentis-en-Born	12,25	3ème	8	—
HAUTBOIS							
MM.	Colin Pascal	Moselle et Meurthe-et-Moselle	Harmonie Nancéenne, Nancy	11,50	3ème	16,50	2ème
	Gourlay Olivier	Normandie	Ecole de Musique de Lisieux	12	3ème	13,50	2ème
BASSON							
M.	Gourlay Fabrice	Normandie	Ecole de Musique de Lisieux	15	2ème	14	2ème
CLARINETTE							
MM.	Allot Jean-Luc	Nord et Pas-de-Calais	Union Musicale de Provins	13	2ème	19,75	1er
	Pandelakis Jacques	Sud-Est	Union Musicale de Vienne	17	1er	15,50	2ème
	Monne Christian	Aube et Haute-Marne	Harmonie des Cristalleries de Bayel	17	1er	8	—
	Maller Roland	Musique d'Alsace	Musique Municipale de Cernay	13	2ème	8	—
	Debièvre Serge	Loire et Haute-Loire	Harmonie du PLM Saint-Étienne	7,25	—	13,50	2ème
	Pelletier Gilbert	Indre	Harmonie Municipale de Châteauroux	10,25	3ème	8,50	—
SAXO-ALTO							
MM.	Négrignat Jacques	Sud-Est	Harmonie de Saint-Fons	17,25	1er	14,50	2ème
	Raphaël Denis	Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Troyes	18	1er	9,75	—
	Dargent Jean-Luc	Aube et Haute-Marne	Harmonie SNCF de Romilly-sur-Seine	15,50	2ème	10,50	3ème
	Poirier Pierre-Jean	Centre	Société Musicale de Bellec-sur-Allier	12,50	3ème	10	3ème
	Gaufredy Maurice	Vaucluse	Philharmonique Aptésienne	9	—	6,50	—
COR							
M.	Millière Daniel	Aube et Haute-Marne	Fanfare de Savières	18	1er	14	2ème
TROMPETTE							
MM.	Ulrich Marc	Musique d'Alsace	Harmonies MDPA et SNCF de Mulhouse	19	1er	11	3ème
	Batard Michel	Indre	Harmonie Municipale de Châteauroux	17,50	1er	11	3ème
	Bevdon Jean-Paul	Ile-de-France	Ecole de Musique de Vanves	15,25	2ème	11,50	3ème
	Ardennes	Harmonie Municipale de Vouziers		14,25	2ème	12,25	3ème
	Lefèvre Bernard	Sud-Est	Fanfare de Charnay	13	2ème	10,50	3ème
	Giraudon Yves	Seine-et-Marne	Harmonie de Thorigny	13,25	2ème	6,50	—
	Broutin Patrice	Musique d'Alsace	Harmonie Colmarienne	14,25	2ème	6,50	—
	Schubel Tristan	Seine-et-Marne	Union Musicale et Artistique de Mitry-Mory	10	3ème	10	3ème
	Momplet Vincent						
CORNET							
M.	Pedemay Francis	Sud-Ouest	Harmonie d'Arcachon	17	1er	11,50	3ème
SOLFEGE SEUL							
M.	Baudrillart Régis	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris			16,25	2ème
Mlle	Jacquet Myriam	Orléanais-Berry	Ecole Nationale de Musique Populaire			13	2ème
MM.	Kus Michel	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris			12,50	3ème
	Deparnay Daniel	Alsne	Harmonie Municipale d'Érison			10,50	3ème
Mlle	Thierry Micheline	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris			10	3ème
M.	Fossé Michel	Alsne	Harmonie municipale de Compiègne			6	—
M.	Bernaus Marie-José	Ile-de-France				5,50	—
Milles	Vallet Chantal	Sarthe-et-Mayenne	Groupe Artistique Renault - Le Mans			4,50	—
	Béquin Martine	Sarthe-et-Mayenne	Groupe Artistique Renault - Le Mans			2,75	—
	Vallet Brigitte	Sarthe-et-Mayenne	Groupe Artistique Renault - Le Mans			2,50	—

PALMARES BATTERIES-FANFARES

MM.	Rapin Christian	Sud-Ouest	Amicale Tournaise	3ème Prix Solfège : 10,50
	Peiaz Roger	Sud-Est	Le Réveil Fontainois	3ème Prix Clairon : 10
	Hosteins Alain	Sud-Ouest	Batterie-Fanfare Quand Même	1er Prix Solfège : 17,50
	Pontois Gabriel	Alsne	Aux Marais et Environs	1er Prix Trompette : 13,25
	Cavolsy Rémy	Orléanais-Berry	Saint-Jean-de-Braye	1er Prix de Solfège : 12
	Vignon Philippe	Loire et Haute-Loire	L'Indépendante de Chirassimont	3ème Prix de Tambour : 12
				2ème Prix de Tambour : 13
				2ème Prix de Solfège : 13,50
				3ème Prix de Tambour : 10
				2ème Prix de Solfège : 15,50
				1er Prix de Tambour : 17
				1er Prix de Solfège avec félicitations : 19,50
				1er Prix de Tambour avec félicitations : 19,25
PRIX SPECIAL				
M.	Vignon Philippe	Loire et Haute-Loire	L'Indépendante de Chirassimont	1 livret de 50 F offert par la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève.
				1 clairon basse Couesnon offert par la CMP pour la Société.

PRIX SPECIAUX

NOMS.	PRENOMS	INSTRUMENTS	FEDERATIONS	SOCIETES	PRIX
Prix du Ministère des Affaires Culturelles : 500 F (250 F pour l'élève et 250 F pour la Fédération) - 1 instrument pour la Société					
Mlle	Bossu Nicole	Piano	Bouches-du-Rhône	Musique Nationale de la Douane de Marseille	1 clarinette offerte par la Maison Buffet-Crampon pour la société.
M.	Allot Jean-Luc	Clarinette	Nord et Pas-de-Calais	Union Musicale de Provins	1 trompette offerte par la Maison Couesnon pour la société.
M.	Pandelakis Jacques	Clarinette	Sud-Est	Union Musicale de Vienne	1 clarinette offerte par la Maison Leblanc pour la société.
Prix de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève - 1 instrument ou un bon d'achat d'instrument pour la Société.					
M.	Millière Daniel	Cor	Aube et Haute-Marne	Fanfare de Savières	1 livret de 100 F - 1 clarinette offerte par la Maison Selmer pour la société.
M.	Négrignat Jacques	Saxo-alto	Sud-Est	Harmonie de Saint-Fons	1 livret de 50 F - 1 trompette Selmer offerte par la CMP pour la société.
Mlle	Crépin Josiane	Accordéon	Centre	Sté des Accordéonistes Montluçonnais	1 livret de 50 F - 200 F offerts par la CMP pour la société.
M.	Ulrich Marc	Trompette	Musique d'Alsace	Harmonies MDPA et SNCF de Mulhouse	1 livret de 50 F - 1 bon d'achat de 250 F offert par la Maison Robert Martin pour la société.
M.	Gaiuassia Gérard	Piano	Centre	Harmonie de Vichy	1 livret de 20 F - 1 bon d'achat de 250 F offert par la Maison Robert Martin pour la société.
Prix de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève					
Mlle	Gualta Josiane	Flûte	Bouches-du-Rhône	Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille	1 livret de 20 F.
Mlle	Chabran Viviane	Piano	Basses-Alpes	Ecole Municipale de Musique de Manosque	1 livret de 20 F.
M.	Renard Sylvie	Violon	Nord et Pas-de-Calais	Cercle Symphonique d'Aulnoye	1 livret de 20 F.
M.	Gourlay Fabrice	Basson	Normandie	Ecole de Musique de Lisieux	1 livret de 20 F.
M.	Girard Daniel	Guitare	Alsne	Conservatoire de Laon	1 livret de 20 F.
M.	Batard Michel	Trompette	Indre	Harmonie Municipale de Châteauroux	1 livret de 20 F.
M.	Pedemay Francis	Cor	Sud-Ouest	Harmonie d'Arcachon	1 livret de 20 F.
M.	Colin Pascal	Hautbois	Moselle et Meurthe-et-Moselle	Harmonie de Nancy	1 livret de 20 F.
M.	Raphaël Denis	Saxo-alto	Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Troyes	1 livret de 20 F.
Livres offerts par les Editions Ouvrières pour l'élève					
M.	Bevdon Jean-Paul	Trompette	Ile-de-France	Ecole de Musique de Vanves	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pichard
M.	Garcla Philippe	Guitare	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pichard
M.	Dargent Jean-Luc	Saxo-alto	Aube et Haute-Marne	Harmonie SNCF de Romilly-sur-Seine	Introduction à l'Art Musical de Max Pichard
M.	Lefèvre Bernard	Trompette	Ardennes	Harmonie Municipale de Vouziers	Introduction à l'Art Musical de Max Pichard

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz Ancey (Haute-Savoie). Tél. (50) 45-11-25.
16 mai 1971 23 mai 1971	MONTAGNY (Loire) CERISAY (Deux-Sèvres)	Concours de Batteries Concours National	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42) M. Tarteaut, président de l'Union Musicale de Cerisay (Deux-Sèvres).
CONCOURS			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
29-30 mai 1971	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlant.)	Concours International de Musique.	M. Bassereau, chef de musique, rue du Maréchal Foch à Châteaubriant (44).
Pentecôte 6 juin 1971 27 juin 1971 4 juillet 1971	SAINTE-AIGNAN-SUR-CHER (Loire-et-Cher) VIRE (Calvados) SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours National de Musique Concours International Concours International de Musique.	M. Paul Venaille, 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Sainte-Aignan-sur-Cher. M. Doussé, secrétaire, rue H. Gaslé, à Vire. Secrétariat du concours de musique Hotel de Ville 09 - Saint-Girons M. Lacaze Hubert, Secrétaire de l'U.M.L., Mairie de Lourdes.
10 et 11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Concours National de Musique, organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Union Musicale de Lourdes.	M. Joseph Besch, président, 13, rue d'Alsace, Folschviller. M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42). M. André Mennier, 12, rue Coquillette (43) Patay M. Paul Bredet, maire de Saint-Héand (Loire).
FESTIVALS			
1er mai 1971	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique	M. Godin René, président, 17, rue de la Moselle, Corny-par-Neuveant.
16 mai 1971 23 mai 1971 23 mai 1971	MONTAGNY (Loire) PATAY (Loiret) SAINT-HEAND (Loire)	Festival de Musique Festival de Musique Festival de Musique, Centenaire de l'harmonie « les Enfants de Saint-Héand » Saint-Héand (Loire).	M. Robert Michaud, Président rue de Vitrac, La Rochefoucauld (16). Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck. M. Fischer Jean, route de Saint-Avoird. M. Bronner Gabriel, secrétaire, 18, rue de Nancy, Chateau-Salins.
30-31 mai 1971	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique	M. Gaston Arbin, secrétaire, 10, rue Maréchal, Lyautey, Pagny-S/Moselle.
30 et 31 mai 1971	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival de Musique	M. Galoni Albert, directeur, 3, rue de Thionville, Bertrange, poste Guenange.
3-6 juin 1971	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique	M. Spanier Gabriel, secrétaire, 2, rue du Fort, Basse-Ham.
6 juin 1971 6 juin 1971	BOULAY (Moselle) CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique Festival de Musique	M. G. Kammengesser, 14, rue de la Tortue, Metz-Départ-les-Ponts.
6 juin 1971	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Gailler Gaston, secrétaire, 32, rue Sainte-Elisabeth, Basse-Yutz.
13 juin 1971	BERTRANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. Sechehaye, président, « Union » de Woippy.
13 juin 1971	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique	M. Nousse Fernand, président, route de Sierck, Koelligsmacker-Metrich.
13 juin 1971	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique	Mairie. M. Krupp Joseph, président, 15, rue du Parc, Distroff.
20 juin 1971	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain Holdrinet, Secrétaire Général de la Lyre Stenaisienne 15, rue Basse-du-Rempart, Stenay Boite postale 113, (65) Lourdes.
20 juin 1971 27 juin 1971	WOIPPY (Moselle) METRICH (Moselle)	Festival de Musique - Fete des Fraises. Festival de Musique	M. Robert Yax, secrétaire, Musique municipale. M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, à Haute-Yutz (Moselle).
3-4 juillet 1971 4 juillet 1971	FAREBERSVILLER (Moselle) DISTRUFF (Moselle)	Festival de Musique Festival de Musique	M. Eugene Gehring, président, 36, rue Principale.
4 juillet 1971	STENAY (Meuse)	Festival International de Musique, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse.	
10-11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale Lourdaise.	
11 juillet 1971	VAL-DE-GUEBLANGE (Moselle)	Festival de Musique	
11 juillet 1971	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique Saint-Joseph	
18 juillet 1971	DANNE et QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival de Musique	

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande

au prix de : 118 Frs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183

Tél. 522-83-37

Succès musical

Nous apprenons avec un vif plaisir le magnifique succès obtenu par l'Orchestre d'Accordéons de Paris que dirige notre ami Etienne Lorin, lors de la finale des Coupes de France de l'Accordéon 1970, organisée par l'ORTF.

L'Orchestre d'Accordéons de Paris a obtenu à la fois la Coupe de France 1970 des petits ensembles et la coupe de France des grands ensembles.

Depuis que cette compétition existe, c'est la première fois qu'une société remporte les deux coupes sans ex-aequo, c'est pourquoi nous sommes heureux de féliciter chaleureusement M. Etienne Lorin et ses musiciens.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Pournisseur de la Garde Républicaine

OCCASIONS

■ Vends à l'état de neuf SAXO-ALTO argenté avec la dièse aiguë, COUESNON « Monopole Conservatoire », 3 bees complets dont un métal. Nombreuses anches. Etat luxe. Prix 950 F. M. EYDOUX, ROUSSOU-ISSAC (Dordogne).

■ A.V. clarinette basse SELMER neuve. Hélicon COUESNON argenté si b. Accordeur électronique BLN, neuf. Achet. Sax-Baryton occasion. M. NOCQUET, 13, bd Soussac à POITIERS (Vienne).

■ A. V. TUBA COURTOIS UT, 6 pistons. Ecr. M. VILLE, 1, allée du Parc, THORIGNY (Seine-et-Marne). Tél. 430.23.63.

■ Accordéon de concert, marque « Hohner », type artiste VIII avec basses chromatique. Etat neuf. Téléph. au 34.89.43 ou écrivez s/n° 319, au journal.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. DAVIS sur présentation manuscrits, F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Harmonisation, orchestration et tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, Faub. Poissonnière, PARIS-9e. Tél. 878-56-92.

■ Pour la réussite de vos soirées dansantes... un orchestre jeune, patronné par un chef de Musique

FRANCK PETER

et son orchestre attractif, son chanteur, ses jeux de lumière. Ecr. M. FRAPIER, 112, rue Dr-Faton, VENDOME (Loir-et-Cher).

L'Allemand usuel et pratique et correspondance commerciale. Cours modernes par correspondance à la portée de tous. Stag. Université-Vienne (Autriche) — documentation contre 5 timbres Institut Franco-Viennois, 113, rue La Fayette, Paris-10e. Remise aux membres de C.M.F.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres-signes ou intervalles + TVA

Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE

OFFRES D'EMPLOI

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Une poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clarinets dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs, outilliers, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agents de sécurité. Ecr. au journal sous n° 817.

■ Ville 30 km SO. PARIS, postes appareilleur, garde-champêtre attribués de préf. à musiciens retraités participant à la Sté Music. class. 2ème Divis., 1ère S. Ecole de Musique. Ecr. journal s/ n° 810.

■ Harmonie de l'Aisne en pleine expansion, recherche musiciens tous pupitres, pouvant éventuellement assurer cours à l'Ecole de Musique. Travail et logement assurés. Adr. renseignements et curriculum vitae au journal s/ n° 820, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Cherche Direct. Classe de chant, Cercle théâtral, etc. Hautes référé. Ecr. au jour., sous n° 811.

■ Chef de musique - Secrétaire de mairie (1.200 hts) sér. référ., raisons familiales, recherche poste similaire. Etudierait les propositions, accepterait poste de commis dans commune de plus de 2.000 hts. Ecrire au journal sous numéro 812

■ Adjudant-chef, chef de fanfare, sérieuses références, libre en juillet prochain, recherche direction Harmonie, Fanfare ou Batterie-Fanfare, avec emploi secondaire. Régisseur résidence conviendrait. Préférence région Sud-Est, Sud-Ouest. Ecr. au journal sous numéro 813 qui transmettra

■ 1er Prix Conservatoire, cherche poste Prof. corne, trompette départements 13-83-84-04. Ecrire journal sous numéro 814.

■ Sous-chef de Musique Militaire retraité cherche place chef de musique, directeur d'école music. ou professeur de piano, solfège, trombone. Région parisienne. Ecr. au journal sous n° 815, qui transm.

■ Professeur de solfège, diplômé Schola-Cantorum et Conservatoire, recherche place dans Ecole de Musique, de préférence région parisienne. Ecr. au jour., sous le numéro 816.

■ Sous-officier retraité cherche emploi chef batterie-fanfare ou chef de batterie harmonie. Diplôme pouvant enseigner solfège, cuivres. Possibilité fonction sous-chef de musique. Ecr. journal s/ n° 818.

I. S. M. E.

Section Française : 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er
Présidente : Madame Claude A. LEDUC

JOURNEES D'INFORMATIONS MUSICALES

du Samedi 20 février au mercredi 24 février 1971 à DIJON

« LA FORMATION MUSICALE DE L'ENFANT »

organisées par la

SOCIETE INTERNATIONALE D'EDUCATION MUSICALE (I.S.M.E.)

Section Française

sous le patronage des Ministres des Affaires Culturelles et de l'Education Nationale avec le concours de Mmes et MM. les Professeurs :

Edgar WILLEMS (Lausanne) P. REGNER (Salzbourg)
Paul NISTICHE (Hambourg) Aline PENDLETON (Paris)
Anna LACHERTOVA (Varsovie) Léone MAIL (Paris)
Elisabeth SZONYI (Budapest) Françoise MIOUET (Dijon)
Egon KRAUS (Cologne)

au Centre de Rencontres Internationales

1, boulevard Champollion - DIJON

Première communication : le Samedi 20 Février, à 9 heures

Séance de clôture - réunion plénière : le mercredi 24 février, à 14 heures 30.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 FEVRIER

Renseignements à : André AMELLER, 5, rue de l'Ecole-de-Droit
21 - DIJON - Tél. (80) 32-83-19

Dans tous vos congrès et manifestations n'oubliez pas de porter l'insigne de la CONFÉDÉRATION MUSICALE de FRANCE

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AINSE

L'Union Musicale des Cheminots Laonnais. L'Harmonie Municipale de Laon en deuil. Discours prononcé par M. Grave, Président de l'UMCL, lors des funérailles le 23-11-70 d'un de ses membres.

Mon cher Martin, Mesdames, Messieurs, La place de président d'une société n'est pas toujours enviable, surtout comme aujourd'hui, où il se doit de rendre un dernier hommage à un bon sociétaire et de plus à un ami cher.

En 1930, Martin adhéra à l'Union Musicale des Cheminots Laonnais, mais, déjà en 1910, il avait fait ses premiers pas comme tambour au Patronage de Chavignon. Son entrée à notre société le fit remarquer par sa compétence, sa gentillesse, son dévouement; il devint membre du comité directeur, puis vice-président, il appartenait également à l'Harmonie Municipale de Laon, toutes ces activités lui valurent de nombreuses récompenses:

En 1952, médaille d'argent de la Confédération Musicale de France;

1955, médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales; 1958, agrafe d'argent de la Confédération Musicale de France; 1959, médaille d'or de la Fédération Musicale de l'Aisne; 1962, diplôme d'honneur de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français; 1961, agrafe dorée de la Confédération Musicale de France; 1966, médaille des vétérans de la Confédération Musicale de France; 1969, médaille de bronze de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français.

Sa mort cause à l'Union Musicale des Cheminots Laonnais, la perte d'un bon élément et d'un défenseur de la Musique, et à sa famille la disparition d'un bon époux et d'un bon père.

Aussi, à vous Mme Martin, à vous ses enfants et petits-enfants, à la famille toute entière réunie dans la même douleur, j'adresse, au nom de l'Union Musicale des Cheminots et en mon nom personnel, mes condoléances les plus sincères, que la toute silencieuse qui vous accompagne soit pour vous un réconfort dans le malheur qui vous frappe.

A toi mon cher Martin, j'adresse mon dernier adieu, dors en paix mon cher Léon, l'Union Musicale n'oubliera jamais les services que tu lui a rendus.

prochaine une réussite encore plus complète.

Nous ne saurions terminer sans exprimer notre gratitude à nos amis de l'Association Amicale des Anciens Artistes qui ont bien voulu nous fournir, sans trop de frais, les artistes et l'accompagnement composant la deuxième partie du spectacle.

BRIOUDE

Les membres de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Brioude se sont réunis le 15 novembre 1970 en assemblée générale, sous la présidence de M. Etienne Tissandier, entouré de MM. Parrot, vice-président; Puits, secrétaire; Daumas, trésorier; Amathé, Bégulier, Pothier, membres du bureau, et des représentants des sociétés fédérées, MM. Michel Fustier, Gérard Fustier; Visac, pour l'Avant-Garde de Langeac; Girard, Charre, pour la Lyre des Mineurs de Sainte-Florine; Girard et Bessé, pour l'Echo de l'Allagnon; pour les Rives de l'Allagnon à Massiac; Olivaïn, pour la Fanfare de Pauthauguet; Blum, pour la Chorale Brivadoise; Estie, pour l'Harmonie des Enfants de Brioude.

Les rapports sur les activités et les finances ont été approuvés à l'unanimité. Il a été rendu compte des examens fédéraux 1970 de Brioude, Langeac et Sainte-Florine, réunissant 195 élèves. M. Estie a exposé les grandes lignes du congrès de CMP des 24 et 25 octobre derniers. M. Parrot, directeur de la Lyre des Mineurs de Sainte-Florine a présenté un vœu concernant les examens fédéraux. Un festival de musique est en préparation à Langeac en 1971 et en 1973, aura lieu la fête du cinquantième de l'Avant-Garde de Langeac. La participation des Sociétés fédérées sera effective pour ces deux journées. En résumé, bilan positif rempli d'espérance pour notre Fédération.

CENTRE

A L'ATTENTION DES SOCIÉTÉS

Meilleurs vœux

Le Comité de direction présente ses vœux les meilleurs à toutes les sociétés de la F.M.C. Il souhaite que l'année 1971 qui sera celle de la réorganisation de notre Fédération, apporte à tous les musiciens réunis sous notre bannière, ainsi qu'à leurs familles, joie, bonheur et prospérité. Réorganisation de la Fédération

Cette réorganisation est en cours. Le conseil d'administration de la CMP a donné, dans sa séance du 22 octobre dernier, son accord à la création d'une Fédération d'Auvergne, comprenant les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au maintien de la Fédération actuelle comprenant les départements de l'Allier, de la Corrèze, de la Creuse et de la Nièvre.

Les sociétés seront convoquées en assemblée générale au printemps de 1971, pour statuer définitivement sur la question.

Pendant la période de transition, les sociétés sont priées de prendre note de ce qui suit concernant les cotisations, les assurances, les récompenses et les responsables auxquelles elles doivent s'adresser. Cotisations fédérales 1971

Elles restent inchangées pour l'année 1971.

Le montant (25 F par société, plus 0,50 F par membre actif) est exigible depuis le 1er octobre 1970 et doit être versé au CCP 3 - 36 Clermont-Ferrand, au nom de la Fédération Musicale du Centre.

Nous rappelons que la cotisation comprend automatiquement un abonnement au journal confédéral, Assurances

Les renouvellements doivent s'effectuer auprès de M. Delouffre, 27, rue de Paris à Moulins, CCP numéro 739-12, Clermont-Ferrand.

Pour le Cantal et le Puy-de-Dôme les sociétés doivent s'adresser à M. Charroire Marcel, 29, rue du Château à Ambert.

Récompenses Des modifications auront lieu en 1971 au sujet des récompenses. Pour tous renseignements s'adresser à M. Wezl, pour les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, et à M. Rollin pour les autres départements. Responsables départementaux

Allier: M. Troubat Paul, 5, place Jean-Dormoy à Montluçon

Cantal: M. Vidal Paul, Hôtel de Ville d'Aurillac

Corrèze: M. Dubat Roger, 116, avenue Victor-Hugo à Tulle

Creuse: M. le docteur Daffay à Bonnaillat

Nièvre: M. Julien Jean, Le Parc Marzy, 57, rue de Marzy, bâtiment B, appartement 44 à Nevers.

Puy-de-Dôme: M. Wezl Jacques, 25, rue du 11-Novembre à Clermont-Ferrand.

Secrétaire général fédéral: M. Rollin André, 51, boulevard de l'Hôpital à Vichy.

A. R.

ALLIER FÊTE DE SAINTE-CECILE BELLEFÈVE-SUR-ALLIER — Société Musicale (dimanche 22 novembre)

Sainte Cécile a été fêtée dimanche dans notre ville et, chose assez rare, la fête de la sainte, patronne des musiciens, tomba effectivement ce jour-là. Raison de plus pour que les exécutants de la société musicale de Bellefève se soient donné rendez-vous afin de respecter la tradition en célébrant la Sainte-Cécile en l'église paroissiale.

Pour cette cérémonie, M. Paul

Rollin avait préparé un programme de musique spirituelle, qui fut très apprécié.

Un vin d'honneur réunit exécutants et membres honoraires.

Au repas qui fut servi à la Brasserie Saint-Hubert, avenue de Vichy, quatre-vingt convives, répartis dans deux salles, apprécèrent l'excellent menu préparé par le chef Paul Fournier.

A la table d'honneur, le président André Métot était entouré de MM. Pierre Corniou, maire, et conseiller général; l'abbé Etienne Poix, curé de la paroisse; MM. Raoul Mandet, président d'honneur de la Société Musicale de Bellefève; Roger Moncourant et Corre, vice-présidents; Paul Rollin, directeur de cette société et de celle de Vichy; Momiron, trésorier; Feuchet, vice-président d'honneur de la Société Musicale de Vichy; Mugnier, secrétaire général.

Après le début du repas, dans une allocution, le président Métot évoqua le souvenir de Marcel Beaujon, un des plus anciens musiciens de Bellefève, décédé des suites d'un accident, le 3 mai dernier, et de M. Louis Bonvin, vice-président de la société sœur de Vichy, disparu le 17 novembre dernier et fit observer une minute de recueillement en leur mémoire.

Il présenta les excuses de M. André Rollin, directeur de l'Harmonie municipale, retenu par un engagement antérieur.

Puis, il poursuivit, remerciant M. le maire et la municipalité pour l'aide apportée par la commune à la société.

Il remercia également les membres honoraires bellefèvois pour leur générosité et M. Paul Rollin, dont le dévouement est sans limite. Grâce à son autorité, l'école de musique est en plein essor, compte environ soixante-dix élèves (garçons et filles).

Il devait ensuite souligner que le jeune Poirier a concouru en excellence aux examens organisés par la Confédération Musicale de France au Conservatoire national supérieur de Paris, le 25 octobre dernier, où il a obtenu un troisième prix de solfège et un troisième prix d'instrument (saxophone alto).

M. Métot remercia M. le curé Poix et les exécutants.

M. le maire, à son tour, félicita les musiciens et leur directeur, M. Rollin, pour le travail qu'il a accompli et les succès qu'il a obtenus dans son école de musique et il complimenta le jeune Poirier.

Il félicita également pour sa tenue la Société musicale en la personne de son président, M. André Métot, puis il souligna l'activité des musiciens présents à toutes les manifestations et qui prêtent leur concours à toutes les associations qui le demandent, aussi bien à Bellefève que dans les communes voisines.

Est-il besoin de dire que ce déjeuner s'acheva dans la bonne humeur et l'ambiance la plus amicale?

(La Montagne, 24.11.70)

CUSSET — Harmonie « La Semeuse » (Mercredi 25 novembre)

Comme chaque année, le concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie « La Semeuse » a été suivi par un très nombreux public.

Sous la direction de M. Boutillier, on a pu applaudir les œuvres suivantes: la célèbre « Ouverture d'Égmont », de Beethoven (en l'honneur de l'année Beethoven), puis « Variations sur un air du pays d'oc », de Chahuzac, magistralement interprétée à la clarinette par Dominique Mariotti.

« A travers nos provinces » (fantaisie folklorique), de Delbecq, avec en solistes Gilles Bertrand (hautbois) et Gérard André (trombone) qui furent très appréciés.

Les tambours et clairons de « La Semeuse » eurent l'occasion de montrer leur talent avec les défilés de la « Garde Républicaine » et « Sambre-et-Meuse », ce dernier étant chanté (couplets et refrains) par M. Gérard Géranton.

A l'entracte, M. le docteur Prunier, maire de Cusset, ainsi que M. Forestier, président de « La Semeuse », devaient remettre plusieurs diplômes et médailles.

Pour 5 ans de présence à la société (musicien n'ayant pas 21 ans): Caut Paul, Mariotti Jacky, Galliard Christian, Seliba Patrice, Galliano Jean-Laurent.

Pour 25 ans: Rembert Martial, Bernard Martial.

Pour 30 ans: Gondat Adrien, Bignon Maxime.

Pour 32 ans: Géranton Marcel.

Pour 40 ans: Corre Léon.

Plusieurs diplômes de l'école de musique et de la Fédération étaient remis par M. Dutriez, membre du jury, aux élèves de l'école de musique, notamment deux pour le cours supérieur: Bardin Josette et Coullin G., qui sont musiciens de « La Semeuse » depuis quatre ans.

En deuxième partie, le public a été agréablement surpris par l'excellente présentation de la chorale de Cusset très bien dirigée par Mme Gondat et qui a interprété: « Voix du monde », chœur à deux voix (en hommage à Mme Montagnier-Mathias qui fut professeur de chant et dont de très nombreux Cussetois se souviennent).

Puis « L'hymne à la nuit », de Rameau, une « Barcarolle des Contes d'Hoffman », d'Offenbach avec Miles Constant A.-M. et F., Cortial Y., Bonnabaud A. et A., Vitte J., Clavel C., Godignon S., ces deux derniers morceaux étant accompagnés au piano par Mlle Picard et la « Barcarolle » par Mlle Lafosse.

Enfin, la chorale, accompagnée par « La Semeuse » terminait en beauté sa première « sortie » avec « La marche des Anges ».

Nous ne saurions trop féliciter M. Boutillier et Mme Gondat, qui ont permis à tous les amis de « La Semeuse » et de la musique de passer une bien agréable soirée.

(La Montagne, 30.11.70)

LE MAYET-DE-MONTAGNE

(Dimanche 22 novembre)

La Société musicale « Les Enfants de la Montagne » a fêté dernièrement la Sainte-Cécile. C'est toute une équipe qui garde, autour de son chef de musique, M. Joseph Matchard, tout son dynamisme et sa jeunesse et qui est restée fidèle aux concepts que lui ont dictés les anciens, depuis M. Mazois jusqu'à M. Henri Barnerias. C'est pourquoi la Sainte-Cécile 1970 n'a pas ressemblé aux précédentes.

Tout a débuté par une messe célébrée à l'église paroissiale en mémoire des membres vivants et disparus de la Société. Au cours de cette cérémonie religieuse, des morceaux de qualité furent interprétés et ceux-ci enchantaient les assistants.

Après la messe, un défilé se forma place de la mairie; les tout jeunes musiciens étaient là pour leur première et grande sortie, fiers de se joindre aux aînés et de jouer comme eux et avec eux dans les rues du Mayet. Un agréable concert se déroula place du Rond-Point, au quartier Bas, devant de nombreux spectateurs, admirant jeunes et aînés, le cœur plein de joie et d'entraîn.

Puis ce fut le rendez-vous, salle de la mairie du Mayet, pour une remise de décorations, en présence de M. Bernard Fayet, maire du Mayet et président des « Enfants de la Montagne »; de M. Rollin, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy et représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Centre; de M. Aubriot, vice-président de la Société, etc.

Avant cette remise de décorations, M. Fayet, maire du Mayet, adressa ses félicitations aux « Enfants de la Montagne » et tous ses encouragements à M. Joseph Matchard, chef de musique. Le maire rendit ensuite hommage à M. Henri Barnerias, ancien chef de musique, qui s'est dévoué pendant de longues années pour la grandeur de cette vibrante et vieille société « Les Enfants de la Montagne ». Les larmes aux yeux, M. Barnerias remercia le maire et toute l'assistance pour leur sympathie et souhaita que la société continue sur la voie qu'elle s'est tracée et qu'elle devienne encore plus florissante que jamais.

Ce fut alors le moment émouvant de la remise des décorations par MM. Rollin et Fayet.

Médaille d'or de chef à M. Henri Barnerias, 46 ans de direction.

Médaille d'or à M. Clovis Gamet, 50 ans d'activité.

Médaille d'or à M. Joseph Matchard, 50 ans d'activité.

Médaille de bronze à MM. Jean Rougeron (38 ans d'activité); Germain Tachon, (36 ans d'activité); Marcel Thevenet (36 ans d'activité).

Médailles et diplômes à MM. Jean Charasse, Raymond Charasse, Paul Chevasson, Louis Barraud, Benoit Joseph, René Chausserie, Jean Lazzarini, Guy Matchard.

Un vin d'honneur suivit cette remise de décorations et un grand banquet servi chez M. GH termina joyeusement la fête de la Sainte-Cécile.

(L'Espoir, 2-12-70).

MOULINS — Lyre Moulinoise — Harmonie Municipale (29 novembre)

Nombreux les auditeurs qui se pressaient sous les voûtes de la Basilique cathédrale. Une fois de plus, la Lyre Moulinoise, en formation exceptionnelle harmonio-symphonique, y donnait son audition annuelle, pour la célébration de la Sainte-Cécile, l'auguste patronne des musiciens.

Excellente occasion pour nous de goûter un réel musical d'une grande qualité, et d'apprécier les efforts persévérants et efficaces de notre Harmonie Municipale, conduite par son chef Emile Fosse, dont l'éloge du talent, du savoir et de la ténacité, n'est pas à faire.

Programme judicieusement choisi et adapté à l'événement, et magistralement interprété par nos musiciens locaux, auxquels s'étaient joints les chorales de la ville, dont celle, incontestablement d'une grande valeur due à une discipline particulièrement sévère en même temps que hautement éclairée de Mlle Marie-Jean Breton.

En entrée, l'Ouverture de Coriolan, Beethoven a réalisé, dans cette œuvre, une sorte de synthèse des divers sentiments inspirés par le drame du héros athénien Collin Coriolan, général romain, sorti de son exil, menace d'abandonner sa patrie, au service de laquelle il avait apporté dans le passé, le secours de ses brillantes qualités.

Grâce à l'intercession de la mère et de l'épouse du général, celui-ci consent à élargir son pays. Un prélude solennel, sur un accord prolongé suivi d'une réplique brève et violente, ouvre le réel. Puis après la transition d'une crisaille mouvementée, voire confuse, une pure ligne mélodique se dégage, dont le motif chantant revient à intervalle régulier. Qui mieux que Beethoven, ce démocrate, s'aurait capable de comprendre toute la grandeur tragique d'une situation fomentée par un tyran?

Tout à tour, vont se succéder explorations, prières, traits saccadés comme des sanglots. Une tension aboutit enfin dans toute la première partie de la composition. Puis soudain, c'est l'apaisement, l'espérance, l'heureuse issue d'une confrontation pathétique. A aucun moment de son œuvre, Beethoven n'a su aller plus d'opportunité sobriété et autant de noble grandeur. La « Penna Amabile » de Cesar Franck introduit à Coriolan. Ce cantique est trop court pour en procéder à l'analyse. Mais son côté prodigieux est évident: a valu l'inoubliable joie d'une seconde rencontre avec Danièle Fontaine.

De nouveau, nous avons entendu

AUBE ET HAUTE-MARNE

Cinquième Journée Pédagogique

C'est à Plancy (Aube) que s'est tenue la cinquième journée pédagogique le dimanche 8 novembre. Organisée par la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne, cette journée fut à l'image des précédentes, c'est-à-dire de qualité; elle a été suivie de bout en bout avec intérêt par tous les participants particulièrement nombreux. De plus en plus en effet se précise l'utilité, l'absence de la nécessité de ces journées. Les sociétés de demain seront celles qui n'auront rien négligé et qui dans tous les domaines auront « suivi ». Les journées pédagogiques et M. Emile Logé, président, n'a pas manqué de le préciser dès le début, non seulement sont faites pour l'étude d'instruments, de l'harmonie, de la direction, etc., mais aussi parce qu'il faut « armer » les dirigeants d'aujourd'hui et de demain pour « faire face » avec leurs sociétés en pleine mutation et permettre à tous de « tenir ». Il désigna avec le chemin à suivre, le but réel de cette journée: faire des animateurs valables qui seront des éléments moteurs à la tête de sociétés qui auront délibérément repoussé la médiocrité.

La première partie de la journée fut consacrée à la pédagogie de l'étude d'un instrument. Tour à tour l'étude se fit sur la clarinette, le saxo-alto, le cor, la trompette d'harmonie. Quant à la deuxième partie, elle fut consacrée à l'étude du solfège par une méthode globale et la direction d'un orchestre telle que doit la pratiquer un chef de musique moderne. Enfin l'étude en détail d'un morceau de composition nouvelle termina brillamment cette journée que MM. Failliot, Jean Logé et Ramecourt animèrent avec la compétence et le brio qu'on leur connaît.

Cette cinquième journée pédagogique fut un succès, elle a prouvé — si besoin était — que la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne est résolument tournée vers l'avenir. Il est satisfaisant de constater — par le nombre des participants — que les dirigeants des sociétés l'ont compris.

D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

Concerts d'été au kiosque du jardin zoologique de Marseille

Après l'esau encourageant effectué l'année dernière avec la Musique Municipale de La Ciotat et l'Harmonie des Transvaux de Marseille, c'est 6 formations de notre Fédération qui se sont produites cet été au cours des concerts du dimanche après-midi au kiosque du jardin zoologique de Marseille.

Les programmes, particulièrement étudiés occupaient la première partie du spectacle, la deuxième étant réservée à 4 ou 5 numéros de music-hall.

Cette formule et le soin apporté aux exécutions ont satisfait le très nombreux public ayant suivi ces manifestations.

C'est l'Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille qui, le dimanche 31 mai, ouvrait cette série et présentait, sous la baguette de M. Clément Amalbert, le programme suivant: Vive la Piste de Bernard Hildt qui n'est autre que l'Inde-Inde de la célèbre Piste aux Étoiles; Cal Con, d'après les principaux airs du vieux café concert; Piste et Paysan, de Suppé; Concerto pour clarinette, de Weber; le Ballet de la Source, de Léo Delibes; La Vierge Joyeuse, de Franz Lehar, et la Marche Héroïque de Saint-Saëns.

Le dimanche 7 juin, les danseuses des années 1920 à 1950 se retrouvèrent plongées dans le répertoire: « Récit » du célèbre bal marseillais « Le Coq Hardi » ou la polka, la mazurka, la valse et la scottish des compositeurs de l'époque Clément Boyer, Karpati et Roggero étaient de règle. L'exécution de ces œuvres était confiée à un orchestre d'instruments à vent composé avec les principaux solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Marseille.

Le dimanche 21 juin, c'était l'Orchestre Symphonique de la SNCF de Marseille qui se produisait sous la direction de M. Adrien Canavésio dans l'Ouverture du Barbier de Séville, de Rossini; les Danses Honoraires numéros 5 et 6, de Brahms; la Valse de l'Empereur, de Strauss,

et les Suites 1 et 2 de l'Arlésienne, de Bizet.

L'Orchestre d'Accordéons de Marseille avec à sa tête Gilbert Gay, était à l'affiche du dimanche 5 juillet dans des arrangements spéciaux de musique classique et moderne: La Marche des Accordéonistes de Marseille, de M. Gay; Pot-Pourri sur les rythmes latino-américains, de M. Gay; Ouverture de Poète et Paysan, de Suppé; Ouverture du Barbier, de Rossini; Saint-Louis Blues, de Hawkins; Danse Honoreuse numéro 5, de Brahms; Les deux guitares, arrangement de M. Primo Korenia; Caravane, de Duke Ellington; arrangement de M. Gay; Islas de Canarias, de Marchina.

Le mardi 14 juillet donnait l'occasion à la Musique Municipale de La Ciotat dirigée par M. Adrien Canavésio de présenter un programme composé avec la Marche de la Fédération des EDR, d'Adrien Canavésio; l'Or et l'Argent, de Strauss; Fête militaire, de Francis Popy, avec au piston solo M. Pastoret; le Pays du Sourire, de F. Lehar, et la Marche de Tanhauser, de Wagner.

Enfin, pour clôturer cette série de concerts publics, c'est l'Harmonie de la Régie Autonome des Transports de la ville de Marseille qui se produisait le dimanche 27 septembre, sous la direction de M. Adrien Canavésio dans la Marche des Gavroches, de Gabriel Allier; Fête Provençale, de Francis Popy; Emma Livry, polka pour clarinette, de Pignolle, avec en soliste M. Patattu; Feu d'Artifice, de Gilbert Bécand; A travers nos Provinces, fantaisie folklorique de L. Delbecq, et Beau Soir de Vienne, de Léo Lelèvre.

Félicitons et remercions dirigeants chefs et musiciens des sociétés qui ont bien voulu se prêter à cette initiative fédérale et qui, par leur travail et la qualité de leurs prestations, ont su conquérir un public nombreux qui tendait à nous oublier.

Le succès populaire de ces manifestations et surtout les commentaires flatteurs formulés par l'auditoire, laissent espérer pour l'année

cet inextinguible, ce rarissime soprano. La voix de Danièle Fontaille, d'une incroyable souplesse, se pose par miracle. L'intense coloris de son timbre sérénique n'exclut ni sa puissance, ni sa sûreté de soi. Elle chante comme en se jouant, sans effort apparent, sachant user de ses ressources avec une maîtrise consommée, et une aisance absolument remarquable.

A peine effleurons-nous le prélude en ut dièse mineur de J.-S. Bach : œuvre à la fois seraine et tourmentée, où plane, par un effort de la tonalité mineure, une sourde et quasi-obsédante mélancolie. Une telle œuvre, tout en finesse et en nuances, méritait d'être écoutée dans un silence plus parfait, hors de tout mouvement d'une foule circulant pour les besoins culturels du Saint Office.

En revanche, le «Psautre 150» de César Franck, fit l'effet d'un monument grandiose élevé, en action de grâce, à la Joie, à l'Amour divin, à l'Espérance. Tout le génie de César Franck, ce «découvreur», longtemps méconnu, de l'œuvre immense de Bach, ce «pédagogue sans rigueur et ce théoricien sans intransigeance», passe dans cet incomparable psautre dans cet étrange d'un spiritualisme ôté. Il débute par les mesures d'un prélude à l'allure d'incantation interrogative.

Puis l'orchestre et les chœurs découvrent la voie triomphale d'un élan magnifique et rayonnant vers le divin. C'est alors, de toutes parts, un jaillissement impétueux, une délirante explosion de joie et d'espérance, jusqu'aux derniers accents convergents de l'allégresse finale, d'une puissance vraiment impressionnante. Nous tenons à souligner, une fois de plus, le travail considérable, accompli par les différents pupitres de notre harmonie municipale, ainsi que celui des chorales, mêlant avec un bonheur complet, la voix humaine aux discours instrumentaux parfois si complexes.

Et le testament de Beethoven, le fameux testament d'Heiligenstadt, ce cri éternel de la détresse et de l'amour des hommes, ce testament lu par Emile Fosse, à l'issue du banquet amical, qui groupait tous les musiciens, couronnait, par la sombre et poignante grandeur de sa pensée, cette enrichissante et troublante journée.

Maurice DEPONCELLE.

(Le Journal du Centre, 3.12.70).

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES — (22 novembre)

L'indépendante de Saint-Germain-des-Fossés a connu cette année une Sainte-Cécile remarquable.

Dès le matin, musiciens et membres du comité directeur se retrouvaient rue du Pont-Canon, lieu de rassemblement.

Puis, en ordre et en silence, toute la société musicale se rendait à la basilique, afin d'honorer sa patronne.

Nos musiciens, dans leurs prestations, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes sous les voûtes magnifiques.

Près de soixante-dix membres exécutants interprétèrent des morceaux de choix, sélectionnés parmi les œuvres des grands compositeurs : Mozart, Mendelssohn, etc.

Le pas redoublé annonça le fin de la cérémonie. Puis ce fut le défilé triomphal à travers la ville jusqu'aux églises.

Et l'heure des récompenses arriva. Dans la salle Auguste-Geneeste, qui avait pris un air de fête, M. le maire et M. le président eurent l'honneur de remettre huit diplômes et médailles aux musiciens qui, par leur assiduité et leur fidélité à la société, méritaient d'être cités en exemple.

Il s'agit ainsi que furent décorés MM. Chancelon (première clarinette), Bouffert (premier saxophone), Bourasset (première clarinette et chef), Barraud (basse), Mennier (saxophone), Mallot (basse solo), Chifflet (première trompette) et Gaune (première clarinette).

Et, comme le vent la coutume, toute la société se dirigea vers l'Hôtel Chastang, où était servi un excellent repas. Le menu était en tous points parfait et digne de cette belle journée placée sous le signe des arts, musique et gastronomie.

Mais, cette fête annuelle se doit d'être accompagnée d'un grand bal. Celui du samedi 28 fut l'hypothèse de ces fêtes de la musique.

En effet, la Maison des Jeunes connut la foule des grands jours. L'ambiance y fut très sympathique. Tous les musiciens sont à féliciter, car tous participèrent très activement : les uns en veste blanche furent des serveurs parfaits ; d'autres se dévouèrent derrière le comptoir, d'autres dans la salle de danse. L'orchestre, très dynamique fut fort applaudi.

Nos jeunes «Chris-Barthos» se passèrent en dosant agréablement leurs rythmes qui enchanterent tout à tour les jeunes «dans le vent» et les moins jeunes dans le «calme plat».

Le bal se termina fort tard, ou si l'on veut, fort tôt le dimanche matin. En somme, la Sainte-Cécile fut un beau succès pour notre vieille société, âgée de 85 ans !

Si nous remercions nos amis, nos membres honoraires et membres bienfaiteurs, qui nous aident dans nos efforts et aussi dans nos jours d'allégresse. (La Montagne, 4.12.70).

VICHY — Société Musicale (Dimanche 29 novembre)

La Société Musicale félicita, hier, dans la salle Auguste-Martin, Sainte-Cécile. Cet événement avait été précédé d'un défilé en ville, puis d'une messe en l'église Saint-Blaise, où la phalange, dirigée par M. Paul Rolin, interpréta un brillant concert.

Mais, à la salle Auguste-Martin, tous les amis de la «Musicale» avaient répondu à l'appel du président Métot, soucieux de témoigner

leur fidélité et leur admiration à la société.

Parmi les nombreuses personnalités, nous avons particulièrement reconnu, en nous excusant des omissions : M. Riécl, sous-préfet, et Mme ; M. Gabriel Péronnet, député ; M. le docteur Jacques Lacarin, maire ; MM. le docteur Chabrol, maire-adjoint ; Georges Prelastre, conseiller général ; Mételgner, adjoint au maire ; Barthélot, Cantarel, Poul, Laurent-Loriot, Ourceyre, conseillers municipaux ; commandant Mola (hôpital militaire) ; abbé Aucouturier, curé de Saint-Blaise ; Chardonnet ; Wimez, président des Amis des Majorités ; Martinez, directeur du Centre culturel Valéry-Larbaud ; Wirth, de la Chambre de Métiers de l'Ailier ; Alvizet, directeur du Conservatoire municipal ; Gollhardon, représentant M. Garau, président de l'UCAIV ; Frucheux, ancien président de l'UCAIV ; Berger (décoré de la Légion d'honneur) ; André Relin, directeur de l'Harmonie municipale, et Mme ; Dutérié, Girard, sous-chefs de musique ; Gaston Peuchet, le doyen infatigable de la «Musicale», etc.

Tous les musiciens et les musiciennes étaient là, en grande tenue, dans leur bel uniforme bleu aux passementeries jaunes. Ils ne devaient pas tarder, pour la plupart, à être à l'honneur.

Après avoir, après un hommage émouvant à la mémoire des disparus, le président Métot prononça une allocution dans laquelle il mit en relief la signification authentique de cette fête. L'essentiel de son propos consista aux remerciements — mérités — à l'adresse de tous ceux qui animent, aident, soutiennent la société.

Il épinglea judicieusement leurs mérites. Il eut un mot particulier pour le chef Paul Rolin, dont le dévouement, on le sait, ne se mesure pas.

Il félicita les musiciens pour leur assiduité et pour leur travail. Le président Métot souligna la besogne accomplie par M. Gaston Peuchet, qu'il qualifia en ces termes :

«Je remercie M. Peuchet, qui est toujours là quand il s'agit de se dévouer. Si M. Peuchet n'existait pas, il faudrait l'inventer. Je considère notre doyen comme un bel exemple de courage civique.»

M. Peuchet prit alors la parole. Très simplement il remercia le président Métot de ses éloges, ajoutant :

«Je vous dirai qu'il y a quelque temps déjà que j'ai acquis l'intime conviction que vous n'avez pas souvent maintenu les deux pieds dans la même chaussure.»

«Votre intense activité, bénéfique pour les nombreux groupements que vous animez, vous a acquis de très grandes sympathies. Et je profite, avant le peu enviable privilège d'être le doyen, de vous affirmer que tous, administrateurs et exécutants, vouent à votre endroit une très grande estime et une infinie reconnaissance.»

M. le Dr Jacques Lacarin, maire, apporta son bouquet sinère dans cette gerbe spontanée. Il affirma en substance :

«Je félicite les décorés, les promus de cette vaillante société musicale, dont tout le monde apprécie le talent, comme les services.»

M. le maire complimenta le doyen, M. Peuchet, et le président Métot, le chef Paul Rolin. Il conclut, aux applaudissements de l'assistance :

«La société musicale assure en fait, une permanence ; celle de l'art. Et l'art musical doit être maintenu, défendu. Et puis, voyez-vous, les musiciens, quel que soit leur âge, nous donnent une magnifique leçon : ils sont toujours jeunes !»

On procéda ensuite, régie de main de maître par M. Munier, à la remise des médailles et diplômes, aux récipiendaires suivants :

Médaille des vétérans (55 ans d'activité musicale) — MM. Bouvet Léon, Lévêque Lucien, Peronnet René.

Médaille d'or (50 ans d'activité musicale) — MM. Brenaudière Antoine, Bonvin Louis (renais à titre posthume lors de ses obsèques, le 20 novembre 1970), Coulon Gabriel, Jaulot J.-Baptiste, Martin Maurice, Peuchet Gaston (vice-président d'honneur).

Médaille d'argent (40 ans d'activité musicale) — MM. Bréchet André, Vertouny Paul (président d'hon-

neur de la société, pour services exceptionnels rendus à l'art musical populaire).

Médaille de bronze (30 ans d'activité musicale) — M. Bourret Pierre.

Médaille de la Fédération Musicale du Centre (25 ans d'activité) — M. Lété Roger.

Médaille de la Fédération Musicale du Centre (15 ans d'activité) — MM. Lukaszewicz Stéphane et Maldant Guy.

Médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales — MM. Cheminat Paul, Cornet André, Mancel Valéry, Métot André (président de la Société musicale).

Diplôme du jeune musicien (5 ans d'activité musicale) — MM. Bourgougnon André, Lafaye Alain, Le Gall Yves, Polrier Pierre-Jean, Ramin Jean-Paul, Miles Scornee Annie, Trinquart Denise.

Premier prix ascendant de solfège et premier ascendant de saxophone alto. — M. Polrier Pierre-Jean.

Première médaille de solfège et première mention de saxophone alto. — M. Gatz Daniel.

Première médaille de clarinette et troisième mention de solfège. — M. Trillat Christian.

Première mention de solfège et première mention de bugie. — M. Dlot André.

Première mention de solfège et première mention de tambour. — MM. Lafaye Alain, Lafaye Daniel, Le Gall Yves.

Première mention de solfège et première mention de clarinette. — Mlle Scornee Annie.

Première mention de solfège et deuxième mention de clarinette. — M. Bartassot Bernard.

Première mention de solfège. — M. Fréty Jean-Claude.

Un champagne d'honneur, servi dans l'excellente tradition de style et de gentillesse par la brigade de Combronde, clôtura cette belle cérémonie.

Les membres de la «Musicale» et leurs invités se rendirent au restaurant Bornstein, où un succulent banquet séduisit leurs papilles gustatives.

(La Montagne, 30.11.70).

GERS

HARMONIE AUSCITAINE EXCELLENT CONCERT DE LA SAINTE-CECILE

Mercredi 18 novembre, à 21 h., au théâtre municipal, ce fut un excellent concert de la Sainte-Cécile que l'Harmonie Auscitaine offrit au public auscitain.

Mlle Josiane Wilhelm, professeur à l'école municipale de musique, présenta le programme de la première partie avec la gentillesse et la compétence qui lui sont coutumières.

L'Harmonie Auscitaine, sous la direction de son excellent chef, M. Raymond Wilhelm, débuta par une Marche de Rakozki, brillamment enlevée par ses 70 exécutants. Ensuite, la Dame Blanche de Boieldieu, ouverture, qui valut à l'Harmonie Auscitaine, au Concours International de musique de Tarbes, un premier prix à l'unanimité du jury avec attribution de coupe et félicitations au chef. Avec quel brio, cette ouverture fut exécutée. Nuances, ensemble, accords, tout y était excellentement senti. Enfin le Beau Danube Bleu de J. Strauss avec chœurs, clôtura d'une façon très brillante cette première partie.

Dans les chœurs, furent très particulièrement remarqués : Mmes et Mlles Cazaliot, Capéran, Baro, Carité (soprano), Paul Coutans (altos) ; MM. Courreau, Sabathé (ténors) ; Privat, Fomerod (basses).

C'est par des applaudissements très nourris que les auditeurs témoignèrent leur satisfaction à cette valeureuse société musicale dont les progrès, toujours plus perceptibles, font d'elle une excellente formation digne d'être confrontée avec les meilleures.

Avec la seconde partie débutait la soirée romantique donnée et commentée par Maître Jacques Lamy, directeur du Conservatoire National de Musique de Tarbes, invité tout spécialement pour la circon-

stance. Maître Lamy dit tout d'abord, dans un bref préambule «cette langue surnaturelle, universelle qu'est la musique» ; cette pensée musicale, dit-il, est «immortelle, impérissable, se riant des outrages du temps». Et ce parallèle entre le peintre qui voit la musique et le musicien qui entend les couleurs situe bien les interpenétrations profondes de l'art.

Maître Lamy débuta son concert par la Valse en La Mineur de Frédéric Chopin, sa valse favorite. Dédiée à Mme d'Ivry, cette valse fut interprétée avec brio par l'artiste qui sut faire rendre par le clavier les amers regrets du proscrit que fut Chopin.

La Valse de l'Adieu, l'une des plus connues de Frédéric Chopin, fut un délicieux poème de l'amour et du souvenir. Cette valse de Chopin, composée à Dresde, la veille de la séparation d'avec sa bien-aimée Marie Wodzinska, fut très appréciée du public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Maître Jacques Lamy interpréta ensuite deux œuvres de sa composition : la Valse du Souvenir et deux mazurkas ; l'une dédiée à sa fille Jacqueline, l'autre en hommage à Frédéric Chopin. La Valse du Souvenir ainsi que les deux mazurkas sont un hommage rendu par l'artiste au génial compositeur et pianiste, Frédéric Chopin, qui, sur son instrument, sut se montrer l'égal des plus grands symphonistes de son temps. Peintre des contrastes, il sait tour à tour décrire des sentiments inspirés par la joie et les amers regrets de la douleur.

La valse en si mineur de Chopin qu'interprète ensuite l'artiste sut traduire au plus haut point la mélancolie de la solitude, des épreuves des souvenirs, des amours passés.

Mais voici venu le moment des improvisations : plusieurs thèmes furent donnés à l'artiste qui en réalisa trois : des vers de Francis Jammes tout d'abord ; «La tu regarderas avec tranquillité l'esprit de Dieu plane sur cette immensité».

Un thème sur l'amitié et un troisième thème : «La Molinara» lequel a inspiré de très nombreux compositeurs.

Avec une «technique de fer» et un service d'une musicalité sans faille, Maître Lamy, avec une diversité de palette sonore, sut mettre très en valeur les thèmes proposés avec des contrastes souvent violents qui enrichirent l'interprétation et lui en donnèrent une grande dimension.

HAUTE-GARONNE

Après le Gala de Variétés de la FDSMC de la Haute-Garonne

La Fédération Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Haute-Garonne avait tenu à ce que soit particulièrement marquante, la célébration de Sainte-Cécile 1970.

Le gala de variétés prévu en soirée du 28 novembre et donné avec les concours des associations, sociétés et autres groupes libres à cette date, vient de prouver aux organisateurs et membres de la Commission Artistique de la FDSMC, que le but recherché avait été largement atteint, si l'on en juge par le très nombreux public venu assister à cette manifestation et le succès réservé à toutes les sociétés participant.

S'adressant au groupe de personnalités parmi lesquelles on notait la présence de M. et Mme Audige, maire de la commune, entouré de M. et Mme Panouse, M. et Mme Gay, premier et deuxième adjoints ; Me Castan, maire de Cornèbarrieu, président de l'Association des Maîtres de la Haute-Garonne ; M. Bernes, président de l'ADEM, ainsi que de nombreuses personnes éminemment connues du monde musical, le président de la Fédération, Me Verdier, ne manqua pas d'en faire la remarque, remerciant en outre, la municipalité de Tournefeuille d'avoir une fois de plus, mis à la disposition des organisateurs, les modernes bâtiments de la salle des

réf. Il tint également à exprimer la satisfaction qu'il ressentait de voir ainsi concrétisée par un gala d'une telle valeur musicale et artistique, l'œuvre de vulgarisation d'enseignement dans ces domaines auxquels la Fédération consacre ses efforts.

Le déroulement du programme ne parvint jamais à lasser le public, tant les genres des groupes furent différents et variés, allant du classique au moderne, permettant aux exécutants de faire preuve, chacun dans leur domaine, d'une technique que l'on sent se perfectionner sans cesse et résultant d'un long travail (et patient) prouvant en outre toute la compétence des professeurs et dirigeants.

Que ce soit en effet : L'Entente Sainte-Lysienne, directeur M. Dejean ; la Fanfare de Biagnac, directeur M. Haenler ; la SCM de Tournefeuille, directeur M. Pailhes avec également son quatuor, ainsi que les Ballets Classiques ou Modernes, directrice Mme Garcia ; la Chorale Populaire Toulousaine, directeur M. Toznan ; l'Orchestre Symphonique La Chanterelle, directeur M. Charrier ; l'AMA Balmasaine avec son Folklore Antillais, directrice Mme Laurent, ainsi que son Folklore Espagnol, directrice Mme Girves ; la Fanfare Municipale de Colomers, directeur M. Capdeville ; le Groupe Artistique EDF-GDF, directeur M. Abadie ; le Réveil Mervillais, directeur M. Sere ; l'Union Isolée, directeur M. Léon ; l'Orchestre Symphonique des PTT, directeur M. Bonnet, tous furent parfaits et recueillirent sympathie et applaudissements du public.

Aussi la FDSMC se bornera-t-elle à remercier tous les artisans de ces succès, dirigeants et exécutants, souhaitant vivement que puisse être donné plus souvent de tels galas, aptes à faire davantage connaître auprès du public les efforts entrepris et afin que puisse se maintenir et croître le prestige de notre région dans le domaine musical.

LAURENT R., secrétaire de la Commission Artistique de la FDSMC de la Haute-Garonne.

HAUTE-VIENNE

NECRLOGIE — JEAN BOLEAU

Notre ami Jean Boleau nous a quittés brusquement, emporté par une terrible et foudroyante maladie, le 27 octobre, à l'âge de 37 ans.

Entré à l'Union Harmonique Municipale de Limoges en 48, au pupitre de clarinette, il assumait la charge de secrétaire général avec une compétence exemplaire.

Lors des congrès de la Fédération de la Haute-Vienne ses interventions étaient toujours de nature à servir la musique.

Une délégation de la Fédération Musicale composée de MM. Aymard,



HAUTE-VIENNE

NECRLOGIE — JEAN BOLEAU

Notre ami Jean Boleau nous a quittés brusquement, emporté par une terrible et foudroyante maladie, le 27 octobre, à l'âge de 37 ans.

Entré à l'Union Harmonique Municipale de Limoges en 48, au pupitre de clarinette, il assumait la charge de secrétaire général avec une compétence exemplaire.

Lors des congrès de la Fédération de la Haute-Vienne ses interventions étaient toujours de nature à servir la musique.

Chassagne et Foucaud a conduit Jean Boileau a sa dernière demeure.

L'Union Harmonique Municipale de Limoges au grand complet a joué avec ferveur et émotion lors du service religieux.

CHRISTIAN CHOUSSEAU (19 ans), habitant à l'Union Musicale de Saint-Yrieix, a trouvé la mort dans un accident de la route.

A l'issue de la fête de Sainte-Cécile, il rentrait chez ses parents lorsqu'un chauffeur brüla un stop et l'accident fatal se produisit. Ce fut la consternation à l'Union Musicale de Saint-Yrieix qui lui rendit ensuite hommage par une messe en musique pour ses obsèques.

ON A FETE LA SAINTE-CECILE

Le 15 novembre, l'Union Musicale de Saint-Yrieix-la-Perche (56 musiciens) a joué à l'église du Moustier de leur ville, sous la direction de M. Duquesne.

Au programme : Dans le Jardin d'un monastère (Ketelbey) ; Adagio de la Sonate pathétique (Beethoven) ; Angelicus (César Franck), avec Michel Bequet au trombone ; Marche Solennelle numéro 5 de la messe de Stollan, des œuvres de Nascembent, Strozzi, Pallavicino par l'ensemble de cuivres.

Un dépôt de gerbes et un banquet suivirent cette messe en musique. Le docteur Boutard, député-maire de la Cité Aréolienne présida ensuite le banquet de la société chère à M. Fabreque (80 convives).

oo

Le Réveil Aréolien a fêté la Sainte-Cécile le 22 novembre en interprétant à l'église du Moustier la messe de Laurent Delbecq sous la direction d'Henri Marfon.

Après cette brillante interprétation les musiciens du Réveil Aréolien avec leur président, M. Fernand Robert, déposèrent des gerbes au monument de martyrs du Pont-Lasveyras, au monument aux morts et sur la tombe des musiciens disparus.

La Fédération Musicale de la Haute-Vienne était représentée par MM. Chassagne, Foucaud et Verze qui distribuèrent les diplômes aux lauréats des examens de la Fédération. Un banquet présidé par le docteur Boutard, député-maire de Saint-Yrieix se termina fort tard aux sons du violon d'Henri Marfon, charmant 103 convives.

oo

L'Accordéon-Club de Limoges, dirigé par Jean Doucet, avait choisi l'église de Rochechouart pour fêter sa patronne.

M. Jacques Foucaud, président de la Fédération Musicale, s'était excusé de ne pouvoir assister à cette cérémonie.

Cette sympathique société, présidée par J.-B. Tranchant, participa ensuite à un banquet qui restera dans les annales. M. Panoux, maire de Rochechouart, y assistait.

oo

Le Collège Rythme de Georges Demery avait avancé sa Sainte-Cécile en septembre, ceci à cause de difficultés dues au service militaire, etc. Ce fut néanmoins tout aussi sympathique et se passant à Champagnery (87).

oo

L'Union Musicale de Bossines feta elle aussi la Sainte-Cécile le 23. Rappelons qu'elle est dirigée par Gérard Vinatier et présidée par M. Aïsme.

oo

L'Entente « Le Palais - St-Priest » a reçu l'Union Musicale de Saint-Léonard dirigée par Jacques Ruaud. 80 convives au banquet.

oo

La Lire de Châteauneuf-la-Forêt (direction Jacques Durand) a profité de la Sainte-Cécile pour inaugurer sa nouvelle Maison de la Musique. M. Recardie, député-maire de Châteauneuf, président du Conseil général, escopa le ruban symbolique en compagnie de M. Marsaloux, président de la société.

M. Faure représentait la Fédération Musicale et distribua les diplômes.

oo

SAINT-SULPICE-LAURIERE

La Renaissance Saint-Sulpicienne qui a l'honneur d'être dirigée par le maire de Saint-Sulpice-Laurière, le sympathique Faust Ranty, a joué à l'occasion de la messe de Sainte-Cécile et a défilé allègrement dans les rues de la ville avant de participer au banquet organisé à Bessac.

MM. Verge, Chassagne, Boudot, Faure, représentèrent la Fédération. M. Foucaud était retenu par ailleurs.

oo

L'Avenir Musical de Saint-Junien sous la baguette de Jacques Honorat a interprété à la collégiale de Saint-Junien : Suite du XVIIIème siècle (Johann Krieger) ; Cantilène (Ameller-Schmidt), avec Y. Granjean en soliste à la clarinette ; Romande (F. Schubert).

oo

L'Union Musicale de Saint-Léonard-de-Noblat, chère à Jacques Ruaud a joué également à la collégiale de la Cité des Massepains. Le vin d'honneur était présidé par le docteur Barrière, maire et conseiller général.

Le banquet avait eu lieu 8 jours plus tôt au Palais-sur-Vienne. La Fauvette Limousine, chère à M. Verre, pour fêter la Sainte-Cé-

cile entre amis, a organisé un concours de belote, son concert ayant eu lieu quelques jours plus tôt à la mairie de Limoges.

oo

L'Union Harmonique Municipale de Limoges, vu la grande perte qu'elle vient de subir en la personne de Jean Boileau, a annulé les festivités de Sainte-Cécile.

oo

A Saint-Germain-les-Belles, la Ste Cécile a été fêtée le 5 décembre, dans une très bonne ambiance. M. Pignet peut en être heureux.

ILE-DE-FRANCE

ARGENTEUIL — Vingtième anniversaire

saire Brillant concert de l'estudiantina

La salle du Centre Culturel était bien trop petite pour accueillir la très nombreuse assistance venue écouter l'Estudiantina ce dimanche 15 novembre, et bien des personnes avaient dû s'installer dans le hall.

Succès mérité, et que les applaudissements chaleureux et prolongés ont confirmé.

La réputation de l'orchestre à plectres (mandoles, mandolines et guitares) de M. Mario Monti n'est plus à faire. Et chaque concert voit s'affirmer les qualités musicales et techniques de cette formation guidée par l'amour de la musique et le souci de la bien servir. C'est le résultat de 20 années d'un travail patient, acharné qu'il nous a donc été donné d'apprécier, et chacun y a pris le plus grand plaisir.

L'orchestre est composé de 40 musiciens mandolinistes ou guitaristes, qui étudient la musique et leur instrument au moins depuis 4 ans. La plus jeune exécutante a 9 ans et demi.

Notons que c'est une exception car celle-ci est entrée à l'Estudiantina depuis deux ans seulement.

Dans des transcriptions adaptées pour orchestre à plectres, nous avons pu entendre des œuvres de compositeurs les plus divers, et qui furent fort bien rendues ; le romantisme de la Traviata de Verdi, avec le Prélude du premier acte ; l'allégresse de l'ouverture de Fiorilla de Mario Maciocchi (qui fut le maître de Mario Monti) ; le Concerto pour mandoline de Vivaldi, tour à tour serein et enjoué, et qui mit en valeur les qualités du soliste ; Christian Beaudette ; la sensibilité et la grâce de Bellini, avec l'ouverture de la Norma ; l'amabilité un peu légère de Belle Galatée, ouverture de Suppé ; le frémissement et l'invitation de La Danse Rituelle du Feu de Manuel de Falla.

Jacky Vivant, un enfant de l'Estudiantina, actuellement au Conservatoire de Paris, donna, de sa voix puissante et chaude, une très belle interprétation de l'air de Leporello, l'espiègle valet de Don Juan de Mozart.

Pierre Prévost remporta un succès mérité en jouant en soliste deux pièces de J.-S. Bach et de Villa-Lobos.

Et en cette année Beethoven, M. Mario Monti avait tenu à rendre hommage au maître de la musique classique en terminant le concert avec l'ouverture d'Egmont.

M. Mario Monti devait, en quelques mots, remercier la municipalité, par ses subventions, apporte une aide indispensable à la vie de l'Estudiantina ainsi que les membres bienfaiteurs.

Il remercia aussi le personnel communal qui avait agencé la salle le dimanche même, pour permettre la production de ce concert.

Il devait aussi, en présentant Jacky Vivant, évoquer les difficultés qu'ont les musiciens de talent à trouver, dans notre société, les débouchés que leur valeur devrait leur assurer.

Remercions à notre tour M. Mario Monti et tous ses musiciens pour le grand plaisir qu'ils nous ont procuré, et nul doute que nous serons encore plus nombreux au rendez-vous qu'il nous a donné pour le mois de mars dans la nouvelle salle des fêtes.

On reconnaissait dans l'assistance Mmes Monique Sanchez, Yvonne A. Itton, M. Roger Bahier, conseillers municipaux ; M. Vincent Vial, directeur du Centre Culturel Municipal ; M. Castagné, directeur de l'Ecole Municipale de Musique ; Mme Faymonde Bahier, secrétaire de l'Ecole de Musique ; les dirigeants d'orchestres à plectres de localités voisines, Mme Odette Larraud, administratrice du Centre Culturel, conseillère municipale, s'était fait excuser.

L'AVENIR MUSICAL

LE BOURGET — Concert du 20 novembre 1970.

L'Avenir Musical, que dirige M. Jean Dardenne vient de présenter son premier concert pour la saison 1970-71. Cette manifestation, placée sous le signe de la Sainte-Cécile, était consacrée à la musique viennoise, celle de la grande époque des Strauss.

Comme il se doit, la Marche de Radetzky ouvrait le programme. L'œuvre de Johann Strauss père, est en quelque sorte l'hymne populaire autrichien.

A ce bref souvenir du fondateur de l'école viennoise de la valse succédait l'un des chefs-d'œuvre du

filz, Johann Junior : Almer, boire et chanter.

N'est-ce pas là une devise particulièrement chère au cœur des Viennois des années folles ? Wagner ne la jugeait pas déplaisante, qui fit jouer l'œuvre à l'issue du premier festival de Bayreuth.

Vitalité d'une tradition plus que centenaire ? Habile imitation ? Franz Lehar a rallumé, au début de ce siècle, le flambeau de la valse ;

L'or et l'argent valut à l'orchestre un beau succès que ne devait pas démentir Annen Pol... de Johann père.

La Valse de l'Empereur offrit au public en cette fin de première partie, l'éventail le plus complet des attraits de la musique viennoise, et des possibilités de l'Avenir Musical.

Vienne reste Vienne, c'est ce qu'affirme le titre célèbre de cette marche au rythme si caractéristique de l'Europe centrale.

Deux grandes pages virent couronner cette soirée : l'Ouverture de la Chauve-Souris et le Beau Danube Bleu.

L'ouverture de l'opérette de Strauss Junior est la plus parfaite qui se puisse rêver.

Brahms ne s'y était pas trompé et comparait l'œuvre du maître viennois aux Noces de Fiazro de Mozart.

Cette partition brillante et sensible, mais d'une mise au point assez délicate recut une ovation dont M. Jean Dardenne méritait une grande part pour un travail de direction tout à fait remarquable.

Que dire enfin du Beau Danube Bleu ?

Les bravos sont plus éloquents qu'un long commentaire.

Soliste brillante et parfaitement réussie au cours de laquelle un intermède de qualité révéla un virtuose de l'accordéon concert, M. Taupin de l'ORTF, dans des œuvres de Haendel, Daquin et Bach. Ce concert laisse bien augurer d'une saison musicale très active.

DARDENNE

Fête de la Sainte-Cécile à l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord

Si le banquet de la Sainte-Cécile (patronne des musiciens) a été pour les membres de l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord l'occasion de se retrouver entre leurs amis et leurs familles, il est aussi pour nous l'occasion de rappeler un aspect plus méconnu des activités de l'association.

Certes la réputation de l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord et de son chef M. Amedro n'est plus à faire et à depuis longtemps débordé du cadre de la SNCF. Les nombreux concerts donnés en public dans les salles et kiosques parisiens, comme dans les villes de province, de banlieue ou de l'étranger leur ont valu la renommée que nous connaissons.

Cependant, ses animateurs ont droit à nos éloges à plusieurs titres et notamment pour le rôle d'éducateurs et d'enseignants que bon nombre d'entre eux exercent à titre bénévole au sein de l'école de musique de l'Harmonie.

Pour former et éduquer les jeunes, toutes les semaines, plusieurs professeurs désintéressés exercent dans de multiples disciplines, dispensent leur savoir à ceux qui sont ainsi progressivement préparés pour assurer la relève.

Solfège, clarinette, saxo, trompette, flûte, timbale, accordéon, etc. sont enseignés dans des cours progressifs, étalés sur trois ou quatre ans et sanctionnés par des diplômes délivrés à l'échelon local, à l'échelon régional et à l'échelon fédéral. Le nombre et la variété des lauréats et prix est par trop important pour être donné ici en détail. Qu'il nous soit cependant permis de souligner que l'importance et la qualité des résultats obtenus ont attiré et retenu l'attention de plusieurs personnalités qui étaient venues assister à la dernière distribution des prix. Présidé par M. Girardot, ingénieur général attaché à la direction, cette cérémonie se déroule habituellement dans la salle même des cours et répétitions afin de lui conserver son caractère intime et familial.

Les prix ont été remis par MM. Girardot, ingénieur général et Duthoit, ingénieur hors-classe, assistés de MM. Blouin et Desrumeaux, respectivement président et directeur de la Renaissance du Sud-Ouest, en présence des parents, des professeurs et des élèves. Certains d'entre eux, particulièrement brillants, méritent une mention spéciale, notamment :

a) Mlle Sylvie Dubois, 1er prix de flûte avec 18/20, qui a reçu le prix du Comité régional catégorie « débutants ».

b) M. Alain Peidro, 1er prix de saxophone alto, 1er prix de solfège « élémentaire » 2 avec 19/20 et qui, après avoir reçu en 1969 le prix du Comité régional catégorie « élémentaire », a vu ses efforts couronnés par l'attribution du même prix 1970 dans la catégorie 2.

c) M. Denis Biltman, 1er prix de solfège, 1er prix de saxo avec félicitations du jury. Lauréat du prix du Comité régional 1969 catégorie « élémentaire », reçoit la même distinction pour 1970 catégorie « cours moyen ».

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre).

— A percussion

— Accessoires

— Tenues de musiciens

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique..

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

Mais nombreux sont les autres jeunes espoirs qui ont droit eux aussi à nos félicitations et nos applaudissements et que nous citons ci-dessous par ordre alphabétique : Daniel Bedu, Marceline Belguse Gérard et Roger Berdadi, Christian Camilletti, Philippe Chazal, Pierre Cokelaer, Jean-Paul Debouzy, Alain Devos, Veronique Dubus, Marc Dufray, Michèle Fontaine, Armelle Gauffene, Pierre Gronez, Martine Gréboval, Gisèle Grison, Dominique H. He. Pascal et Jean-Michel Lenormand, Michèle Morgant, Pierre Nadler, Georges Olivier, Daniel Platre et Thierry Roy. A tous, la Vie du Rail présente ses plus vifs encouragements et ses plus sincères félicitations. René ROMERO, correspondant à Paris-Nord de « La Vie du Rail ».

INDRE

A l'assemblée générale du 11 octobre 1970, 19 sociétés répondent à l'appel, 5 sont excusées, 12 absentes.

Le PV de la dernière assemblée générale, lu par le secrétaire M. J.-C. Avril, est adopté à l'unanimité.

Le président M. Jean H. Gaultier, saute alors les dégrés des sociétés et passe en revue les activités musicales de l'année écoulée. Il présente M. J. Liverlout, président de l'Ensemble Vocal de l'Indre des JMF, nouvellement formé, et qui fait son entrée parmi nous. Il félicite Mme S. Povedin dont la chorale « La Hutte » a obtenu un très brillant succès au Concours de Romorantin, en accédant à la division d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Le rapport moral, lu par le secrétaire, et le rapport financier, présenté par le trésorier, M. Robert Couturier, sont adoptés à l'unanimité.

Les membres sortants du comité sont réélus : MM. Desormiers, Gaultier, Faehle, Pairoux.

Les examens fédéraux des élèves sont fixés au dimanche 23 mai 1971.

MM. Gaultier et Gourdin sont mandatés pour représenter la Fédération au congrès de la CMF à Paris, fin octobre.

Pour le festival départemental en 1971, l'Harmonie de Le Blanc doit contacter sa municipalité avant de donner accord.

Dans les questions diverses, la cotisation qui était inchangée depuis 1960, sera augmentée de 5 F en 1971-1972. La subvention de la Fédération à la société organisant un festival, groupant au moins 15 sociétés, est augmentée de 500 F.

Sur demande de M. E. Thiry, secrétaire de l'Harmonie de Le Blanc, le PV des assemblées générales sera adressé à chaque société.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 h.

Le Comité se réunit ensuite pour procéder à l'élection du bureau pour 1970-1971.

Président, M. Jean-H. Gaultier ; vice-présidents, MM. Pairoux et Faehle ; trésorier, M. Robert Couturier ; secrétaire administratif, M. J.-C. Avril ; membres du Comité, MM. Bover, Bonamy, Charluet, Desormiers, Desormiers, Fourniau, Gourdin, A. Houlbier, Que.

Ceux élèves de l'Ecole Municipale de Musique de Chateauroux à l'honneur.

Le dimanche 25 octobre dernier, deux élèves de l'Ecole municipale de musique de Chateauroux subissaient au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, les épreuves du concours d'excellence de la Confédération Musicale de France. Ils obtinrent respectivement :

— Bataud Michel, 1er prix d'instrument (trompette) et 3ème prix de solfège

— Pelletier Gilbert, 3ème prix d'instrument (clarinette).

Ces deux jeunes musiciens doivent être félicités pour ce succès qui vient récompenser leurs efforts et leur talent.

De tels résultats montrent la qualité de l'enseignement de l'Ecole municipale de musique de Chateauroux et sont un encouragement pour tous les élèves et leurs professeurs.

DECES

Notis apprenons le décès de Mme Lucienne Gaultier, épouse du dynamique président de la Fédération de l'Indre.

En cette pénible circonstance, nous prèntous nos sincères condoléances à son époux et à la famille.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

SAINT-ETIENNE — Les obsèques de M. Lucien SAMOUILLET, Secrétaire adjoint de la Fédération Musicale.

Les obsèques de M. Lucien Samouillet ont eu lieu le lundi 24 août 1970 et ont donné lieu à une cérémonie émouvante.

« Il ne reste d'un homme qui passe que le bien qu'il a semé autour de lui, que l'exemple qu'il a donné. Lucien Samouillet a fait le bien, il a laissé un grand exemple ».

En ces termes, M. E. Saby, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire, exprimait, ce matin, les sentiments de la foule considérable des amis de M. Samouillet dont les funérailles étaient célébrées en l'église Saint-Louis à Saint-Etienne.

De nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie, MM. Michel Durafour, député-maire de Saint-Etienne ; Lucien Neuwirth, député-questeur à l'Assemblée Nationale ; Patruel, Delaunay, adjoints au maire ; Thollère, conseiller municipal, président de la Commune Libre Marcno-Jacquard ; Rouhouzz, président de la Chambre des Métiers ; Mouret, président des Communes Libres du Forez ; Jean Teuant, président des Amis du Vieux Saint-Etienne ; les commandants Berger et Bertrand ; M. et Mme Berger, représentant l'Académie de Saint-Etienne ; M. Marcel Pages, président de la Chambre syndicale des commerçants détaillants et ambulistes de la Loire ; Collin, des Amis de Rochetaillée ; Moulin, président du CASE ; Maître Berberin, conseil juridique de la ville ; Charles, président de l'Union des Inventeurs ; Charles Labouret, vice-président de la Fédération Musicale, président du Comité régional de Musique de Roanne ; Ravassard, secrétaire ; Faure, président du Comité régional de Musique de Saint-Chamond ; De Parry, président du Co-

mité Musical du Montbrisonnais ; René Garet, secrétaire ; Gadoud, président des Meilleurs Ouvriers de France ; les représentants de la Chorale La Clé de Sol ; des Artistes et Amis des Arts de Saint-Etienne ; des Arts du Forez ; des Artistes Indépendants Foreziens ; des Amis du Théâtre du Souvenir de St-Etienne ; du Caveau Stéphanois ; de la Maison Charvet et fils, tous réunis dans une même ferveur pendant la messe célébrée par Monsieur Jourjon, vicaire général et qui entendraient ensuite avec une émotion non dissimulée l'allocution prononcée par M. Saby, au nom de M. Jean Rouchon, président de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire.

« Notre consternation est immense, dira M. Saby, et ceux qui l'ont connu cotoyé ne trouvent pas les mots suffisamment poignants pour exprimer tel toute la douleur que leur cause la brutale et imprévisible disparition de Lucien Samouillet. Est-ce vraiment possible que nous soyons pour toujours séparés de cet homme charmant, aimable, doux et courtois, à l'allure altière et juvénile qui avec un esprit bien stéphanois, se donnait sans réserve à ceux qu'après jugement il rangeait parmi ses véritables amis. La musique, rappelait M. Saby, fut un des grands amours de Lucien Samouillet, avec l'amour de sa famille. Elle était pour lui ce qui meuble les loisirs d'une vie de labeur et cet amour n'était pas égoïste car, si la musique lui avait dans sa vie procuré de douces satisfactions, il voulait qu'à leur tour d'autres puissent les goûter... Président de la Chorale La Clé de Sol pendant de nombreuses années, il fut aussi l'un des pilotes de la Fédération Musicale au pendant près d'un demi-siècle, il joua un rôle prépondérant au Comité directeur et secrétaire-adjoint de notre groupement orphéonique. Nous qui fûmes ses collègues les plus immédiats, nous n'oublierons jamais son iné-

pulsable bonté et son impeccable jugement.
 M. Saby conclut en adressant à la famille ses sentiments de reconnaissante affection ainsi que ses condoléances les plus sincères.
 Aussi est-ce avec une profonde sympathie que la Fédération Musicale de la Loire et de la Haute-Loire renouvelle à Mme Samouillet et à sa famille l'expression de nos condoléances attristées.

E. SABY.

Le Commandant Claude LATY ancien directeur de l'Harmonie de Roanne n'est plus.

La pénible nouvelle nous est arrivée ces jours-ci, le commandant Claude Laty, chef fondateur de la Musique de l'Air, qui avait dirigé l'Harmonie de Roanne d'octobre 1946 à juillet 1958, s'est éteint dans sa ville natale d'Espallan (12) à l'âge de 83 ans; tous les membres de l'Harmonie avaient servi un excellent souvenir du « commandant » comme on l'appelait, tant ses qualités musicales et humaines, ses conseils étaient grands. Il avait également animé les cours de solfège et d'instruments au sein de l'Harmonie; il avait conduit la société aux succès, aux concours d'Almelo (Hollande), de Tours, du Creusot; à chaque Sainte-Cécile de l'Harmonie, il envoyait « son petit mot » dont la lecture faisait plaisir à écouter, mêlant l'amitié et l'humour. On peut dire qu'il avait aimé son Harmonie, la seule société qu'il ait dirigée après sa retraite de l'armée. La santé de son épouse l'avait contraint à quitter Roanne. Il était officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 14-18. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 13 octobre 1970. Tous les membres de l'Harmonie pleurent un grand ami, mais le souvenir de ce directeur de talent restera parmi eux.

Le secrétaire adjoint,
FOLIOT Jean.

MIDI

Les Sociétés Musicales de Béziers ont célébré avec éclat la Fête de Sainte-Cécile.

Comme le 22 novembre tombait, cette année, un dimanche, la fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens, a été célébrée avec un éclat particulier en présence d'un nombreux public.
 Dès 9 h. 30 les différents groupes de majorités se rassemblaient sur la place Jean-Jaurès.
 Avec le concours des fanfares « l'Echo Biterrois » et « l'Espérance » ces jeunes filles, sous la conduite habile de leurs capitaines, se produisaient dans de longues évolutions sur le podium.
 Puis, les « Etoiles du Rail » et les « Majorités de Béziers », dans un mouvement très ample, invitaient leurs concitoyens à les accompagner, en passant devant la statue de Paul Riquet et en descendant l'avenue Saint-Sains, pour se rendre au Palais des Congrès.

UN FESTIVAL APPRECIÉ

Dans la salle Paul Riquet, largement ouverte aux Biterrois venus en grand nombre une manifestation artistique de qualité allait être donnée par les différentes sociétés musicales de la ville.
 Aux premiers rangs de l'assistance, on notait la présence de M. Pierre Brousse, sénateur-maire, accompagné de M. Nougaret, premier adjoint, et M. Escalion, conseiller délégué; M. Bérengier, président de la Chambre de Commerce; le capitaine Gros, représentant le commandant d'armes, M. Favier, inspecteur primaire; M. Foutouet, directeur de l'école de musique.
 A côté de ces personnalités, se tenaient M. René Portes, secrétaire général de la Fédération musicale du Midi; M. Honoré Dobran, vice-président; M. Michaux, trésorier général; M. Tort, secrétaire-adjoint et Faure, membre du comité de direction.
 Egalement, différents professeurs de l'École de musique et d'art dramatique, en particulier M. Evariste Fabre et René Maréchal, ainsi que M. Jacques Domino et Mme Baudou.

Dans les dialogues habilement interprétés, M. Jean-Claude Mauben, Mmes Anne Marie et Montine Cognaut, de la Compagnie théâtrale du Languedoc, présentaient cette maîtrise musicale et ses différents interprètes.
 Et tout d'abord, « L'Echo Biterrois » qui, sous la direction de M. Louis Vézilier, exécutait un pas redoublé « Bodéo » de Robert Gault.
 Ces accents généraux mettaient tout de suite l'ambiance qui convenait pour une telle manifestation. Le public d'ailleurs ne devait pas ménager ses applaudissements aux artistes tout au long du programme.
 Dirigée par M. Déjean, l'« Estudiantina Biterroise » se faisait ensuite entendre, avec ses guitares,

ses mandolines et ses banjos, d'une part dans des souvenirs de Russie, « Balalaïka », sur un arrangement de J.-B. Kok, d'autre part dans une « Fantaisie sur Mozart », arrangée par Macciocchi. Deux œuvres bien différentes, mais admirablement interprétées.

Dans le même style, la poésie venait prêter son concours à cette audition, avec deux élèves de la classe de M. Fabre: un poème de Baudelaire, déclamé avec ferveur par Mlle Marie-José Robert, « La musique », et le fameux morceau de Sully Prudhomme, « Le cygne », donné magnifiquement par Mlle Agnès Chemama, accompagnée au Violon par M. Joseph Vietri, professeur à l'école de musique, interprétant la partition de Camille Saint-Saëns, extraite du « Carnaval des animaux ».

La Symphonie Biterroise, pour qui 1970 marque le cinquantenaire de la fondation, fit entendre, sous la baguette de son chef Michel Scrite, deux pages de grande classe: l'ouverture d'« Egmont », de Beethoven, et l'andante du ballet de la Source, de Léo Delibes.
 Deux élèves de M. Marly, professeur d'art dramatique à l'école de musique, interprétèrent ensuite l'incomparable poème d'Alfred de Musset: « La nuit de mai ». Mlle Dominique Dars et M. Philippe Aurel recueillirent de chaleureux applaudissements à cette occasion.
 Et la doyenne des sociétés biterroises, la Lyre, dirigée par M. Léon Collet, vint à son tour ajouter sa participation au programme, en donnant la fantaisie sur « Tannhäuser », de Richard Wagner, et « Modern tempo », de John Darling, deux œuvres incomparables remarquablement rendues.

ALLOCATION

Avant que le programme de cette manifestation, donnée par le comité des fêtes de la ville de Béziers, ne prenne fin, M. René Portes, secrétaire général de la Fédération musicale du Midi, prit la parole. Tout d'abord il tint à remercier M. le sénateur-maire, la municipalité et les personnalités d'être venus honorer de leur présence cette fête, chère aux musiciens. Il félicita le public de sa présence en nombre à cette matinée musicale, preuve de l'intérêt porté à l'effort musical fait actuellement à Béziers.

Ensuite, il souligna le travail réalisé par les différentes sociétés musicales de la ville au début d'une nouvelle année. Il mentionna notamment que la doyenne de ces sociétés, la Lyre Biterroise, doit participer l'an prochain à un concours international qui aura lieu dans l'Arège, et c'est là une preuve de la valeur de cette phalange, invitée à une telle manifestation.
 Enfin, s'adressant directement à M. le maire, il dit en conclusion: « Nous formulons le vœu à l'occasion de cette fête de Sainte-Cécile que vous puissiez nous annoncer l'année prochaine la mise en chantier d'une nouvelle école de musique ».

Saisissant la balle au bond, M. le sénateur-maire, qui n'est pas indifférent au problème de l'exiguïté des locaux de l'école actuelle, tint à dire que ses services étudient la question et que 1972 sera une bonne année dans ce domaine. Puis il ajouta: « Je souhaite vivement que les sociétés musicales se développent. Pour ce qui est du renouvellement, que les esprits chagrins se modèrent car l'avenir s'annonce bien. Que la musique et le théâtre croissent en harmonie comme vous nous l'avez montré ce matin. Et, puisque vous commencez une nouvelle année, je vous dis: bonne année musicale à tous ».
 Il appartenait à la fanfare « L'Espérance » dirigée par M. Paul Jammé, de conclure sur un pas redoublé de Leroy « Rondeaux », fin et plaisant, tandis que la foule quittait le Palais des Congrès.
 Au terme de cette manifestation, M. le sénateur-maire conviait les musiciens, les artistes et les majorités à un vin d'honneur, servi dans la salle Jean-Moulin.

Le secrétaire général,
R. PORTES.

BEZIERS, — le 15 novembre 1970.

Les amis de la musique fêtent Sainte-Cécile.

Egalement fidèles à nos traditions musicales et, en premier lieu à Sainte Cécile, à son anniversaire, les « Amis de la Musique » que dirige avec grande autorité Mme Anne-Marie Bacou, son excellent chef-directeur, s'étaient donné rendez-vous ce dimanche 15 malgré la bise de novembre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jacques.
 En participant au service religieux de M. le curé de la paroisse, l'ensemble musical a offert aux mélomanes biterrois et aux fidèles réunis un concert spirituel comportant au répertoire choisis deux œuvres de J.-S. Bach: 1) le Réveil des fleurs; 2) Doux Jésus et deux œuvres de A.-W. Kœteler: 3) In a monastery garden; 4) Sanctuary of the Heart.
 Les musiciens firent à nouveau

la preuve de leurs talents individuels groupés en un ensemble orchestral cohérent, discipliné dans la puissance comme dans les nuances délicates et subtiles de ces deux compositeurs, traduisant dans un style parfait toutes les intentions des mouvements exigés par le texte. Les auditeurs ne s'y trompèrent point et à la sortie commentèrent très élogieusement ce beau concert.

Après l'apéritif d'honneur, le président Antoine Eustache a apporté le lémoignage d'amitié du groupe et son affection personnelle au plus ancien musicien amateur biterrois, le sympathique et si dévoué M. Al-Jac. Très ému par ces marques d'estime il a remercié tous les musiciens de la société en regrettant qu'en son état de santé le retienne ce jour en son foyer.
 Prenant la route de Montady, tout le monde se retrouva au restaurant où la franche et solide amitié créèrent d'entrée l'ambiance traditionnelle.

Au dessert de ce banquet du 28ème anniversaire, plusieurs allocutions furent prononcées.

M. Roger Brun présenta le rapport moral d'activité en excusa les absences du secrétaire Fernand Puel et M. Collet de la Lyre.

M. Eustache, président, demanda une minute de silence pour tous les musiciens disparus et en particulier du directeur fondateur, M. Charles Raygot. S'adressant aux musiciens il déclara: « Qu'ils soient félicités pour le travail souvent ignoré mais efficace fourni au cours de nombreuses répétitions — Ce travail s'est concrétisé ce matin à l'église ». Il a ensuite parlé des jeunes de l'École de musique dont la tâche essentielle est de reprendre le flambeau. Il a amicalement remercié Mme Anne-Marie Bacou, chef-directeur, pour le travail accompli.

Après une audition de M. Vietri dans des airs napolitains sur son violon enchanté, M. Colombier interpréta à la flûte, la « Romance en Fa », de Beethoven, et le « Carnaval de Venise », de Saint-Saëns. M. Simon chanta des airs modernes. Pour terminer, M. Gept avait choisi les airs célèbres de la « Veuve Joyeuse ».

Alors Mme Bacou s'est adressée aux musiciens: « Continuez à participer autant que faire se peut au bien-être, à la détente et au plaisir des habitants de Béziers en gardant cette belle tradition de camaraderie. Que la franche gaieté préside mieux par l'harmonie, le bon accord ne régnant pas seulement dans nos exécutions. Que nos bons rapports continuent dans les relations de chaque jour, parmi les membres de notre magnifique phalange artistique et qu'aux prochains sages cette cordialité se manifeste et éclate d'une façon particulière. Que cette communion de sentiments et cette amitié qui vous lie les uns aux autres puissent influer heureusement sur vos cœurs et les mettent à l'unisson, préparant merveilleusement vos âmes d'artistes aux brillantes exécutions qui charment et ravissent. Que Sainte-Cécile vous apporte ainsi qu'à vos familles tout le bonheur souhaité ».
 Les applaudissements qui ont aussitôt crepité ont été certainement le plus précieux des encouragements pour nos sympathiques musiciens.

La Sainte-Cécile de l'Echo Narbonnais.

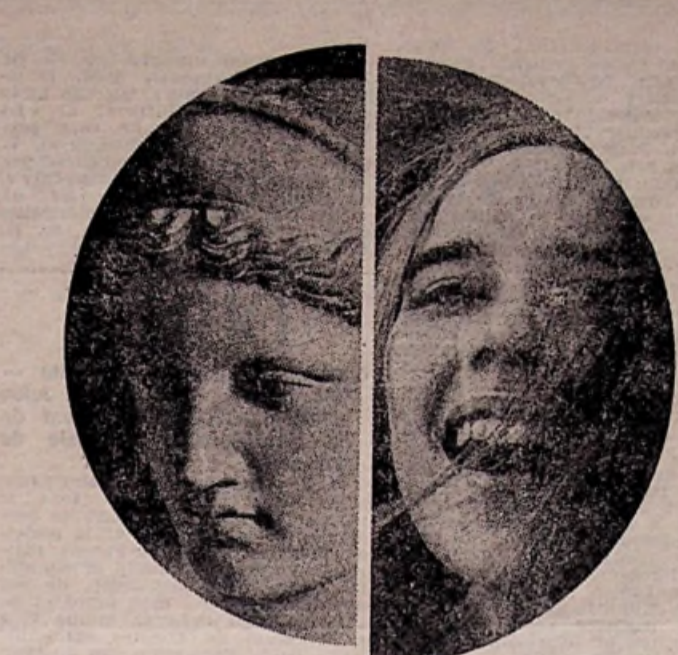
Comme toute société musicale qui se respecte et suivant la tradition, les échevards de l'Echo Narbonnais ont fêté leur sainte patronne le dimanche 22 novembre. Accompagnés de leur président Gères Francis et sous la direction de leur directeur Félix Paul, ils ont donné le matin des aubades dans les quartiers périphériques de Narbonne, là où ne passe jamais aucun défilé, en se déplaçant avec un car étant donné les kilomètres à parcourir. Cette initiative fut appréciée des citadins qui habitent hors de la ville, tout au moins de son centre.

Et dans la soirée, tous ces vaillants échevards et leurs familles se sont retrouvés autour de tables copieusement servies pour un lunch. Assistaient à cette fête, M. Sarzi, président de la Fédération du Midi, ainsi que Mme et Mlle Sarzi; à noter également la présence de MM. Albert Decug, Elie Fech, Henri Bertrand du bureau de l'Avant-Garde Coursannaise. Tout se termina dans la joie par des chansons et un bal avec serpentins et confetti.

Lyre Narbonnais

La Lyre Narbonnaise a fêté le 22 novembre dernier avec éclat la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, l'Harmonie Républicaine de Coursan s'étant jointe à notre société ce qui donnait soixante-deux musiciens couverts sous le même uniforme. Un concert eut lieu au fond de la promenade des barques sous un soleil automnal mais très chaud; ce concert eut lieu de 11 h. à midi, beaucoup de Narbonnais amateurs de musique d'harmonie étaient présents et furent ravis d'avoir écouté cette belle phalange et ne ménagèrent surtout pas les applaudissements après chaque œuvre. Notons en passant que ce brillant concert fut dirigé par notre dévoué et sympathique compatriote, André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi.

A l'issue de ce concert, dirigeants et musiciens se retrouvèrent pour le traditionnel repas qui eut lieu cette année à l'Hôtel de Languedoc. Ces fraternelles arapés étaient présidés par M. le docteur Arcès, maire-adjoint; M. André Alary, conseiller municipal, vice-président de l'Harmonie et les dirigeants de la Lyre, MM. Rivet, président par intérim et secrétaire général; Jonec, trésorier général; Mme Rivet, vice-présidente d'honneur; M. Faure, vice-président d'honneur; Sellmeier, représentant M. le maire de Coursan.
 Ce repas fut l'occasion d'une belle



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 Documentation sur demande
 HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75 010 Paris - Tél. : 023 09 74



manifestation d'amitié. On sait en effet que lors de l'assemblée générale qui vient de se dérouler, M. Mouraux, ancien président de la Lyre, a fait savoir à ses amis aux côtés desquels il se trouvait depuis 1949, qu'il se voyait dans l'obligation d'abandonner la présidence, puisqu'il va résider à Perpignan. M. Mouraux était donc présent au concert et au repas accompagné de Mme Mouraux et en hommage aux services qu'il rendit à la Lyre, au milieu du repas, il reçut un magnifique objet d'art: un buste de Beethoven qui lui rappela les années qu'il vécut à Narbonne.

A l'issue des allocutions prononcées par le docteur Arcès, Alary, Rivet, Mouraux, Sarzi, plusieurs récompenses furent distribuées par M. André Sarzi, président fédéral. Un insigne, six médailles de la Fédération du Midi, quatre médailles de la C.M.F. dont une fut attribuée à Mme Rivet, vice-présidente d'honneur pour 23 années de services rendus à la Lyre Narbonnaise.
 Cette manifestation se termina par des chansons fort bien chantées par quelques musiciens.

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

Philharmonique Saint-Andréenne

S'il est une manifestation pleinement réussie qui a su respecter la vieille tradition de fêter Sainte-Cécile, c'est bien celle qui vient de se dérouler le dimanche 29 novembre, à Saint-André, dans une ambiance rare et pleine de gaieté, nos deux sociétés musicales « La Philharmonique » et « Le Réveil Saint-Andréenne » réunies autour d'un même drapeau, ont honoré leur sainte patronne.

A 11 h., M. le curé nous recevait dans son église paroissiale. La messe célébrée avec un éclat particulier où nos musiciens sous la direction de leur chef M. Sarrmier Henri, se sont fait entendre dans l'exécution de morceaux sacrés donnant à l'office un caractère plus solennel et un cantique orchestre pour harmonie « Je chante pour toi », ce dernier morceau avec la chorale paroissiale que dirige M. l'abbé Hugues Lassaly.

A 13 h., un banquet amical réunissait tous les musiciens et leurs invités et amis dans la magnifique salle « Chez Jacques », menu de haute qualité pris dans une ambiance vraiment musicale.

A la table d'honneur, on notait la présence de M. Génès André, premier adjoint, représentant M. le maire; M. Dallehoux François, président de la distillerie coopérative; M. Sarrmier Henri, directeur de la Philharmonique; M. Feyssé Louis, doyen de la société; M. Azéma Adolphe.

A l'issue du repas, le président Soulier François ouvre le feu des allocutions après avoir salué tous les convives, excuse ceux qui n'ont pu assister à nos arapés, félicite les membres exécutants pour leur assiduité, remercie les amis pour leur dévouement à la société. M. Génès André, dans son allocution, fit l'éloge de la musique, promit de soutenir et d'encourager nos sociétés de tous ses efforts, et de ceux du conseil municipal, pour des subventions nécessaires; au maintien de la musique populaire à Saint-André. M. Dallehoux François nous dit sa joie de se trouver parmi nous et nous complimenta du programme exécuté pendant l'office religieux. M. Azéma Adolphe nous témoignait sa gratitude envers nos sociétés, puis enfin ce fut le doyen de la société M. Feyssé Louis dont la finesse d'esprit est largement connue et appréciée qui clama par son érudition l'auditoire, le cause de musique d'art, d'exemple que nous ont légué nos

ancêtres et c'est aux jeunes concitoyens, de continuer l'œuvre des anciens. Il nous fut ensuite très agréable d'entendre la belle voix de notre ami Sanchez Jean, lauréat du Conservatoire.

L'heure tardive mettait fin à une très belle journée de la musique en espérant que l'année 1971 permettra aux musiciens de célébrer aussi dignement Sainte Cécile.

Pendant le repas, le président Soulier François remit la médaille d'honneur dorée avec le diplôme de la Confédération Musicale de France à MM. Quatrefoies Yves et Dallehoux François, grands bienfaiteurs de nos sociétés musicales.

PIGNAN Réveil Pignonais

Dimanche 22 novembre, c'était la fête des musiciens. Pignan et sa fanfare depuis 1907, n'oublient pas d'honorer sa patronne Sainte Cécile. Défilé dans les rues de la ville, participation à l'office religieux, hommage aux morts des deux guerres et des anciens du Réveil. Apéritif fraternel et fraiches offertes à tous les membres de la société, dans la salle de la mairie, avec le concours des majorités en grande tenue. Le vice-président de la Fédération Musicale du Midi, M. Pierre Audran, avec son étonnante facilité d'expression, avait tenu à décorer de la médaille d'or notre président M. Lucien Aoust, récompense d'une longue présence dans les rangs de cette jeunesse qui fêta ce même jour en ce beau dimanche de novembre, sa 46ème sortie 1970. Déjà engagée en 1971 dans diverses régions de France, ainsi qu'à l'étranger, nul doute qu'un nouveau record soit battu pour que vive la musique populaire.

NORMANDIE

LISIEUX — Avec l'orchestre symphonique Pierre DOUKAN, un violoniste éblouissant.

L'affiche du concert avait dû « ancrer », au Royal, la foule des grands jours... C'est donc devant une assemblée « respectable » que notre orchestre, sous l'habile direction de M. Muckensturn, a présenté son premier concert de la saison. Comme devait humoristiquement le dire M. Anne (privé momentanément d'être exécutant) sans jouer au Max Pol-Fouchet et au couple Massin de la Télévision, l'orchestre symphonique se devait de s'associer, dans la mesure de ses moyens, aux nombreuses manifestations organisées, en cette année 1970, pour magnifier celui qui reste « le titan » de la musique: Ludwig van Beethoven. Pour ces raisons, la plus grande partie du programme était-elle consacrée à deux de ses œuvres. Quelques extraits de « Water-Music » qu'Henri Delcort en 1717 à l'occasion d'une promenade vespérale du Roi Georges-ler sur la Tamise, servirent de lever de rideau et révélèrent la finesse de goût du grand musicien.

Et ce fut Beethoven avec « 12 Contredanses » pour orchestre réduit, véritables petits bijoux, peu connus, très courts, rapides, entraînants, sans fioritures et de très délicate exécution. Ce programme d'origine normande et aussi présent en Angleterre d'abord à la suite d'un des successeurs de Guillaume-le-Conquérant...
 Et c'est à la place de « Water-Music »: le Concerto en Ré pour violon et

TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES (318 m.)

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

(Tous les quinze jours, le dimanche, de 14 h. 20 à 14 h. 40)

10 JANVIER 1971

Polka des oiseaux, Léon Conor; Gracieuse, schottisch; Les charmes de la vertu, mazurka, Etienne Marsal (trombone solo); Michel Colasson; Olette, valse; Les chevaliers-légers, quadrille, Pierre Godomir.

24 JANVIER 1971

Beau masque, polka, Georges Razizade; Eva, schottisch pour clarinette (soliste); Armand Médous; Edmond Avon; A la hongroise, mazurka, Georges Goublier; Kasko Zuri, fandango, François Pécotch; Les cloches de Corneville, quadrille tiré de l'O.C. de Robert Planquette

orchestre, écrit en 1808. M. Anne commenta judicieusement, comme il sait le faire, ce cheval de bataille des violonistes.

Parlons seulement de l'exécutant de tout premier plan : Pierre Doukan, né à Paris, titulaire de nombreux prix, lauréat du concours Reine Elisabeth de Belgique et du concours Paganini. Après de multiples auditions dans le monde entier, Pierre Doukan est, depuis deux ans à peine, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris où il a pris la succession de Gabriel Bouillon. Dans ce monumental concert et la somptueuse introduction orchestrale, dès l'entrée du soliste, P. Doukan a saisi l'auditoire. Des trois mouvements « Allegro n° 1 Troppo », « Larghetto et Rondo », le grand soliste a détaillé, avec âme et virtuosité, tous les thèmes reflétant un moment de haute joie spirituelle et de création singulièrement heureuse chez Beethoven. Quant à l'orchestre, et « son maestro », il a été à la hauteur de sa tâche et a été justement associé aux frénétiques ovations qui ont salué le point d'orgue final de l'œuvre. Plusieurs rappels ont obligé Pierre Doukan à revenir remercier le public enthousiaste et sans omettre d'en partager l'élan avec M. Muckensturm et le violon-solo, M. Plassart. Cédant enfin à l'insistance de l'auditoire, ce grand maître de l'archet est venu donner, en bis, la « Sonate pour violon seul », d'Isaac, la plus difficile page que l'on connaisse pour l'instrument... et la salle se vida en son for intérieur non pas un « adieu » mais un « au revoir ». Pierre Doukan est à ajouter à la lignée des Yehudi Menuhin et Zino Francescatti.

VIRE — Sous la direction de M. DOUSSE, la Musique Municipale a donné, à l'occasion de la Ste-Cécile, un très beau concert dont le programme suit :

- 1) « Time Is Over », marche américaine avec tambours et clairons de Roland Cardon; 2) « Les Deux Amis », fantaisie pour 2 clarinettes, de L. Magnan, 1er soliste, Michèle Blais, 20 ans. Ripian; 3) « Au Pays Basque », scènes caractéristiques, de H. Fernand; a) Scénarié aux fiancés, hautbois-solo, B. Daireaux; b) Veille de Fête (Pastorale), saxo-alto-solo, J. Lepoitevin; c) Soir de fête (valse basque); d) La Balade de l'Aveugle (Impromptu); L'Aveugle, J. Couppé; e) Ronde carnavalesque, clarinette-solo, M.

Blais. 4) « Romance en sol » (op. 40) de Beethoven, flûte-solo, A.-M. Doussé; 5) « Them Bass », marche américaine de G.-H. Huffine; 6) « La Belle au Bois dormant », valse (extrait du ballet) de Tchaikowski; 7) Sélection des succès enregistrés par A. Verchuren; 8) « Kansas-City », de John Darling, fantaisie jazz; 9) « The Way In », marche américaine avec tambours et clairons, de R. Cardon.

OUEST

Congrès de Fontenay-le-Comte — Discours du Commandant Jules SEMLER-COLLERY, Président de la Confédération Musicale de France.

M. le Maire, Mesdames, Messieurs, Je salue amicalement tout le monde et respectueusement les personnalités ici présentes et je remercie vivement M. André Forens, maire de Fontenay-le-Comte et conseiller général de la Vendée, de ses aimables paroles à mon égard et de l'accueil reçu dans sa bonne ville à l'occasion du congrès extraordinaire de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest.

Laissez-moi vous dire combien il m'a été agréable d'avoir pu être des vôtres dans cette sympathique sous-préfecture de la Vendée qui me rappelle les grands succès remportés en 1954, à la tête de ma chère Musique Principale des Equipages de la Flotte. Devant M. le maire et devant vous tous, je félicite le nouveau président M. Dhumeau, qui a déjà fait ses preuves comme président adjoint de l'Ouest et président de l'Union départementale de la Vienne, remplaçant ainsi notre cher M. Charles Leray qui a été combien dévoué pour enseigner la musique pendant de si longues années, et pour diriger les chorales de Thénac qui, sous son impulsion, ont connu un succès dépassant les limites de la Fédération. J'espère bien que les autorités officielles ne manqueront pas de récompenser les mérites incontestables de ce grand Seigneur que nous voyons partir à regret.

Mes félicitations vont aussi à M. Bonnin réçu dans ses fonctions et à mon cher Jean Bertrand, directeur du Conservatoire de la Rochesur-Yon, élu président-adjoint, que nous venons d'apprécier et d'applaudir à l'occasion d'un beau concert donné cet après-midi par son excel-

lente harmonie de l'Union départementale de la Vendée au jardin de l'Hôtel de Ville.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous disais tout le plaisir que j'éprouve également d'avoir fait la connaissance de M. Yvon Alard, qui est, comme vous le savez, le secrétaire incomparable et irremplaçable de la Fédération de l'Ouest, et de revoir dans l'assistance des amis ex-chefs de musique d'armée : M. Raymond Chartier dont la santé est fort heureusement à peu près rétablie, et Raymond Thomas, de Niort, tous deux directeurs d'écoles de musique florissantes.

Quant à moi, je suis devenu, comme vous le savez, après une brillante élection, votre nouveau président de la Confédération musicale de France. Certes, comme je le dis partout, ma tâche n'est pas toujours facile à remplir pour remplacer d'embliée M. Albert Ehrmann qui fut 17 ans président.

Mais soyez surtout patients, et soyez sûrs qu'avec l'aide précieuse d'un secrétaire administratif en or tel que votre cher concitoyen, M. René Texier, j'arriverai progressivement à devenir le chef recherché pour défendre comme il se doit les Musiques populaires et leurs dévoués serviteurs. Je sais déjà le travail et les efforts fournis par la FSMO. Sans réserve, je lui dis un grand bravo, et je souhaite qu'avec l'appui financier de plus en plus substantiel des autorités départementales, cette belle Fédération de l'Ouest puisse réaliser le mieux possible ses nombreux projets, et son ardent désir de donner à tous ses chers sociétés le goût de la vraie musique populaire, source infinie de paix, de sérénité et de joie.

Discours de M. LERAY, Président.

Monsieur le Maire, Mon Commandant, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

A l'occasion du vin d'honneur offert par les municipalités, lors des congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, je suis dans l'obligation, en tant que président, d'imposer, par une allocution, un pensum aux personnalités et congressistes présents.

Aujourd'hui, je devrais me taire, après les discours de haute tenue que nous venons d'entendre et après le vote qui vient de porter à la présidence un distingué collègue, à la compétence et au dévouement duquel je ne saurais que rendre hommage.

Je ne resterais pas muet cependant, ému par les attentions délicates dont j'ai été entouré ce jour et les encouragements de mes amis. Et je fais appel à votre indulgence. J'ai choisi trois thèmes favoris parmi ceux qu'aimait me suggérer, au cours de mon mandat, l'un de mes anciens élèves, dont les avis ont toujours été retenus avec bienveillance comme ceux, du reste, de tous nos jeunes.

Ces trois thèmes sont : Accueil, union, dévouement. Je suis très sensible à l'accueil de ce jour par les personnalités qui n'ont pas hésité à se déplacer malgré les obligations le plus souvent impératives de leurs charges.

Je vous remercie, M. le maire, pour votre chaleureux accueil, pour celui de votre conseil municipal et celui de votre Comité d'organisation, présidé par l'infatigable M. Dubois.

Il ne saurait en être autrement, me direz-vous, car n'est-ce pas à Fontenay-le-Comte qu'a pris naissance votre grande famille, dont les premiers pas furent guidés par le compositeur distingué et l'organiste réputé que fut M. Grouanne, père de notre cher président d'honneur.

Nous sommes donc bien chez nous, M. le maire. Je ne m'étendrai pas sur l'union. Mon appel, souvent réitéré, a été entendu et je puis affirmer que la Fédération musicale de l'Ouest est une famille parfaitement unie, que j'ai été heureux et fier de présider depuis le congrès de Poitiers.

Cette union est surtout due à la bonne entente entre le président et son comité directeur, ses collaborateurs immédiats MM. Bonnin et Dhumeau et principalement son très cher secrétaire général, M. Alard et son adjoint, M. Jaumain.

Al-Je n'ose pas ajouter que de nombreuses sociétés sont dénommées unions musicales, ou amis réunis et que quatre unions départementales ont été constituées et sont présidées par des élites ?

La première formée, celle de la Charente-Maritime, déclare, dans ses statuts, désirer « être partie intégrante de la Fédération musicale de l'Ouest et créer et maintenir un esprit d'union et de fraternité entre tous ses membres ».

Notre fédération a pour but, d'autre part, de créer des liens d'amitié entre les unions départementales et toutes les sociétés fédérées.

Cette est en parfaite union avec les 600.000 membres de la Confédération musicale de France. Votre présence ici, mon commandant, nous le confirme.

Mon troisième thème est le dévouement.

Je rends tout d'abo hommage à celui de tous nos sociétés qui, après de rudes journées de labeur, consacrent chaque semaine plusieurs heures de repos à l'étude du solfège et à la préparation d'un concert, d'un festival voire d'un concours.

Je cite toujours, quand l'occasion se présente, l'exemple d'une société poitevine, que j'ai été appelé à classer, à la veille d'un concours international, auquel elle participait avec succès.

Cette est la phalange, composée surtout de travailleurs de la terre, s'était rassemblée, au grand complet, quelques minutes seulement avant l'heure.

Si le dévouement de nos chan-

teurs et instrumentistes est admirable, celui de leurs chefs n'est pas moindre.

Soyez tentés, pour un instant, de différencier les citadins de ceux des campagnes ou d'établir une hiérarchie suivant leurs connaissances musicales, vous serez peut-être, mais agréablement surpris de constater qu'ils jouissent tous d'un dénominateur commun le dévouement.

Je félicite cependant et tout spécialement deux valeureux chefs, dont le dévouement a permis la création de deux harmonies départementales.

L'exemple, là encore, nous vient de la Charente-Maritime.

Le 25 avril 1965, j'ai assisté, avec M. Bonnin, au premier concert donné, à Surgères, par l'Harmonie départementale et magistralement dirigé par M. Boucart.

Le succès obtenu et ceux de onze autres concerts sont pour le valeureux chef la juste et la meilleure récompense de son dévouement.

Vous venez d'entendre, MMes, MM, et chers collègues, un autre concert de choix, qui nous a charmés et dont une excellente exécution a provoqué de chaleureux applaudissements.

Le distingué et talentueux chef, M. Bertrand, dont le dévouement et la compétence sont fort appréciés, a suivi l'exemple de son collègue de la Charente-Maritime.

La première répétition de l'Harmonie de la Vendée a eu lieu le 26 octobre 1969. Elle comprenait 109 exécutants appartenant à onze sociétés.

Nous aurons l'occasion d'entendre à la télévision ces deux brillantes harmonies.

Espérons que les Deux-Sèvres et la Vienne auront sous peu leur harmonie départementale. Les dévouements et compétences n'y manquent pas.

Mesdames, Messieurs,

J'ai été bavard et je m'en excuse. Je ne voudrais cependant pas vous imposer un dernier pensum, sans vous dire qu'encouragé par votre excellent accueil et la touchante attention que vous avez prêtée, avec beaucoup d'indulgence, à mon exposé sur l'union qui règne à la Fédération Musicale de l'Ouest et au dévouement qu'on y découvre, je conclurai en vous entretenant, le plus brièvement possible, d'un sujet auquel nos musiciens sont particulièrement sensibles. Je veux parler des récompenses.

Le congrès national d'été de la Confédération Musicale de France, auquel notre Fédération fut représentée par notre dévoué M. Bonnin, a souhaité qu'un contingent de médailles des arts et lettres soit attribué par le ministère des Affaires Culturelles au profit des animateurs de sociétés musicales populaires. Un vœu identique a été émis ce matin par notre assemblée générale ordinaire, présidée par M. le commandant Semler-Collery.

Souhaitons qu'il en soit ainsi pour l'attribution des palmes académiques dont les demandes sont à transmettre à M. le ministre de l'Education Nationale par M. le ministre de la Jeunesse et des Sports, suivant les instructions d'une circulaire parue au bulletin fédéral numéro 80, page 4, dont on semble ignorer l'existence au ministère.

Je tiens à remercier tout spécialement MM. les directeurs départementaux de la Jeunesse et des Sports qui accueillent avec la plus grande bienveillance nos demandes de médailles et diplômés d'honneur.

Chaque année l'un d'eux se fait un plaisir de se déplacer pour la distribution des récompenses. Le matin, c'est M. Berger, directeur pour la Vendée, qui décora huit membres de nos sociétés : 4 de la Charente-Maritime, 1 des Deux-Sèvres, 2 de la Vendée et 1 de la Vienne.

Je m'adresse à Messieurs les parlementaires, avec la certitude que vous accueillerez avec la même bienveillance les requêtes susceptibles de vous être présentées, en vue de recommandations auprès de MM. les ministres.

Je dis « avec certitude », car je sais tout l'intérêt que vous portez à nos sociétés populaires. Je m'adresse aussi à vous, mon Commandant, avec la conviction qu'un chef de 600.000 soldats doit être écoulé.

Avant de terminer, je dois, comme chaque année, faire connaître les subventions du ministère des Affaires culturelles et des Conseils généraux.

La proposition est fixée au prorata des notes attribuées aux examens fédéraux. Elle est, cette année, de 3.416 F 50.

Les conseils généraux de nos départements fédérés jugent diversement le montant des subventions qu'ils allouent aux unions départementales.

Le président sortant a le devoir de souligner que la Charente-Maritime a été la plus généreuse depuis plusieurs années, suivie par la Vienne, les Deux-Sèvres et la Vendée.

Je lève mon verre, M. le maire, à l'Union parfaite dans votre accueillante cité qui sera pour vous, j'en suis sûr, la juste et belle récompense de votre insigne dévouement.

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 56 rue Lepic, PARIS-18^e tél. : MONTmartre 39.87 Anches et becs pour artistes

Discours de M Dhumeau nouveau président de la F.S.M.O.

M. le conseiller général, maire de Fontenay-le-Comte; M. le conseiller général, M. le président du DCMF; MM. les présidents d'honneur de la FSMO, Mesdames, Messieurs et chers amis,

L'honneur qui m'échoit de dire quelques mots à l'issue de cette journée de congrès n'était pas prévu. Je ne voudrais pas me montrer fastidieux en en retardant la clôture par des propos insipides.

M. Leray avant exprimé nos vifs remerciements à M. le maire, à M. le président de la Lyre Fontenaysienne, à ses collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la parfaite ordonnance de cette manifestation, je n'y ajouterai donc que mes meilleurs compliments.

Je ne sais si je dois remercier les collègues du Comité directeur qui m'ont désigné pour représenter la FSMO. Ce n'est pas un cadeau qu'ils m'ont fait puisqu'ils m'ont confié à une lourde charge. C'est un honneur direz-vous. Je ne recherche pas les honneurs, j'aime œuvrer dans l'ombre. Cependant, je suis très touché de la confiance que qu'ils m'ont apportée; de cela je les remercie et j'essayerai de m'en montrer digne. Mais par contre, je leur demanderai d'être fidèles à cette ligne de conduite : la confiance. Partant de là, nous travaillerons ensemble avec un seul but : la prospérité de la FSMO et en particulier avec les dévoués et compétents secrétaires-trésoriers sur lesquels repose la FSMO MM. Alard et Jaumain qui sont la cheville ouvrière du groupement.

Je suis fier de recevoir cette consécration en présence du distingué président de la C.M.F., M. le commandant Semler-Collery.

M. le président je suis convaincu que nous collaborerons amicalement. Nous connaissons tous votre esprit combatif et votre ardeur à défendre nos petites sociétés qui sont l'esprit de nos gentilles localités.

A mes prédécesseurs qui m'accompagneront pendant cette solennité va mon très humble salut. Ils me transmettent un flambeau qu'ils ont porté dignement, lui faisant franchir allègrement les tempêtes. Ce n'est pas encourageant d'avoir de tels prédécesseurs. On ne peut oublier de tels hommes, j'essayerai de me hisser à leur hauteur.

A vous enfin, mes chers amis : présidents, directeurs de sociétés, musiciens, vous qui êtes l'âme de la Musique populaire, je ne puis que vous dire « merci ». Je suis l'un des vôtres étant membre exécutant dans une harmonie et dans une chorale et je connais de ce fait les difficultés rencontrées par les exécutants et les dirigeants. Je vous demanderai cependant de poursuivre votre œuvre avec courage et dévouement.

Je sollicite de vous qui êtes la base de la Fédération des critiques amicales et constructives que nous appelons pour être dans le vent contestation et participation. Les critiques acerbes, piquantes et même parfois méchantes doivent être bannies. Si quelque chose pêche nous travaillerons ensemble à le rectifier. Avec votre confiance et votre présence, nous vaincrons les difficultés et Dieu sait si elles sont nombreuses : difficultés inhérentes à la résolution de la société en cette fin du XXème siècle.

Donc, prenons l'engagement d'élever le regard tourné vers la jeunesse élément de l'avenir, pour que dans nos sociétés, nos Unions départementales, notre Fédération au sein de la C.M.F., régnent toujours « Harmonie et Amitié ».

SAONE-ET-LOIRE La Municipalité Maconnaise a offert une réception à Messieurs Marcel COMBIER et Laurent DELBECO, respectivement Président et Directeur de l'Harmonie Municipale de Macon. Le 20 octobre 1970, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, M. Louis Escaudé, maire de Macon, et les membres du conseil municipal, ont reçu MM. Marcel Combiér et Laurent Delbecq, hospitaliers, après de nombreuses années de bons et loyaux services, si l'on peut se permettre cette formule, ont donné leur démission, le premier du poste de président, le second, du poste de directeur de l'Harmonie Municipale de Macon. L'heure fixée pour cette sympathique cérémonie (18 h. 30) n'a pas permis à tous les membres de l'Harmonie et à leurs épouses de s'y trouver. Le plus grand nombre était représenté et c'est dans une chaude ambiance, et devant de nombreux

Consortium musical Éditions PHILIPPO 24, Boulevard Poissonnière - PARIS-9ème Tél. 824-89-24 VIENT DE PARAITRE PIANO AMELLER FLEUR D'AMANDIER BERNARD PROMENADES (4 pièces) COULPIED-SEVESTRE SILHOUETTES (8 pièces) DELACROIX AMBIANCE (3 pièces) DELACROIX ESQUISSES (3 pièces) DEPELSENAIRE PAGODE DANS LES NUAGES MANEN SUITE MINIATURE (4 pièces) MANEN LA SOURIS ET L'ÉLEPHANT WERNER DEUX FLORENTINES GUITARE WORSCHHECH METHODE DE GUITARE (2^e volume) WORSCHHECH ETUDES ET PETITS MORCEAUX WORSCHHECH MELODIQUES WORSCHHECH MARIE-LOUISE MARIE-JOSEE FAYOLLE SERENADE A MARGUERITE 2 VIOLONS, CELLO et PIANO DEPELSENAIRE POUR UNE AUREORE FLUTE et PIANO BROWN AUBADE MERIOT AIR TENDRE SALMON LE MATIN BLIN TENDRESSE HAUTOIS et PIANO BROWN ARMOR CLARINETTE et PIANO AMELLER DOUCE CHANSON BACH ARIA DEPELSENAIRE CONCERTINO POUR 3 CLARINETTES MAILLOT IMPROMPTU QUERAT FURTIVEMENT SAXOPHONE et PIANO AMELLER LIRICO AMELLER CONCERTINO MERIOT ROMANCE QUERAT ANDANTINO SALMON NONCHALANCE CORNET OU TROMPETTE et PIANO AMELLER ZANNI DEPELSENAIRE CONCERTINO POUR 3 TROMPETTES NAGEL TRUCHET PRELUDE ET DANSE COR et PIANO AMELLER CORADIEUX TROMBONE et PIANO NAGEL TRUCHET IMPROMPTU DEMANDEZ NOS CATALOGUES

auditeurs que M. Escande devait prendre la parole.

S'adressant en premier lieu à M. Comblor, son collaborateur, puis à M. Comblor, son conseiller municipal de Macon, il retraçait sa carrière. Né à Macon en 1907, M. Comblor entre à l'Harmonie Municipale à l'âge de 16 ans. Membre du Comité, il est nommé vice-président en 1936. Puis, à 38 ans, succédant à M. André Piat, il se voit confier la présidence de l'Harmonie Municipale, présidence qu'il devait assurer pendant 25 années consécutives. Président extrêmement dynamique, il s'est dépensé sans compter. Son activité (sans parler de son activité professionnelle qui a été prodigieuse) ne s'arrête pas là. Il est membre du conseil d'administration de l'école de musique de Macon, où sa présence est précieuse. Le 20 mai 1946, il est nommé membre du Comité de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, et à la réunion du bureau, en octobre de la même année, il était nommé vice-président. La Fédération Musicale de Saône-et-Loire lui doit beaucoup: M. Comblor a toujours fait montre d'un grand dévouement, et grâce à une activité débordante, grâce aussi à sa situation au chef-lieu du département, il a pu éviter de nombreuses démarches au président de la Fédération, M. Merille, éloigné de ce chef-lieu. C'est en grande partie grâce à M. Comblor que la Fédération doit la création du stage de Macon, par suite de son intervention personnelle auprès de la municipalité de Macon, laquelle, pendant de nombreuses années, a servi une subvention sans laquelle le stage de Macon n'aurait pu voir le jour.

Titulaire de la médaille de la Fédération de Saône-et-Loire, de la médaille du Gouvernement, de la médaille du Dévouement, M. Comblor est officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Puis M. le maire de Macon s'adressa à M. Laurent Delbecq, M. Comblor d'adoption, puis à M. Leors (Nord). C'est la première guerre mondiale qui oblige sa famille à se réfugier à Macon. Dès son plus jeune âge, il s'intéresse à la musique, sous la conduite de son père, Alfred Delbecq, professeur, compositeur et chef de musique. Il vient d'avoir 21 ans lorsqu'il est admis comme compositeur à la Société des Auteurs, Compositeurs, Editeurs de Musique. Appelé au service militaire en mai 1928 au 4ème Régiment d'Infanterie à Auxerre, il fait partie de la musique de ce régiment, dans laquelle il assure les fonctions de sous-chef. Il songe à faire carrière dans l'armée, mais ne peut accéder à ce désir, étant du service auxiliaire. Il a dirigé les sociétés musicales de La Roche-Vineuse, Pierreclos, Crèches, Julienas, Tholsey, Tournay, Pont-de-Vaux, Saint-Laurent-sur-Saône, Macon Bourg-en-Bresse, Feillens.

Il compose et arrange exclusivement pour les sociétés musicales populaires (harmonies, fanfares, batteries-fanfanes) sous son nom et sous le pseudonyme de John Darling, lequel a acquis une notoriété considérable à l'étranger, principalement en Suisse et Belgique. Il est titulaire de nombreuses décorations: médaille d'Honneur des Sociétés-Chorales et Harmonies, médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France, officier de l'Instruction publique, médaille d'Honneur de la ville de Bourg-en-Bresse.

En témoignage de gratitude, M. Escande remit un magnifique cachet en émail à M. Comblor, un autre tout semblable à M. Delbecq, tandis que leurs épouses recevaient une magnifique gerbe de fleurs. Enfin, il leur remettait, à tous deux, la médaille d'argent de la ville de Macon.

M. Savy, successeur de M. Comblor à la présidence de l'Harmonie Municipale, devait dire tous les sentiments de gratitude qui animaient tous les musiciens à cet instant. C'est avec une émotion réelle qu'il le fit, et il eut le plaisir de présenter à M. Comblor, une magnifique coupe de mariage bourguignonne, et à M. Delbecq, une chaîne stéréophonique, tandis que leurs épouses recevaient une plante verte.

Alors, M. le maire de Macon remit à M. Comblor la médaille de Dévouement, tellement méritée, et la médaille d'or de Direction à M. Laurent Delbecq. Et se tournant vers M. Jean-Claude Amlot, directeur de l'École municipale de musique de Macon, il le félicita de son brillant succès au concours ouvert pour la nomination d'un nouveau directeur de l'Harmonie Municipale.

La médaille des Vétérans eut ensuite remise à M. André Piat, président d'honneur de l'Harmonie municipale. C'est M. Piat qui devait ajouter la dernière note à cette cérémonie toute simple, mais émouvante et fort sympathique, en évoquant le souvenir des disparus, ceux qui ont fait la société, en remerciant la municipalité maconnaise de l'effort réel qu'elle consent pour la musique, et en souhaitant longue vie et prospérité accrue à l'Harmonie Municipale.

G. SAVEY.

les-Bains, Albertville, Moutiers, La Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, Ugine.

Fanfanes: de Saint-Julien-Montdenis, Bozel, Yenne, La Motte-Servolex, Ecole de Musique de Montmellan, Novalaise, Aime, Premont-Orelle, Challes-les-Eaux, Cognin, Gresy-sur-Isère, Les Echelles, Pomblières-Saint-Marcel, La Bridoire, Aiguebelle, Jarrier, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Pierre-d'Albigny, Conflans, Fourneaux-Modane.

Batteries-fanfanes: de La Biolle, Le Réveil Albertvillois, Trompettes de Barberaz, Clique de Pomblières-Saint-Marcel, Orphelinat du Bocage, l'Eveil de Saint-Alban-Laysse, l'Echo du Viviers, l'Echo de Saint-Hugon-Arvillard, Clique de Saint-Martin-sur-la-Chambre.

Accordéonistes: d'Aix-les-Bains, Maison des Jeunes de Chambéry, Maison des Jeunes d'Albertville, Académie d'Accordéon Ricciofalcon.

Violonistes: Association des Violonistes de Mme Elzet.

Exécutes: Fanfare de Seez.

M. Maurice Adam, président de l'Union Départementale et vice-président des Sociétés Musicales du Sud-Est, remercie les personnalités présentes qui œuvrent tous pour la bonne marche de nos sociétés.

« C'est pour moi un grand honneur et une grande joie que d'ouvrir pour la dixième fois l'assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie. Je remercie les nombreux délégués des sociétés musicales d'avoir bien voulu répondre présent à notre convocation. Votre présence à cette assemblée marque tout l'intérêt que vous portez à l'avenir de la musique dans notre département. Hélas cette année a été endeuillée par la disparition de plusieurs animateurs de sociétés. Permettez-moi de vous rappeler le souvenir de M. le commandant Detraz, président d'honneur de notre Union; M. Emile Viguet-Carrin, président de l'Harmonie d'Albertville; M. Marcel Champlot, vice-président de l'Harmonie de La Rochette; M. Marius Ferraris, président de la Fanfare de Seez; M. Emile Brottel, président de la Fanfare des Echelles; M. Charles Sigaud, chef de musique honoraire et fondateur de la Fanfare de Bozel; M. Paul Charpillie, vice-président de l'Harmonie d'Aix-les-Bains.

A la mémoire de ces fidèles amis et à la mémoire de tous les musiciens qui nous ont quittés cette année pour toujours, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux personnalités présentes. Vos présences aujourd'hui sont pour tous les dirigeants de nos sociétés musicales une marque de sympathie et aussi un précieux encouragement. Qu'il me soit permis de rendre un hommage particulier à notre président fédéral, M. Gabriel Rolando. C'est grâce à son initiative que notre Union départementale a repris son activité. Je me fais l'interprète de tous pour renouveler au président Rolando l'assurance de notre fidélité, de notre amitié et de notre profonde gratitude. En fin de séance, M. Rolando va nous entretenir de la restructuration de la Fédération, mais ce que je peux affirmer au nom de notre Union, c'est que nous sommes unanimes, tout en acceptant d'alléger sa lourde responsabilité, de maintenir le plus longtemps possible le président Rolando à la tête de la Fédération régionale. Je suis heureux de saluer la présence de M. Robert, directeur du Comité technique de la Fédération, accompagné de M. Nicque, membre de ce comité. M. Robert a été le promoteur de l'éducation musicale au sein de nos sociétés et c'est grâce à ses grandes qualités musicales et aussi à sa ténacité, qu'il a su faire admettre un programme rationnel et progressif d'enseignement. Si ce programme est respecté, je suis persuadé que vous formerez dans vos sociétés des jeunes musiciens capables d'assurer une bonne partie dans les différents pupitres de votre formation musicale. L'œuvre entreprise ces dernières années par nos sociétés a été comprise et soutenue. Je remercie au nom de tous ceux qui nous encouragent: M. le ministre Fontanet, président du Conseil général; M. le préfet et MM. les sous-préfets, MM. les conseillers généraux, par leur aide matérielle sans laquelle nous ne pourrions rien entreprendre. Je remercie M. l'Inspecteur d'Académie qui met aimablement à notre disposition les locaux pour l'organisation de nos examens fédéraux et qui accepte de nous ouvrir les portes des écoles chaque fois qu'une municipalité propose la création de postes de Maîtres auxiliaires de musique. Mes remerciements à M. l'Inspecteur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports et ses adjoints, qui suivent avec intérêt le développement de nos formations Juniors. Enfin mes remerciements vont à toutes les municipalités. Hommage aussi à vous, mes chers amis du Comité Savoyard, qui ne cessez de vous dévouer au sein de

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS

avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	295	359
CORNET, si b	355	439
BUGLE, si b	406	480
ALTO, mi b	560	660
BARYTON, si b	620	795
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.865	3.465
TROMBONE à coulisse	475	575
TROMBONE à pistons	655	805

LAQUÉS OR
CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	825
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.790
CLARINETTE, si b, super ébène	460
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	500

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



notre conseil d'administration, avec une mention spéciale à notre secrétaire général Georges Boisson, notre trésorier général G. Cressens, notre directeur technique E. Cesari et ses deux jeunes adjoints MM. Daniel Vagnon et Maurice Wanegue.

Cette année, le festival départemental a été couronné de succès par la présence à Ugine de vingt-neuf sociétés du département.

J'adresse mes bien vives félicitations au comité d'organisation présidé par notre ami Henri Botta, vice-président de l'Union, entouré par MM. Paul Ferrier, Henri Castagnède et tous les musiciens de l'Echo du Mont-Charvin.

Le programme élaboré avec beaucoup de soins a été une réussite parfaite grâce à l'esprit d'équipe, au dévouement de ses organisateurs et aussi par la présence de nos chères sociétés savoyardes.

Maintenant c'est à vous, délégués de sociétés, à qui je vais m'adresser. Le regroupement de toutes les musiques de Savoie est pratiquement terminé, mais je me permettrais une nouvelle fois de vous rappeler que la jeunesse est le seul espoir pour assurer la pérennité de nos musiques et que les sociétés qui ne se soucient pas du problème de l'éducation musicale sont appelées à disparaître.

Je sais que le problème est complexe, je sais qu'il faut beaucoup de courage lorsque l'on ne dispose que de faibles moyens. Mais je connais la volonté, la foi de tous les animateurs de nos sociétés, pour leur faire confiance et espérer encore en l'avenir. Les sociétés qui l'ont compris sont déjà en progression et ce n'est pas sans une certaine satisfaction que l'on constate que de nombreux jeunes tiennent une place honorable dans leur formation.

Le but de la CMF, de la Fédération régionale et de notre Union départementale est de tout mettre en œuvre pour favoriser l'enseignement musical populaire en suivant le programme des organisations culturelles modernes et officielles.

J'attire également votre attention sur les examens fédéraux qui ont le double but de sanctionner les études de fin d'année et aussi de créer une émulation parmi vos élèves.

Les jeunes musiciens du niveau du cours moyen ont eu l'heureuse initiative cette année, de se réunir pour des journées d'études. Ces journées sont organisées sous le patronage de l'Union et animées par M. Cesari, directeur technique, par plusieurs chefs de musique et moi-même.

Je tiens à féliciter, à encourager tous ces jeunes pour cette initiative et qu'ils continuent avec le même dynamisme leurs différents travaux. A l'issue de ce congrès, ils nous offriront un concert, je les remercie de cette gentille attention. Au cours de l'assemblée, un de ces jeunes musiciens vous expliquera le but de ces journées d'études. Pour ma part je pense que cette initiative permettra de décrier les meilleurs éléments et les encourager à assister au stage de Boulogne-sur-Mer. Ce stage a lieu chaque année dans la deuxième quinzaine de juillet. Il est patronné par le ministère de la Jeunesse et des Sports et les animateurs principaux sont M. Rolando, M. Robert et M. Ehrmann, directeur national des stages.

Nous espérons élever le niveau artistique des sociétés et accroître le nombre de musiciens. Il est indéniable que la musique ne soit plus le privilège d'une minorité mais qu'elle soit un art vraiment populaire.

Et je ne voudrais pas terminer sans rendre un hommage à tous les anciens musiciens, à ceux qui font notre admiration et qui, par leur exemple et leur foi, nous encouragent à poursuivre notre action.

Je vous remercie encore une fois de la confiance que vous m'avez témoignée pendant ces dix dernières années.

Votre amitié, votre foi dans l'avenir de nos sociétés, m'encouragent à poursuivre cette mission. Je vous demande de rester unis pour continuer encore longtemps à servir la musique et nos sociétés. Cet exposé qui a été écouté avec grand intérêt est vivement applaudi.

La parole est ensuite donnée au secrétaire général, M. Georges Boisson qui, dans le compte rendu moral, retrace l'activité du bureau de l'Union départementale.

L'année dernière, nous étions à Saint-Jean-de-Maurienne pour notre assemblée générale. Quarante-et-une sociétés étaient présentes. Cette année quarante-deux ont répondu à notre invitation (sur quarante-trois inscrites).

Voici en quelques mots quelle a été l'activité de notre Union départementale au cours de l'année 1970. Le 7 mars 1970, MM. Adam et Boisson se sont rendus à Lyon à la réunion du Comité fédéral.

Le 14 mars 1970, le bureau de l'Union départementale s'est réuni à la Maison de la Promotion Sociale à Chambéry. A cette réunion il a été traité des questions de subventions, de décorations, du festival d'Ugine et de secours exceptionnels. Une seule demande a été enregistrée: celle de Barberaz-Trompettes. Satisfaction donnée.

Le 1er mars avant eu lieu, déjà à la Promotion Sociale, la réunion technique annuelle. Deux réunions parallèles se sont tenues: celle des responsables de sociétés (chefs de musique et moniteurs) et celle des jeunes, en vue de la création d'une promotion musicale.

Cette création set chose faite et les jeunes de Savoie se réunissent aujourd'hui pour la quatrième fois. Le 15 mars 1970, MM. Adam et Cesari se sont rendus à Lyon aux examens du cours supérieur.

Le 14 juin 1970 a pu avoir lieu le festival musical d'Ugine. Malgré la pluie terminale, ce fut une réussite et nous complétons les organisateurs.

Les 27 et 28 juin, M. Adam s'est rendu au Congrès fédéral de Vals-les-Bains.

Le 19 septembre 1970, réunion de l'Union départementale à la Maison de la Promotion Sociale à Chambéry. Nous avons pris connaissance du montant des subventions qui nous sont attribuées et notre trésorier, M. Cressens, vous en parlera dans son compte rendu financier.

Comme notre président vous l'a dit, il y aura une refonte de la Fédération du Sud-Est et les statuts sont à l'étude. C'est pour cela qu'il s'est rendu à Lyon le 26 septembre 1970, pour assister à la réunion du Comité fédéral. M. Cesari a rejoint M. Adam le lendemain 27, pour participer aux

travaux du congrès technique. Je vais terminer en demandant à toutes les sociétés de bien vouloir nous signaler les changements qui pourraient se produire dans leurs formations en ce qui concerne la présidence ou la direction.

Rapport approuvé à l'unanimité. C'est ensuite à M. Cressens Georges, trésorier général, de prendre la parole et de faire le point de la situation financière qui fait ressortir un bilan équilibré.

Total des recettes: 42.561,69 F. Dépenses: 41.081,74 F. Solde créditeur: 1.479,95 F.

M. Cressens rappelle que la répartition des subventions est faite proportionnellement à l'activité de chaque société (examens, festival, concours).

Rapport également adopté à l'unanimité. Au sujet des déplacements extra-fédéraux, le président insiste pour que l'Union départementale soit avisée avant l'assemblée générale de fin d'année.

Chaque année, il était procédé au tirage au sort d'un bon d'achat de 500 F parmi les sociétés qui présentaient des élèves aux examens. Il se trouve que cette année il n'en reste plus que cinq qui n'ont pas encore bénéficié de ce bon. Pour terminer la série, il est décidé de leur attribuer.

Il s'agit de la Fanfare d'Aiguebelle des Accordéonistes de la Maison des Jeunes de Chambéry, de l'Harmonie de Moutiers, de la Fanfare de Saint-Michel-de-Maurienne et des Accordéonistes de la Maison des Jeunes d'Albertville.

Le festival de musique 1971 est proposé pour le 23 mai. Il aura lieu à Yenne.

Quant à l'assemblée générale, elle se tiendra à La Motte-Servolex le 10 octobre 1971.

Il appartient maintenant à M. Edmond Cesari, président du Comité technique de Savoie, de faire le compte rendu de l'année 1969-1970. Au cours de l'exercice 1969-1970, l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Savoie, débute dès le dimanche 28 septembre 1969, par le congrès de Lyon, des délégués techniques de la Fédération des Musiques du Sud-Est. A cette réunion, la Savoie est représentée par MM. Maurice Adam, Bernard Perot et Edmond Cesari.

Les débats sont orientés vers la préparation des épreuves de solfège du cours préparatoire et les épreuves de lecture rythmique du cours élémentaire. De nombreuses questions techniques, et notamment le système de notation des épreuves d'examen, sont traitées à l'ordre du jour.

Le dimanche 1er mars 1970, le Comité technique de la Savoie se réunit à Chambéry, à la Maison de la Promotion Sociale. L'ordre du jour de cette réunion est habituel: il comporte la nomination ou la confirmation dans leurs fonctions des responsables des centres d'examen, la désignation de ces centres, et les dates à retenir pour chacun de ces centres. Il est rappelé en outre, que la diétète du cours préparatoire sera donnée sur toutes les notes de la gamme, en mesure 2/4.

Le matériel préparatoire est laissé au choix du professeur, à l'exclusion des partitions d'accompagnement de pas redoublé; que la liste des morceaux imposés aux

SUD-EST

Assemblée Générale Union Départementale de la Savoie. MOUTIERS — le 11 octobre 1970.

C'est à la salle des fêtes de Moutiers que se tenait l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie.

La séance est ouverte à 9 h. 20 et M. Boisson Georges, secrétaire général, procède à l'appel des sociétés. Quarante-deux sociétés sont représentées, une excusée.

Présents: Cercle Philharmonique de Chambéry. Harmonies: de Chambéry, Aix-



cours élémentaire et moyen et supérieur paraît dans le journal de la Confédération de décembre ou de janvier; que les professeurs et les chefs de musique sont priés de ne pas rester dans une salle où leurs propres élèves sont interrogés.

Une rénovation du comité technique et des examens s'impose. Elle sera proposée à la réunion technique du mois de mars 1971.

L'examen du cours supérieur de solfège et d'instrument se déroule à Lyon, à l'annexe du Conservatoire et la Maison des Jeunes du quartier des Etats-Unis, le dimanche 12 avril 1970. J'assiste à cet examen, comme membre du jury et j'ai le plaisir d'y constater la présence de deux candidats de la Savoie: Dominique Blanc de l'Harmonie de Moutiers qui a obtenu un premier prix de solfège et un deuxième prix d'instrument et de Patrick Durand, des Trompettes de Barberaz, qui a obtenu un premier prix d'instrument et un troisième prix de solfège.

Nos très vifs compliments vont aux professeurs qui préparent des candidats à l'examen du cours supérieur et nous encourageons vivement les autres sociétés à atteindre ce niveau.

Le festival départemental connaît le 14 juin 1970, un éclat exceptionnel. Le programme débute dès le vendredi soir par un magnifique concert de l'Harmonie Municipale d'Ugine, sous la baguette de son chef, Henri Castaignède. Le samedi soir, la belle salle Chanteclerc reçoit l'Harmonie Municipale de Chambéry et sa chorale. Le concert qu'elles y donnent, sous la direction de Serge Herlin, connaît un très gros succès.

Le dimanche matin, l'animation est grande à Ugine où de nombreuses sociétés se font entendre dans les rues ou sur les places. C'est ainsi que l'on peut entendre deux beaux concerts donnés l'un par l'Harmonie Municipale de Moutiers, l'autre par l'Harmonie Municipale d'Albertville.

L'après-midi, toutes les phalanges, depuis les accordéonistes, les violonistes, jusqu'aux harmonies, en passant par les fanfares et les batteries-fanfares, remportent un succès mérité en se produisant sur les différents podiums. Un défilé monstre, un peu contrarié par la pluie, ramène les sociétés sur la place centrale pour les cérémonies terminales et les morceaux d'ensemble.

MM. Henri Castaignède et Roland Lespagnol reçoivent la médaille d'honneur du Gouvernement et M. Paul Ferrier, la médaille d'honneur de vermeil de la Fédération du Sud-Est.

Le dernier mot revient aux musiciens qui, sous la pluie, exécutent « Uguine-Festival » de Henri Castaignède et « Les Allobroges », mettant ainsi un terme à cet apothéose musical qui fera date dans les annales savoyardes.

Les examens fédéraux de solfège et d'instrument connaissent, comme chaque année, un beau succès d'affluence. En 1970, vingt-six sociétés présentent 443 candidats en

solfège et 251 candidats en instrument.

La répartition est la suivante: — Cours préparatoire: 271 candidats en solfège; 159 en instrument.

— Cours élémentaire: 143 candidats en solfège; 74 en instrument.

— Cours moyen: 27 candidats en solfège; 18 en instrument.

— Cours supérieur: 2 candidats en solfège; 2 en instrument.

Ces chiffres appellent les constatations suivantes: — le total des candidats en solfège est équivalent à celui de l'année dernière;

— mais il y a davantage de candidats dans les cours élémentaire et moyen, davantage de sociétés présentent des élèves au cours moyen;

— le total des candidats en instrument est bien supérieur à celui de l'an dernier: 251 contre 201.

Tout cela prouve plus de confiance en soi chez les professeurs et chez les élèves. Nous leur souhaitons de persévérer.

Tous les centres d'examen ont parfaitement fonctionné et je félicite très vivement les responsables de chacun de ces centres pour l'organisation impeccable dont ils font preuve.

Nos compliments vont aux candidats du cours moyen et à leurs professeurs. Cet examen est difficile et son niveau est incontestable. Cependant toutes les sociétés musicales devraient se fixer, comme but à atteindre, celui de mener leurs élèves au niveau du cours moyen. Elles atteindraient ainsi la qualité musicale à laquelle elles peuvent toutes prétendre.

Le certificat d'études musicales élémentaires est délivré cette année à: Sandraz Marie-Noëlle, clarinetiste de La Rochette et, avec félicitations du jury, à Enrico Sylvestre, flûtiste de l'Harmonie Municipale d'Albertville.

Avant d'en terminer avec les examens, je voudrais rendre un hommage tout particulier aux deux secrétaires du comité technique: Daniel Vagnon et Maurice Wanecque.

Maurice Wanecque a, malheureusement, dû interrompre brutalement ses services, à la suite d'un accident très grave et il n'est encore parmi nous que grâce à son grand courage et à sa robuste constitution. Nous lui présentons nos vœux de complet rétablissement.

Daniel Vagnon a donc assumé tout seul le secrétariat de la suite des examens et je vous demande de lui marquer votre approbation par des applaudissements.

Nous notons, avec plaisir, la présence au stage — qui n'est plus à Aix-en-Provence mais à Boulouris — de plusieurs Savoyards: Jean-Claude et Dominique Blanc de l'Harmonie de Moutiers et de Jean-Marc Collob de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne.

Nous notons la participation au concours des batteries-fanfares de Saint-Laurent-sur-Saône, du Réveil Albertvillois qui s'attribue un pre-

mier prix au morceau imposé et un deuxième prix au morceau au choix en 2ème division.

Pour terminer, notons l'heureuse initiative de toutes les sociétés musicales du département, de se regrouper et de se rencontrer dans le but de se perfectionner. Conduits par Daniel Vagnon, Robert Combaz et beaucoup d'autres, les jeunes musiciens ayant le niveau musical du cours moyen de la Fédération, consacrent quelques-uns de leurs dimanches à perfectionner leurs connaissances et à vouloir de la meilleure musique.

N'est-ce pas là la meilleure des récompenses que pouvait espérer le Comité technique: arriver à ce que les jeunes de toutes les sociétés aient le désir de se rencontrer, de se réunir le dimanche, pour faire de la musique, de la meilleure musique.

C'est au tour de M. Combaz de prendre la parole pour donner des précisions sur le groupement des jeunes de Savoie, présidé par M. Daniel Vagnon.

« Mes camarades m'ayant délégué pour les représenter, je vais donc vous exposer en quelques mots ce que nous faisons ensemble. »

« A la suite des examens du cours moyen, certains jeunes ont trouvé utile de se réunir en journées d'étude, au cours desquelles nous avons décidé de nous perfectionner plus spécialement dans la dicte musicale, la théorie, l'instrumentation, l'orchestration et la direction, et plus tard nous nous intéresserons sans doute à l'Harmonie. »

La première journée a eu lieu à La Ravoire, la seconde à Albertville, la troisième à La Bridoire et les prochaines se dérouleront à La Rochette et à Saint-Julien-de-Maurienne. Les dates de ces réunions seront précisées ultérieurement.

Ces dimanches de travail réunissent une cinquantaine de jeunes. Ces réunions sont plus spécialement destinées à former des jeunes qui iront ensuite, si cela leur est possible, en stage à Boulouris.

Jusqu'à présent, c'est grâce au dévouement de MM. Cesari et Adam que ces journées nous ont été bénéfiques, mais nous aimerions recevoir également les précieux conseils des chefs de musique des sociétés locales, puisque nos journées se déroulent dans des régions chaque fois différentes.

Mais le but essentiel de ces réunions, c'est d'avoir des contacts entre jeunes. L'amitié nous paraît un élément indispensable à toute bonne entente à l'intérieur d'une société et entre sociétés voisines. En effet, nous nous sommes aperçus que bien souvent même les jeunes de deux sociétés proches ne se connaissent pas.

Nous regrettons que certaines sociétés n'aient pas encore envoyé d'éléments au sein de notre groupe, mais nous espérons que les responsables auront compris l'utilité de nos réunions et que de ce fait notre effectif sera accru.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier plus spécialement les membres de l'Union départementale qui ont accepté le principe de ces journées, le Service départemental de la Jeunesse et des Sports qui a pris une partie des frais de déplacements à sa charge — et, mes camarades et moi-même, remercions également les sociétés des localités où nous avons eu les précédentes journées, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Certains disent que la musique populaire a des difficultés... c'est vrai. Nous nous sommes là pour assurer la relève et en conserver l'esprit.

M. Robert, directeur du Comité technique fédéral, dans une allocution empreinte d'humour et de sérieux, est heureux d'abord de constater le nombre élevé de participants à l'assemblée générale: M. Adam, dit-il, a fait du beau travail en Savoie.

Il donne de forts intéressants renseignements sur le stage de Boulouris: « Il faut que tous ceux qui le peuvent suivent ces stages. On y fait un travail permanent et aussi des amitiés pour toute la vie. Les études se font par groupes (forts ou moins forts) et chacun peut choisir son groupe et en résider tout profit. M. Ehrmann, président d'honneur de la CMP, dit-il, est un « grand Monsieur » qui sait faire travailler et professeurs et élèves. »

L'ambiance du stage est magnifique, poursuit-il. Aussi j'invite les jeunes et même les chefs de musique à suivre l'un d'eux.

M. Robert regrette cependant d'être obligé de constater que dans les examens fédéraux il y a trop de pertes en effectifs entre l'examen élémentaire et l'examen du cours moyen. Il pense qu'il faut donc commencer dès le préparatoire avec des élèves de 6 à 7 ans.

Pour terminer, M. Robert complimente les jeunes de Savoie qui ont su se grouper pour travailler.

M. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, remercie M. Adam d'avoir conduit l'Union départementale de Savoie où elle en est actuellement et le complimente pour ses dix années de présidence. Il informe l'assistance de la restructuration de la Fédération du Sud-Est. Pour cela une assemblée extraordinaire aura lieu à Valence en janvier 1971.

Il demande à tous les responsables des sociétés de faire encore plus pour la musique. C'est tous ensemble que nous devons œuvrer pour tenir nos sociétés musicales qui ont un grand rôle à remplir.

M. Fontanet, ministre du Travail et président du Conseil général de la Savoie: MM. Mathis et Blanc, sénateurs; M. Pelzerat, député; M. Chat, maire-adjoint de Moutiers; M. Pasquier, maire de Saint-Jean-de-Maurienne; M. Rolando, président de la Fédération Musicale du Sud-Est; M. Robert, directeur du Comité technique du Sud-Est; M. Nicque, membre du Comité technique; MM. Adam Raymond, Botta Henri, Wanecque Georges, vice-présidents de l'UDMS; M. Pettiti Henri, président de l'Harmonie de Moutiers.

S'étaient fait excuser: M. Alfred Martin, président d'honneur de l'UDMS; M. Cottaz, inspecteur d'Académie, devant se rendre au ministère le lundi, mais faisant part de M. le ministre de mettre en place dans les cinq prochaines années un conseiller pédagogique chargé de la musique auprès de chaque inspecteur primaire; M. Lombard, directeur du Conservatoire de Chambéry; M. Herlin, vice-président de l'UDMS.

A l'issue de l'assemblée générale, les congressistes étaient reçus à la mairie de Moutiers par M. Chat, maire-adjoint représentant M. Calloch, maire de Moutiers, empêché.

Devant le perron de l'hôtel de ville, la formation des jeunes de Savoie conduite successivement par Robert Combaz et Jean-Claude Blanc, ainsi que l'Harmonie de Moutiers sous la baguette de M. Maurice Adam, ont donné une note de galeté avant le vin d'honneur.

A la mairie, M. Chat dit le plaisir de sa ville de recevoir les musiciens de Savoie en assemblée générale.

M. Adam, remerciant, dit: « Au nom de tous les dirigeants des Sociétés Musicales de Savoie et en mon nom personnel, je tiens à remercier bien sincèrement la municipalité de Moutiers pour son accueil très sympathique et pour toutes les attentions délicates qu'une fois de plus elle témoigne à l'égard de la musique. »

Je remercie M. le ministre Fontanet, président du Conseil général, d'avoir malgré ses lourdes charges, accepté d'assister à notre congrès annuel.

Je remercie MM. les députés, MM. les sénateurs, d'avoir bien voulu répondre à notre invitation.

Vos présences à cette manifestation est une preuve de l'intérêt que vous portez à l'œuvre que nous accomplissons: le maintien de l'art musical dans notre département.

L'aide que vous nous accordez sur le plan départemental est d'autant plus précieuse qu'elle est la seule dont nous bénéficions pour éduquer les jeunes et développer chez eux le goût de la bonne musique.

Mes remerciements vont également à M. Pettiti, président de l'Harmonie de Moutiers, au Comité et à tous les musiciens de cette société au sein de laquelle j'ai toujours trouvé dévouement et amitié.

Tout en respectant l'individualité et l'autonomie de chaque formation musicale, notre Union, cellule vivante de la Fédération du Sud-Est, a pour unique but l'étude des problèmes vitaux de la musique et surtout celui de leur avenir.

Notre ambition est d'aider nos sociétés à se perfectionner, élever leur niveau artistique et faire de la musique un art vraiment populaire.

Si nous pouvons compter sur l'aide matérielle et morale de tous, avec la solidarité et le travail de tous les musiciens, avec aussi l'amitié qui les unit, nous parviendrons alors à faire grandir et vivre nos sociétés, à faire aimer encore plus la vraie musique.

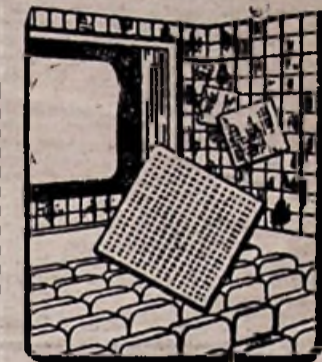
C'est à l'Hôtel Perret à Aigueblanche que les participants à l'assemblée générale se retrouveront ensuite en grand nombre, pour apprécier l'excellent repas qui leur fut servi.

Messe de Sainte-Cécile de la Musique Régionale de la 5ème Région Militaire

C'est le samedi 28 novembre, en la chapelle du quartier Sergent-Blandan, Fort Lamothe, Lyon, qu'a été célébrée cette messe de Sainte-Cécile.

Au début de l'office, les fidèles présents eurent le plaisir d'entendre la musique régionale, sous la direction de son chef de musique, le capitaine Espinasse: la Marche Héloïse d'Alceste de Gluck, Pula ensuite, 3 jeunes et excellents musiciens militaires: Michel Trapeza-

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO



FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone: 965.78-80
PARIS (17°):
3, rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone: 755.60.50
380.35.94

raff, flûte, Gilles Skoura, hautbois, Jean-Marie Thouvenot piano, interpréteront le Largo du Trio de J.-Baptiste Lohell et la Sonate en mi bémol majeur de Telemann. A la communion, flûtiste et pianiste interpréteront le premier mouvement de la 4ème Sonate de Haendel.

La fin de l'office fut honorée de l'audition, par la Musique Régionale, de la Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven.

C'est l'aumônier du Groupe des Moyens Régionaux de la 5ème Région Militaire (GMR 5) qui officiait, et qui, après l'Evangile, prit la parole en termes éloquentes, et, s'adressant à de jeunes soldats, leur traça ce que doit être la vie d'un chrétien, au cours de sa vie familiale, professionnelle et de loisirs.

Après la cérémonie religieuse, et bien accompagnés par la remarquable audition d'œuvres musicales, dont le programme convenait parfaitement à cette messe de Sainte-Cécile, la Musique Régionale et la Batterie se rassemblèrent devant la salle de répétitions et interpréteront, sous la direction du sous-chef de musique de 2ème classe Daniel Pompière et de l'adjudant Bonte, tambour-major, 2 pas redoublés: Kellermann et le Père la Victoire d'une façon parfaite.

Un vin d'honneur très amical, réunissait ensuite les personnalités militaires, civiles et tous les musiciens, au cours duquel un cadeau fut offert et remis par les jeunes musiciens à leur chef et sous-chef de musique le capitaine Espinasse et Daniel Pompière, chaleureusement félicités par les personnalités présentes, parmi lesquelles nous avons reconnu: le colonel Anthoinet, commandant le GMR 5; le lieutenant-colonel Baudot, commandant le 99ème Régiment d'Infanterie; le lieutenant-colonel Magneton, commandant en second du GMR 5; le commandant Bouvard; le commandant Brillat; le lieutenant Roberay.

La Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et l'Union des Sociétés Musicales de Lyon étaient représentées par MM. Gabriel Rolando, Francisque Bernard, André Vettard, Léon Abram, Guy Laurent, Alexandre Nicque, Paul Weinborn, Maurice Potier.

SUD-OUEST
NECROLOGIE

C'est avec la douleur générale de toute une population qu'Anne-Marie Etie, âgée de 16 ans, victime d'un accident de la route, a été accompagnée à sa dernière demeure.

Des fleurs innombrables furent portées par toute une jeunesse consternée et l'église de Saint-Ciers-de-Canasse fut bien trop petite pour contenir l'assistance, véritable flot humain, qui pour se rendre au cimetière emplissait la Grand'Rue. Les paroles de M. le curé de Saint-Ciers-de-Canasse furent absolument poignantes et ajoutèrent encore à l'émotion de tous. A Mme Albert Etie, à notre grand ami, Jean Etie, à Mme Jean Etie et leurs enfants, tous musiciens dévoués, qui représentent depuis tant d'années tant d'ardeur à la cause artistique dans tout le Blayais, nous adressons nos condoléances et notre grande sympathie.

Gaston Martin, professeur de musique et président de « Gammes et Laines » a été ravi à l'affection des siens, de ses collègues de l'orchestre du Grand Théâtre de Bordeaux, de ses élèves, de ses nombreux amis. Tous se trouvaient réunis pour apporter à la famille leur témoignage d'amitié et exprimer les unanimes regrets que le défunt si droit, si ferme dans ses convictions, si attaché à sa vocation artistique

MORCEAUX IMPOSÉS POUR LES EXAMENS FÉDÉRAUX 1971

Violon		
Gallois-Montbrun: LES REVES DE JANCELINE (n° 5 - Manège des 7 Nains)		6,90
Alto		
Albeniz: L'AUTOMNE	7,90	
Canteloube: BOURREE AUVERGNATE	10,15	
Roussel: ARIA	7,90	
Contrebasse		
Nainy: Etude (extraite au choix de la Méthode)		
Gretry: SERENADE (Classique n° 24)	3,85	
Flûte		
Albeniz: BERCEUSE	6,90	
Hautbois		
Villette: ROMANCE	7,90	
Albrespic: ELEGIE	6,90	
Casinière (de la): BERCEUSE	6,90	
Basson		
Villette: CANTILENE	6,90	
Dasportes: CHANSON D'ANTAN	12,10	
Coriolis (de): PETITE PIECE, en mi mineur	7,90	
Cor		
Coriolis (de): NOCTURNE	6,90	
Cornet		
Gallois-Montbrun: LIED	6,90	
Trombone		
Clerisse: PRIERE	7,90	

Tous ces morceaux sont vendus avec accompagnement de piano
Editions Alphonse LEDUC
175 Rue St-Honoré - PARIS-1er — 073-48-61

et enseignante, laissait dans le cœur de tous.
En l'église Saint-François-de-Bégués, en un dernier adieu, se firent entendre un groupe de musiciens du Grand Théâtre, qui interprétèrent divers passages, parmi lesquels une composition au diapason.
A Mme Martin, à ses enfants et à la famille, nous exprimons notre amitié et notre sympathie.

xxx

Marcel Davant, de l'Union Chorale de Cauderan, membre de la Commission de contrôle des comptes de la Fédération, a succombé à une longue et impardonnable maladie, que tous les siens et ses nombreux amis, notamment Henri Larrieu, président de l'Union chorale, aidèrent de leur mieux à supporter.

Ses obsèques à Saint-Amand-de-Cauderan réunirent tous ceux qui l'aimaient. Nous adressons à Mme Davant et sa famille, nos condoléances les plus sincères.

L'Avant-Garde Périgourdine a fêté Sainte Cécile

Cette belle fanfare locale a fêté dimanche sa sainte patronne en l'église Saint-Georges.
Magnifique concert qui s'est déroulé en présence de très nombreux fidèles et fut suivi d'un dîner dans les rues et avenues de la ville, jusqu'au Casino de Paris, pour la petite réunion habituelle de fin d'année, couronnée par la distribution de récompenses et de diplômes.

On notait la participation à ce vin d'honneur, de MM. Gourdon, représentant M. le Préfet; Guéna, conseiller général, ancien ministre; Téoulé, adjoint au maire; Chiballe, directeur de Jeunesse et Sports, les membres du bureau avec le président Thomasson, président délégué; M. Michel Bonnet, le président d'honneur, Lebrat, le vice-président, M. Blochet, le secrétaire général Labonté, le secrétaire adjoint Guémin, le trésorier Robert.

La fanfare était conduite par le chef de musique Lebossou.
Un magnifique morceau fut exécuté dans la grande salle du Casino de Paris puis on se rendit dans une autre salle où devait avoir lieu la remise des médailles et diplômes.

M. Téoulé au nom de la ville, salua l'Avant-Garde, puis exprima tout le plaisir qu'il avait à être présent. Il insista sur la qualité de cette formation musicale qui pouvait se présenter partout avec fierté, une fierté qui rejallissait sur la ville de Périgueux.

En terminant, il félicita tous les dévoués.
Son tour, M. Guéna félicita tous ceux qui prenaient une part dans le succès de l'Avant-Garde, les animateurs, le chef de musique. Il félicita aussi les anciens et les jeunes, remarquant que ces derniers étaient nombreux.

leur recommanda d'être de «bons ouvriers» dans la tâche qu'ils avaient choisie et forma des vœux pour la prospérité de l'Avant-Garde.
Ce fut ensuite la remise des récompenses, puis le vin d'honneur qui termina cette sympathique manifestation.

UNION DES BATTERIES ET BATTERIES-FANFARES

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 novembre 1970.

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Guillaume.

Mme Loubal, secrétaire, procède à l'appel des sociétés.
Sociétés représentées: Pielicy-Mérignac, Bassens-Lormont, La Cauderanaise, Indépendante Béglaise, Amicale Tournaise, Avenir Bordelais, Les Cadets de Cadillac-Béguey, Batterie Communale de Saint-Estèphe, Entente Pomerol-Lalande, EA Avant Gradignan, Jeunesse de Cantenac, Fargues-Saint-Hilaire, Indépendante de Latréaune.

M. Guillaume, président, donne un résumé du congrès de la C.M.F. auquel il a assisté. Il indique que le vote présenté au nom de l'Union des Batteries-Fanfanes a été pris en considération par le congrès. Les discussions seront incluses dans le rapport qui paraîtra dans le journal confédéral.

Le président donne la parole à M. Boussier qui donne des détails dans l'organisation du congrès fédéral de Cadillac-Garonne du 17 janvier 1971. Des invitations à certaines personnalités sont envisagées. Une entrevue est prévue sur place entre le président et le Comité d'organisation.

M. Lefay reprend la question des examens individuels en proposant comme en 1970, le décentralisation de ces examens qui pourraient se dérouler fin mars, début avril. Les décisions municipales détermineront la date des épreuves.

Aucune société n'ayant demandé l'organisation du concours fédéral, cette question reste en suspens.
Les festivals retenus pour la saison 1971 sont les suivants: Béglais, 9 mai; Mérignac, 16 mai; Bassens, 6 juin; Pomerol-Lalande, 20 juin; Le Tourne, 27 juin; Montalivet, 4 juillet; Cadillac, 5 ou 12 septembre.

Le président rapporte à l'Assemblée, un projet de récompenses servies par la Fédération pour les jeunes de moins de 20 ans. La question sera représentée en prochaine assemblée.

Sainte-Cécile au Porge (Gironde)

La Société Musicale du Porge a fêté dignement Sainte Cécile le 22 novembre, entourée de beaucoup d'amis, parmi lesquels on notait MM. Valmy Deyres, premier adjoint, représentant M. Blanc, maire; Henri Deyres et Yvan Paillet, conseillers municipaux; Gendreau, représentant M. Ciran, notre président fédéral, vice-président de la

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00

C.M.F.: Segula et Mincoy, de la Lyre de Sainte-Hélène; Fons, de l'Harmonie d'Andernos; Jambes, directeur de l'Harmonie d'Arès; Gilbert; Layens, le président de l'Harmonie du Porge François Biensan, Henri Deyres secrétaire et les membres du bureau, etc.

A l'église, sous la direction de M. Roger Gorry, au cours de la messe fut entendu: Cortège nuptial, de Popy; Cavaleria Rusticana, de Mascagni; Judex de Mors et Vitte, de Gounod; Marche Solennelle, de Grieg.

Après cette très belle audition, un vin d'honneur réunit tout le monde avant le banquet traditionnel à la cantine scolaire. Une remise de récompenses fut faite à de fidèles musiciens et vétérans dont le dévouement à la cause de la musique montrait l'exemple à suivre aux jeunes et en particulier aux nombreux élèves de l'école de musique qui reçurent leurs diplômes, suite aux examens; fédéraux passés à Facture-Biganos.

se dirigea au son de la marche «Spearmint» vers le café Ezes, où un apéritif les attendait.

Après cela, comme il est de coutume, le banquet annuel leur fut servi par l'excellent restaurateur de l'Hôtel de France. Parmi les personnalités présentes, on remarquait: M. le maire de Briatexte; M. le curé; M. Jean Cantayre, président de la fanfare; M. Alain Aspe, vice-président; M. Georges Escriive, directeur; M. Arthur Barthès, directeur honoraire et doyen de la société; MM. Cathala et Dondeyne, président et directeur de l'Harmonie de Graulhet. La galeté, les bons mots et les excellentes histoires allèrent bon train, les jeunes voulant en remonter à leur aînés, qui ne leur cédèrent le pas en aucune façon: il nous serait donc très difficile de pouvoir juger à qui revient la palme. Quoiqu'il en soit, tout se déroula pour le mieux, nous en sommes ravis et nous disons: à l'an prochain!

ALBI

La musique est universelle et ne connaît pas de frontières. La célébration de la Sainte-Cécile à Albi vient d'en porter témoignage car, franchissant les ponts, c'est en l'église de la Madeleine que l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi a célébré, dimanche dernier 22 novembre, sainte Cécile, patronne des musiciens.

De nombreux «supporters» et amis l'y ont suivie, car le vaste édifice s'avérait trop petit pour contenir la foule qui s'y pressait aux premiers rangs de laquelle on remarquait M. Mathieu, maire d'Albi; Imbert, premier adjoint, «maire du faubourg»; Bessolier, député; Fabrics, Protet, Vaysse, conseillers municipaux; Fournier, secrétaire général; Cambon, directeur des travaux de la mairie; Me Leguine, M. Lujan, directeur de la Musique 1900; Astié, président d'honneur de l'Harmonie, et diverses personnalités.

Dans une délicate introduction de messe, M. l'abbé Bonnafoux, curé de la paroisse, souhaita la bien-

venue à l'Harmonie, qui, pour la première fois, donnait une audition dans cette belle église. Audition parfaite en tous points, et l'on a remarqué la parfaite présentation et la noblesse de la tenue de ses 55 exécutants, disposés en demi-cercle derrière l'autel. Remarqués également aux pupitres de tout jeunes éléments, garçons et filles, qui ont fait honneur à leur partition et à leurs professeurs, sous l'énergique baguette de leur chef, M. Louis Avril. Acoustique parfaite elle aussi, grâce à l'affluence dans les nefs centrale et latérales. Nous n'analyserons pas les diverses œuvres exécutées. Soulignons néanmoins la délicate interprétation de l'«Ave Maria», de Schubert, au cours de laquelle les saxophones firent preuve de subtil talent et l'«Air d'Église», de Stradella, qui permit d'apprécier la virtuosité de MM. Dondeyne au violon et Loupias aux claviers de orgues. Il convient de mentionner aussi la remarquable homélie de M. l'abbé Tessier, vicaire de la paroisse sur «La Seigneurie du Christ-Roi».

A la fin de la cérémonie et de l'exécution de la «Marche des Ruines d'Athènes», de Beethoven, l'assistance applaudit, fait rare dans une église, mais preuve de l'émotion de tous.

Selon une noble tradition, l'Harmonie, comme toute grande famille qui se respecte, se remet annuellement autour de la table pour resserrer son affectueuse union. Cette année, les salons de l'Hôtel Chiffre ont servi de cadre à ces agapes que succédaient, abondance et service souriants et gracieux ont caractérisées. L'ambiance en a été des plus joyeuses, au «contre dit», comme il se devait dans toute société musicale qui se respecte. D'ailleurs dans l'hôte de la cheminée, un hélicon, était un imposant blason rappelant que l'on était sous l'aile de l'Harmonie. Jolie pour tous de revoir à la table d'honneur autour de M. le maire, M. le président Musson, qui allégrement faisait ses 83 printemps, et aux côtés du nouveau chef Louis Avril, l'ancien toujours jeune lui aussi, M. Marcel Grégoric, grâce auquel l'Harmonie a connu de si belles heures et retentissants succès à des concours nationaux et internationaux.

Au dessert, M. Moliner adressa au nom de l'assistance, ses vœux d'heureux anniversaire à M. Musson qui, depuis 1926, préside aux heureuses destinées de l'Harmonie. M. Musson l'en remercia non sans émotion, ainsi que M. le maire, sa municipalité, M. le curé de la Madeleine pour leur participation au succès de cette heureuse journée.

Me Mathieu rédit avec éloquence son plaisir de se retrouver chaque année avec l'Harmonie, qui jout d'une éternelle jeunesse comme le prouve la vigueur du président Musson qui, tel Léon XIII qui, à 96 ans, tenait fermement la rame de la barque de Saint-Pierre. La jeunesse n'a pas d'âge et il est heureux, souligna M. le maire.

de voir jeunes gens et jeunes filles s'asseoir aux pupitres aux côtés de leurs aînés, sous une baguette de plus autorisée. L'accueil de la Madeleine, de son curé, de «son maire du faubourg», auquel les douze ans d'étroite collaboration sont une récompense, un encouragement et un exemple. Continuez, persévérez, conclut-il, vos présidents MM. Musson et Moliner, votre chef M. Avril, sous le faucon de l'Harmonie et le vocable de Sainte-Cécile, vous guiderez toujours en toute «harmonie» et sans fausse note, sur les chemins de l'union et de l'art qui sont l'un des plus beaux attraits de notre bonne ville d'Albi.

Et pendant que les bouchons des bouteilles de champagne dues à la générosité de Monsieur le président Astié faisaient résonner leurs salves, que M. Rieunaud, retenu dans un banquet voisin, faisait une courte apparition, les chanteurs ravivaient l'assistance et les «Roses blanches» de la jeune Marie-Noëlle Cathala ne furent pas les moins applaudies.

Fidèle à son passé, notre belle société doyenne locale, l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi maintient dignement son renom. Loin de s'endormir sur ses lauriers, elle poursuit ses efforts d'éducation de jeunes et de formation. Ses prochains concerts porteront témoignage de ses efforts et de son essor constants.

LAVAUR

Dimanche 22 novembre, une grande journée pour la «Lyre de Lavour» et son école de musique.

La Sainte-Cécile a été dignement fêtée dès le matin, à 10 h. 45, par un grand défilé, amené par la Batterie-Fanfare Vauréenne, de M. Larrière et animé par les musiciens de la Lyre et son école de musique.

A 11 h. 15, en l'église Saint-François, un concert liturgique a été donné par l'ensemble instrumental des diverses sociétés musicales: J.-S. Bach, H. Dussak, Rink. Beethoven ont été au programme. Un ensemble de cuivres et un ensemble de bois se sont produits simultanément à la fin de l'office religieux. De nombreux amis, musiciens et autres, parents d'élèves et jeunes élèves se sont associés à cette manifestation mise rigoureusement au point par M. Bernard Alquier, directeur de l'harmonie et qui a permis d'ajouter un fleuron supplémentaire à la Lyre de Lavour, si chère à son président, M. F. Vais-sié.

Voici le programme exécuté: «Hymne» de Beethoven; «Andante», de Beethoven; «Choral n° 12 et 10», de J.-S. Bach; «Suite pour bois», de Dussak; «Choral n° 3», de Rink; «Sonneries pour cuivres» (Alonyme); «Ave Verum» de Mozart. A l'élevation, sonnerie «Au Champ» par la Batterie-Fanfare. L'après-midi a été consacré aux réjouissances dites «à terre à terre». C'est à l'Auberge des Pommières que les musiciens, leurs familles et amis ont clôturé cette journée.

TARN

La Fête de Sainte Cécile dans le Tarn.

BRIATEXTE

La «Marche Pontificale», de Gounod, tenait lieu d'entrée à la messe du dimanche 22 novembre 1970. «Le Début», de Bajus, suivait quelques instants après. «Le Calme», de Schubert, s'élevait de façon parfaite sous les voûtes. Enfin «Sainte Cécile» annonçait la fin d'un office qui venait de lui être dédié.

La fanfare «Avenir de Briatexte» fut heureuse en compagnie de ses amis de Graulhet, qu'elle remercie au passage, de pouvoir une fois de plus assurer, ce concert religieux en l'honneur de la sainte patronne.

Vers 12 h., le rassemblement des musiciens s'effectua sur la place de l'église; au pas cadencé, la troupe



NOUVEAU !...

CLARINETTES

EVETTE en Sib

Clés nickelées : F 465

SAXOPHONES

EVETTE

Vernis doré, clés nickelées.

- SOPRANO : F 925
- ALTO : F 1080
- TENOR : F 1200
- BARYTON : F 2080

BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré, ...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Cerf - PARIS 2ème TEL : 231 . 88 . 78

VAR

LA GARDE

Fanfare Mussou : Nos musiciens à l'honneur.

Le C.A. adresse ses félicitations à deux de ses musiciens: M. Albert Pucci, tymballer, et Roger Turrel, trombone, qui ont obtenu du Ministère des Affaires culturelles, la Médaille d'honneur des Sociétés musicales.

Il félicite M. Albert Pucci qui vient d'être promu Maître musicien à la Musique des Equipages de la Flotte à Toulon.

Félicitations à M. Max Garbano, clarinetiste, qui vient d'être reçu après concours second maître à la Musique des Equipages de la Flotte à Brest, cadre sédentaire.

DEUIL. — Le C.A. s'incline dououreusement sur la dépouille mortelle de M. Paul Gondal, membre exécutant saxophoniste, professeur de cours de musique à la société, décédé le 12 octobre 1970.

VAUCLUSE

APT

La Philharmonique Aptésienne a honoré Sainte Cécile.

Sainte Cécile, patronne des musiciens, a été dignement honorée par la Philharmonique Aptésienne.

Tous les musiciens ont participé à une messe, à 10 h., dans la cathédrale Sainte-Anne d'Apt, qui se trouvait remplie d'un très nombreux public.

Au cours de cette messe fut brillamment interprété le célèbre «Arioso» de Haendel, en cinq morceaux, dédié aux musiciens de la phalange disparus.

Nous avons pu apprécier le talent de M. Guzo, trompette soliste d'Oppède.

Après cette cérémonie religieuse, tous les interprètes se trouvèrent réunis pour participer à un repas amical traditionnel, auquel participaient trente-cinq convives.

En cette occasion, c'est avec plaisir que nous avons rencontré MM. Brémont, président de la Philharmonique, le chef Borelli et Alex Hugon, chef de musique d'Oppède, car il ne faut pas oublier que les deux sociétés musicales fusionnent. Une délégation venue de Cavillon était également présente.

Sainte-Cécile, à Apt, a donc été placée dans le signe du souvenir et de l'unité.

Belle journée, où Sainte Cécile et la musique étaient réunies!

OPPEDE

La Fraternelle Oppédoise. — Nos musiciens ont fêté Sainte-Cécile à Menerbes.

C'est comme les années précédentes à Menerbes, au restaurant Pascal, que les musiciens de la Fraternelle Oppédoise ont fêté leur patronne, sainte Cécile. A eux étaient venus se joindre des éléments de Cavallion et aussi les musiciens de la Philharmonique Aptésienne, conduits par leur président, M. Brémond et leur chef, M. Borghesi. Car l'on sait que les sociétés d'Oppède et d'Apt ont décidé d'unir leurs efforts en faveur de la musique, concert que les musiciens offraient à la population de Menerbes et qui charma les mélomanes présents.

Conduits par M. Alex Hugon qui a succédé au regrettable directeur de « La Fraternelle », M. Marius Robert décédé, ils interprétèrent d'excellente façon les quatre œuvres suivantes : « Washington-Post », une marche de G. Corlitz ; l'ouverture de « La Rose et le Mûrier », de A. Planel ; « La valse de l'empereur », de Strauss, et pour terminer, « Sous l'Aigle double », de Wagner.

Après ce brillant concert, ils apprécièrent un excellent menu du chef Pascal. Auparavant, M. Allès, président de « La Fraternelle », avait rappelé le souvenir de l'ancien directeur, M. Robert, et à sa demande, tous les convives observèrent à sa mémoire, une minute de silence fort émouvante.

Assistaient également M. Conil, conseiller général, maire de Menerbes ; M. Jouvai, maire d'Oppède ; M. Genevet, de la Fédération départementale des Sociétés musicales représentant M. le président, et quelques épouses de musiciens.

Cette journée passée ensemble n'aura sûrement fait que resserrer les liens qui unissent tous ces fervents de la musique.

HARMONIE MUNICIPALE D'AVIGNON

Concert de Sainte-Cécile

Après une année musicale particulièrement bien remplie, l'Harmonie municipale d'Avignon, a comme chaque année, célébré la fête de Sainte-Cécile.

Le dimanche 22, à cette occasion, une messe était célébrée en l'église Saint-Pierre au cours de laquelle M. Dal-Bello a successivement dirigé : « Entrée n° 1 », arrangement de divers chants religieux, par Robert Martin ; c'était ensuite « Ouverture pour une Cérémonie », d'E. Bozza, où l'on put admirer le grand talent des cuivres de l'Harmonie, et qui fit retentir les voûtes vénérables et sacrées de l'église Saint-Pierre d'une musique qui tout en étant contemporaine, resta très agréable à écouter.

A la communion, après l'Aria de J.-S. Bach, interprété de façon magistrale par M. J.-P. Taurignan,

membre du quintette à vent d'Avignon : l'œuvre célèbre de M. Ravel, « Pavane pour une Infante Défunte », nous permettait d'apprécier à sa juste valeur, le solo de cor de M. Claude Solfrini.

Auparavant nous avions entendu « La Mort d'Asa », extrait de Peer Gynt de Grieg, morceau particulièrement bien rendu. Pour terminer, l'Andante de la 1ère Symphonie en UT majeur de Beethoven, laissait les assistants sur une excellente impression et clôturait cette messe merveilleusement animée par cette belle musique.

Le chanoine Gaillard avait d'ailleurs dit dans son homélie (les églises furent toujours des maisons de l'art, où sculptures, peintures, architectures et musique célèbrent la beauté universelle du Christ. Au-delà des beautés matérielles, c'est vers la bonté des âmes que nous devons tendre afin de rejoindre la volonté de Dieu, et cette musique nous y aide beaucoup).

Mais la célébration de la Sainte-Cécile revêt aussi d'autres aspects pour les musiciens, parmi lesquels le repas traditionnel fort bien servi le jeudi 26, dans les salons du restaurant Helen, et auquel participaient les dames, souvent à la peine, trop peu souvent à l'honneur. A l'issue de ce repas, M. Duffaut, conseiller général, maire d'Avignon, et Me Bout, adjoint, président de l'Harmonie, devaient souligner le rayonnement artistique d'Avignon, rayonnement auquel l'Harmonie n'est pas étrangère. Citons aussi parmi les personnalités présentes, et outre MM. Duffaut et Bout, M. Fijuan, adjoint ; MM. Gouibert et Ribert, conseillers municipaux ; M. Trinquier, président des Sociétés musicales de Vaucluse ; Mme Girard, MM. Dal-Bello, Clergue, Malbec, Taurignan, Clamon Fustier, Sauvetou, Aymard, Gazul, Boucolran, Testenière, etc...

La Sainte-Cécile de l'Harmonie et des majorettes Léo-Lagrange.

Harmonie et majorettes Léo-Lagrange n'ont pas oublié de célébrer dimanche matin la patronne des musiciens Sainte-Cécile. Après avoir défilé rue de la République, musiciens et majorettes sont allés s'incliner, dans le hall de la mairie, devant les plaques qui portent les noms des morts pour la France tandis que le président René Li-chaire déposait une gerbe de fleurs.

Une parade de très belle tenue était ensuite offerte aux Avignonnais sur la place de l'Horloge avant un nouveau défilé rue de la République.

Les deux groupes portaient ensuite pour Graveson où devait avoir lieu un banquet. Banquet qui se déroula dans une ambiance de chaude amitié.

L'Orchestre à plectre a joué pour les pensionnaires de l'Hospice Saint-Louis.

Suivant la tradition, l'orchestre à plectre devait assurer dimanche 22

novembre, en la chapelle de l'Hospice Saint-Louis, la partie musicale de la messe de Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes.

Cette fête de Sainte-Geneviève, ayant été renvoyée en raison du décès du général de Gaulle, les musiciens de l'orchestre à plectre, ont offert un concert improvisé aux pensionnaires de l'Hospice ravis de l'aubaine.

Dans le réfectoire de l'Hospice, les aînés du temps passé ont rappelé aux anciens réunis les belles années de leur jeunesse.

La Sainte-Cécile avec l'Harmonie de Bollène.

Comme nous l'avons annoncé, notre Société de Musique l'Harmonie, qui fut fondée en 1907 et qui a conservé son titre l'Harmonie, malgré les nombreuses vicissitudes qu'elle a traversées, faisait dimanche dernier la fête traditionnelle des musiciens.

Ce fut par un défilé à la ville, musique en tête, que la cérémonie commença vers 10 h. 30 pour arriver dans la cour de notre Hôpital-Hospice, où à 11 h., s'ouvrit le concert. Les morceaux qui y furent exécutés devant un nombreux public et les hospitalisés sont :

Marche Lorraine, Les Allobroges, Le Songe au Désert, Volca, Les Chènes du Plateau et la Fille du Régiment.

Après l'apéritif, un banquet suivit à l'Hôtel de l'Univers très bien servi et où prenaient place les musiciens et leurs invités.

A la table d'honneur nous avons remarqué : MM. Robert Ellen, maire et conseiller général ; Martin Julien, conseiller municipal ; Gachet Marcel, président de l'Harmonie et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse ; Armand André, chef de musique et professeur aux écoles ; Berlandis Paul, sous-chef ; Coulon Adrien, vice-président et fondateur de la Société ; Privat, adjoint-chef de brigade de gendarmerie ; Dubois Louis, secrétaire.

Parmi les invités, étaient présents : MM. Barges, président de l'Harmonie d'Orange ; Andrieu, président de la Musique de la Basse Ardèche ; Gilbert, chef de cette musique ; Granet, président de la musique de Bagnols-sur-Cèze ; Au-joules, adjoint au maire de Bagnols et tous les amis d'Orange, de Pont-Saint-Espirit, de Laudun, de Saint-Just-d'Ardèche et de Mondragon ; Divol Honoré, chef de musique.

Au dessert, M. Armand André, le sympathique chef de musique, ouvrit l'air des discours en remerciant tous les présents, M. le maire et son conseil municipal pour leur important soutien et demanda à tous une assiduité constante aux répétitions. Le président Gachet, avec sa bonhomie habituelle, prit la suite et c'est dans une vibrante et sincère allocution qu'il félicita M. Armand, M. Berlandis pour leur dévouement avec de très vifs re-

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

mercements à M. le maire et à son conseil municipal. Il adressa des remerciements à tous les musiciens et en particulier à ceux des villes voisines qui viennent renforcer l'Harmonie. Il demanda aux jeunes de venir aux répétitions et d'écouter leur chef. Il excusa M. Trinquier, président des Sociétés Musicales de Vaucluse, retenu par une autre société ce même jour.

M. Robert Ellen, maire et conseiller général, dit combien il était heureux de l'Harmonie qui honore notre ville, grâce au concours de tous les musiciens, jeunes et vieux et aussi au dévouement de son chef M. Armand qui travaille inlassablement pour la formation des élèves.

En remerciant tous les présents, il leva son verre à la prospérité de l'Harmonie et à la continuité de l'art musical.

Nous sommes heureux de signaler que la Société a eu le grand plaisir de recevoir, à cette occasion, un jeune musicien qui promet, c'est M. Barteluy Guy qui est un trombone de grand talent.

Cette très belle journée qui fut marquée par un ciel radieux, se clôtura par des chansons et des monologues de nos amis Mallignon et Chabot, dans une ambiance de grande amitié.

L'avenir l'Islois à brillamment fêté son 60ème anniversaire.

La Fanfare l'Islois à 60 ans d'existence ; en effet, cette alerte sexagénaire se porte fort bien et elle l'a montré au cours de la brillante manifestation qui s'est déroulée dans la matinée, tant lors de son défilé martial avec le concours des Indiens-Major de Cavallion associée à fêter ce 60ème anniversaire, qu'à la salle des fêtes et encore plus au banquet prévu à la Gueulardière qui connut une euphorie générale et joyeuse.

Après l'aubade donnée aux anciens de l'Hospice, une délicate attention qu'il faut souligner, c'était l'arrêté, place Benoit, pour permettre la photo-souvenir avant de se rendre salle des fêtes où, après les allocutions prononcées par le président Reboul, M. J.-P. Roux député-maire, M. Trinquier, président fédéral, les médailles fédérales étaient accrochées sur les poitrines de nos amis Pierre Logghe, J.-C. Guinebert, Yves Vian, Yvon Richard et René Azuero et le diplôme d'encouragement remis à Pascal Pulna, J.-P. Torralba, Serge Torralba, Ange Torricillas, Bernard Lal, Gilbert Ceconi et Edouard Jeanjan, et enfin la médaille du Gouvernement à Rouil Belsson.

Félicitons très sincèrement le président René Reboul, homme excellent, qui, depuis 37 ans, est à la tête de l'avenir l'Islois ; le chef sympathique et compétent Robert Trobitsch et Denis Baudouin, un des anciens de la fanfare. Tous les musiciens sans exception et également les gracieuses Indiens-Major de M. et Mme Gambet.

Attendons patiemment le centenaire (et pourquoi pas) qui avec la rapidité du temps ne tardera pas, pour notre part, la Fédération et les nombreux amis de l'avenir le souhaitent ardemment.

FERNES-LES-FONTAINES

La Sainte-Cécile des enfants de la Nesque.

Une température printanière a présidé aux manifestations artistiques organisées par l'Harmonie Musicale qui fut ce dimanche la patronne des musiciens.

A 11 h., la grande salle de la mairie se revêtit beaucoup trop exigüe pour recevoir les amis de la musique venus assister au concert sous la baguette toujours alerte et compétente du chef Igoulen.

Un programme particulièrement éclectique comprenant des œuvres à la fois populaires et classiques nous faisant apprécier la virtuosité des solistes : Charrier J., Bon A., Maurizot A., Dany J., Gravier J., Magny L.

Cet ensemble local renforcé, pour la circonstance, par quelques amis de Mazan, est en mesure d'interpréter des œuvres ardues.

Dimanche nous avons écouté, avec beaucoup de plaisir notamment l'ouverture « Le secret de Pierrot », un passage de l'opéra comique de Ch. Lecocq, « La fille de Madame Angot », le ballet de Coppélia et enfin, pour terminer, l'air populaire de « Vive la Piste ».

Des applaudissements nourris étaient la meilleure récompense des ambassadeurs de cette bonne musique populaire.

Bravo nos musiciens, sachez que nous avons reconnu dans l'assistance, des amateurs de Bédouin, Vaqueyras, Montoux, Malaucène, qui régulièrement viennent les écouter.

Ce concert était honoré de la présence de M. Ayme, président du conseil général ; M. Moutte, maire ; M. Tappenas, curé ; M. Reboul, représentant la Fédération départementale ; le colonel Pellous, président du Trévis ; M. Lamonon, peintre ; Mme H. Cante, présidente de Arts et Loisirs ; et les fidèles habitués.

Musiciens, directeurs, personnalités et sympathisants se retrouvèrent ensuite à la Goulotte du

Marché, où un apéritif était servi par Armand et son épouse, dans une ambiance des plus agréables et où la musique avait le mérite de grouper à une même table toutes les forces vives du pays sans distinction d'opinion ou de confession.

Cette journée ne pouvait se terminer sans le banquet traditionnel servi par le vatel Boffell, au restaurant de Prato-Plage, 50 convives apprécièrent un menu particulièrement soigné. Au dessert il appartenait au président, M. Ayme, de faire la synthèse de cette belle journée. Il disait sa fierté et sa joie d'être à la tête de ce groupement si dynamique et si amical et après des félicitations au chef et à tous les exécutants, il levait son verre à leur santé et à la musique populaire.

M. René Reboul, que les Fernois connaissent bien, disait également sa grande satisfaction de se retrouver parmi « Les Enfants de la Nesque » et apportait le salut fraternel de la Fédération départementale des sociétés musicales et chorales et de son président.

Le chef Igoulen, malgré ses 79 ans y allait d'une chansonnette, les jeunes et les moins jeunes de quelques danses et c'est dans cette atmosphère combien amicale que la nuit tombait déjà.

SARRIANS

L'Union Musicale de Sarrians a fêté la Sainte-Cécile avec éclat. Le concert donné en la salle des fêtes de la MJC le matin à 11 h., a été d'une très haute tenue musicale, dirigé avec autorité et compétence par M. Bianchini, les personnalités invitées et présentes ont été unanimes pour féliciter tous les musiciens et le chef. Après le concert les musiciens se sont rendus au Café de la Gare pour le banquet traditionnel. Avant de commencer, M. Trinquier, président de la Fédération, après un discours très élogieux, a remis à quelques musiciens : MM. Henri Tacussel, Rouil Monier, Marcel Michel et Arsène Rigaud, la médaille et le diplôme d'honneur des Sociétés Musicales.

Ce repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance et nos musiciens en gardent un excellent souvenir. A la table d'honneur nous avons remarqué le représentant de M. le maire, M. Gras Bertin, M. Charasse. Le président Merindol était absent, retenu à la chambre par une angine ; M. Bianchini, etc.

VALREAS — L'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de musique ont fêté la Sainte-Cécile.

Une très nombreuse assistance garnissait l'église paroissiale au cours de la messe de Sainte-Cécile à laquelle l'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de musique présentaient leur concours.

Cette manifestation fut suivie avec beaucoup d'intérêt et appréciée comme il convenait. Sous la baguette experte de M. Henri Daudon, le distingué directeur de l'école de musique, les musiciens de Valreas et ceux de Montélimar, sans oublier la chorale chère à Mme Pradelle, ont interprété : Marche de la Vieille Garde à Leipzig, Angélus des Scènes pittoresques, de Massenet ; Chant Religieux, de J.-S. Bach ; A Sainte-Cécile, du même auteur, et Strasbourg marche de concert par Furgot, donnant à la messe une grandeur inhabituelle.

Mais ce n'était là qu'un début de journée pour nos musiciens qui, par la suite, devaient se retrouver au restaurant du Lac pour le repas traditionnel, cette partie très agréable se déroulant jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. A l'heure des toasts, le président Coulon à la voix de Stentor, puis M. Henri Daudon, devaient noter l'aide amicale des Montilliens et espérer que le recrutement de l'école de musique permettra de retrouver de nombreux musiciens.

M. Trinquier, notre président fédéral, constatait que le rapprochement de sociétés voisines devenait inévitable et applaudissait l'entente des sociétés valréasennes et montillienne. L'éducation musicale de la jeunesse retient particulièrement son attention. Il remercie le président d'honneur M. Jules Niel, également maire et conseiller général de Valreas, pour son action en faveur de la musique.

Les interprètes ne manquaient pas pour assurer la partie chants et c'est dans une heureuse atmosphère que se poursuivait cette fête de Sainte-Cécile.

Outre les personnalités citées plus haut, il y avait pour cette agréable journée M. Doux, adjoint au maire ; les membres de la commission municipale, M. Arnaud et Tardieu ; Mme Pradelle, vice-présidente de notre Fédération ; M. Dux, chef de l'Harmonie de Montélimar, et M. Guiberti, vice-président.

Félicitations au chef de musique et à tous les organisateurs.

Imprimerie de la « Vigie de Dauphin »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

Notre nouveau catalogue général 1971 va paraître fin janvier et vous sera aussitôt envoyé avec les conducteurs de nos dernières nouveautés.

Si vous ne l'avez pas reçu le 15 février, veuillez nous le réclamer, mais il est inutile de nous en faire la demande avant.

N'omettez pas de nous indiquer vos qualités de Chef de Musique ou Professeur en précisant le ou les instruments que vous enseignez. Donnez-nous exactement le nom de la société musicale dont vous vous occupez ou l'établissement (Conservatoire ou Ecole de Musique) où vous êtes Professeur. Ces renseignements nous sont indispensables pour que nous établissions exactement votre fiche de client d'après laquelle vous serez adressés judicieusement dans l'avenir nos catalogues et publicités diverses.

DERNIERES NOUVEAUTES PARUES POUR HARMONIE OU FANFARE

TANTE AGATHE, marche sur le dernier succès de Rika Zará, arrangement de Robert Martin (très facile) tarif Bb.

LES TOURANGEAUX, fantaisie semi-moderne avec trompes, trompettes, clairons et tambours ad. libitum, par le Capitaine Lasalmonie, ex-Chef de la Musique de la Légion Etrangère (facile) tarif C.

FEDERALY, ouverture recommandée pour les concours en 2ème et 3ème divisions, par le Commandant Jules Semler-Collery, ex-Chef de la Musique des Equipages de la Flotte, Président de la Confédération Musicale de France (assez facile) tarif D.

RAPSDIE BOURGUIGNONNE, sur des airs du folklore bourguignon, par Laurent Delbecq (facile) tarif D.

ARENA DI VERONA, paso doble typique par John Darling (facile) tarif B.

Nous venons par ailleurs d'acquérir la propriété de deux défilés avec tambours et clairons du Commandant Jules Semler-Collery :

MARINS DE PROVENCE, (marche officielle du Dépôt de Toulon) (facile) tarif A.

FRANÇAIS ! VOICI VOTRE ARMEE (facile) tarif A.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (35) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE